QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11992 – JEUDI 18 AOUT 1983

Prix de détail en juillet : entre + 0,8 % et + 0,9 %

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

« Désobéissance civile » au Pakistan

Les Pakistanais n'ont pas pour habitude de chercher des modèles chez leurs voisins indiens. Cependant, les uns et les autres n'ont pas appartenu pour rien à l'Empire des Indes. Le mouvement de « désobéissance civile » commencé le 14 août dans le grand port de Karachi, à l'initiative du Mouvement pour la restauration de la démocratie – regroupement de huit formations de l'opposition laïque interdites, dont le Parti du peuple pakistanais de feu Ali Bhutto, – s'étend et fait de plus en plus penser, par son ampleur populaire et son esprit, aux vastes manifestations antibritanniques organisées jadis dans le sous-continent à l'appel de Gandhi.

A Lahore, à Quetta, à Peshawar, trois chefs-lieux de province, on a vu des responsables du Mouvement se précipiter, poitrine nue, vers la police, pour *se faire volontairement arrêter*. Des militants de la démocratie les ont imités dans plusieurs régions, notamment à Rawalpindi. A Ghotki, de jeunes opposants ont emporté les rails du chemin de fer. Un peu partout, des citoyens ont décidé d'appliquer la consigne du regroupement des huit partis consistant à ne plus payer l'impôt tant que ne serait pas levée la loi martiale.

Suprême camouflet pour un régime qui depuis 1979 a proclamé la loi coranique loi tout court, c'est une femme, la *bégum* Nasim Wali-Khan, figure charismatique, qui a quitté Londres pour Peshawar mardi 16 août, afin d'annoncer qu'elle coordonnait désormais la lutte du Mouvement et engageait la nation à poursuivre la désobéissance civile. Ironie de l'histoire, c'est la même « femme d'Etat » qui, en 1977, avait déchaîné les foules contre Ali Bhutto. Aujourd'hui, elle est l'alliée du parti de feu le premier ministre contre les militaires intégristes qui ont fait supplicier celui-ci en 1979...

La parade contre ce qui est la première véritable tentative de renversement du général Zia Ul-Haq, au pouvoir depuis six ans, a évidemment été, d'abord, la répression. Tout rassemblement de plus de quatre personnes a été, en vain d'ailleurs, interdit. Environ mille deux cents manifestants étaient incarcérés mardi *soir dans la seule province du* Sind. A Karachi, la résidence de M. Ghulam Mustapha Jatoi, président du Parti du peuple pakistanais, a été transformée en « prison annexe » par la justice militaire, qui a condamné son occupant à trois mois de détention. A Larkana, fief de la famille Bhutto, la même « justice » a, pour la première fois, décidé d'appliquer un châtiment islamique – la flagellation – à quatre militants du Mouvement.

Il est encore trop tôt pour dire si le général Zia Ul-Haq aura assez de ressort pour venir à bout d'une situation qui, pour l'instant, n'est vraiment grave que dans le Sind, au sud du pays. Les manifestants, en tout cas, ne paraissent pas pour le moment disposés à se contenter de ce qu'ils ont appelé les « fausses promesses » du général-président, déjà formulées en 1977 et en 1980 : levée « prochaine » de la loi martiale et retour à la démocratie « dans dix-huit mois ».

En réalité, outre la détermination populaire, la suite va beaucoup dépendre de la faculté des huit partis coalisés à rester unis et de l'émergence d'un véritable chef de l'opposition, car on n'en est pas encore à imaginer la *bégum Wali-Khan remplaçant* Ali Bhutto, l'un des rares politiciens modernistes d'envergure produits par le monde musulman depuis 1945.

L'engagement français s'intensifie au Tchad

Le dispositif de défense pourrait atteindre trois mille hommes. Des avions de combat vont être stationnés à N'Djamena

Une semaine après les premiers envois d'instructeurs-parachutistes français au Tchad, l'opération Manta, dont M. Hernu avait rappelé samedi 13 août qu'elle était *« entièrement achevée »*, se développe sur une autre échelle, en vertu d'un plan qui n'est pas improvisé mais méthodique, fait-on observer dans les milieux militaires. C'est ainsi que, dans les quarante-huit heures, le contingent français atteindra plus d'un millier d'hommes et que, d'ici à la fin de la semaine, deux mille soldats français pourraient se trouver au Tchad. Dans certains milieux, on n'exclut pas que le déploiement complet du dispositif français puisse représenter trois mille hommes. On ajoute à Paris, que les Libyens aligneraient pour leur part six mille hommes.

De plus, l'armée de l'air va à son tour entrer en lice dès les prochains jours, et des avions de combats vont être stationnés dans la capitale tchadienne.

L'aéroport de N'Djamena devait être d'ailleurs, dès ce mercredi, protégé par des batteries mobiles de missiles Crotale. Ces batteries couplées avec des radars peuvent intercepter des avions volant à vitesse supersonique dans un rayon de 10 kilomètres.

Le contingent français réparti dans un quadrilatère formé par les villes de Salal, Arada, Biltine, Abéché et N'Djamena sera à même de répondre à toute agression, dit-on à Paris, où l'on ajoute que la France *est décidée à « mettre le paquet »* en cas d'attaque.

Ce renforcement très net de l'engagement militaire français se poursuit alors qu'on apprend à Paris que Me Roland Dumas, ami personnel de M. Mitterrand, s'est entretenu récemment avec le colonel Kadhafi à Tripoli. On confirme de source informée à Paris que Me Dumas a effectué ces derniers temps plusieurs voyages « privés » en Afrique du Nord au cours desquels il a eu de nombreux entretiens dont au moins un avec le colonel Kadhafi. Me Dumas, dit-on de même source, a bien entendu rendu compte de ces conversations au chef de l'État.

Depuis le début du conflit, on soulignait d'ailleurs à Paris que les ponts n'étaient pas rompus avec Tripoli et que le colonel Kadhafi avait été notamment dûment averti des limites à ne pas franchir pour ne pas s'attirer une riposte de la France.

Interrogé sur les événements du Tchad lors de sa visite dans la nuit de mardi à ce mercredi dans une usine de Reims, M. Mitterrand a refusé de répondre, se contentant de déclarer qu'il *« en parlerait aux Français »*.

D'autre part, dans un message adressé à Mme Gandhi, présidente du Mouvement des non-alignés, l'ancien président Goukouni Oueddeï écrit que le GUNT *« se réserve le droit de demander l'aide de ses amis en temps opportun, si la France, les États-Unis et le Zaïre ne se retirent pas du territoire tchadien »*.

Enfin, alors qu'à New-York le Conseil de sécurité a repris mardi ses débats sur la plainte du Tchad contre la Lybie, la Maison Blanche a appelé à la fin des hostilités au Tchad et invité les parties à négocier pour trouver une solution pacifique au conflit. *« Nous encourageons les parties intéressées à discuter entre elles plutôt que de poursuivre les hostilités »*, a déclaré M. Speakes, porte-parole de la Maison Blanche.

F. C.

Washington reconnaît avoir aidé Klaus Barbie

Le gouvernement américain admet avoir recruté après la guerre l'ancien chef nazi comme informateur et présente ses regrets à la France

De notre correspondante

New-York. – La commission créée en mars dernier par le département de la justice pour enquêter sur les conditons dans lesquelles Klaus Barbie a pu échapper en 1949 à la justice française et partir en Bolivie, a rendu mardi 16 août son rapport, c'est un gros dossier de 218 pages assorti d'un millier de pages d'« annexes » et signé de M. Allan Ryan, assistant du ministre de la justice, M. William French Smith, et spécialiste des enquêtes sur les criminels de guerre nazis réfugiés aux États-Unis. Pour la première fois, le gouvernement américain reconnaît ses responsabilités dans les événements qui, de 1947 à 1951, ont permis à Barbie d'échapper à la justice française.

Il ressort de l'enquête que Barbie avait été engagé en 1947 par les services de contre-espionnage de l'armée américaine comme agent de renseignement appointé, chargé de les informer sur les activités soviétiques en Allemagne occupée. Au printemps 1949, la haute commission civile américaine, qui dépendait de département d'Etat, eut connaissance du passé de Barbie et ordre fut donné au quartier général du contre-espionnage de ne plus utiliser ses services. Ordre apparemment ignoré par une « demi-douzaine » d'officiers de renseignements.

Lorsque, en juin 1950, les Français demandèrent l'extradition de Barbie, les services de contre-espionnage de l'armée répondirent à la haute commission civile américaine qu'il avait disparu.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 4)

Les réformes hospitalières

L'avant-projet de loi prévoit l'élection des responsables médicaux par leurs pairs

L'hôpital public va changer. Moins vite que ce qui avait été annoncé, mais plus rapidement que certains ne l'auraient souhaité. Il y eut tout d'abord, avec M. Jack Ralite, la mise en place de l'extinction progressive du secteur privé. Dans la foulée, on annonçait une modification profonde des structures avec, en particulier, la transformation au plus vite des services en départements, à la fois *« points de rencontre médico-administratifs »* et *« mise en commun des outils diagnostiques et thérapeutiques »*.

Des documents officieux commencèrent alors à circuler qui prévoyaient une participation de l'ensemble du personnel à l'élection des responsables de ces nouveaux départements. Au sein du mouvement Solidarité médicale, on trouva là les arguments dont on avait besoin pour prévoir le pire. *« Les balayeuses et les filles de salle vont prendre le pouvoir »*, entendit-on.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 7.)

A PROPOS DE L'EXÉCUTION DES PEINES

Pour une loi meilleure

par ROBERT BADINTER (*)

La mort des victimes du crime fait naître en chacun de nous un sentiment de douleur et d'indignation. Mais autant l'émotion qui naît de tels drames est naturelle et légitime, autant l'exploitation de la souf*france et du malheur* des *victimes à* des fins politiciennes est indigne. A cet égard, hélas, ce à quoi nous avons assisté depuis la tuerie du Sofitel d'Avignon est singulièrement révélateur.

Le fait qu'un des inculpés ait bénéficié d'une permission de sortir, selon les dispositions législatives antérieures à 1981, posait à nouveau les problèmes difficiles du régime de l'exécution des peines. Mais à l'analyse certains ont préféré l'invective, à la réflexion, l'anathème, comme s'il était urgent de tirer de la mort et du malheur un bénéfice politique. Devant la confusion ainsi suscitée, je dois à la clarté du débat d'intervenir – sans me référer à une affaire dont la justice est saisie et qu'il m'est dès lors interdit de commenter.

Tous ceux qui vivent la réalité judiciaire savent que notre régime de l'exécution des peines recèle des insuffisances et des défauts.

C'est pour y remédier que nous proposons au Parlement de créer un tribunal de l'application des peines.

Cette innovation répond à une double exigence : faire progresser l'état de droit ; instaurer un régime plus sûr de l'exécution des condamna*tions.*

Dans un état de droit cohérent, ce que la justice a décidé ne doit être modifié que par la justice ou bien entendu, par la grâce présidentielle.

Or aujourd'hui, s'agissant de l'exécution des peines, nous vivons sous un régime à la fois trop complexe et entaché d'arbitraire. Des autorités multiples fonctionnant selon des règles diverses se parta*gent le pouvoir : chambre d'accusa*tion, tribunal correctionnel, juge de l'application des peines, garde des sceaux. Cet écheveau constitutionnel engendre inévitablement des pratiques hétérogènes, perçues souvent comme injustes ou inconsidérées.

Le système actuel pèche aussi par son caractère discrétionnaire. Si le juge de l'application des peines est *compétent pour accorder une per*mission de sortir, c'est au garde des sceaux ou à son délégué qu'il appartient de décider seul, dans les cas les plus graves, sans motiver sa décision et sans aucun recours, de la mise en liberté conditionnelle d'un condamné. Un tel pouvoir, confié à un membre du gouvernement, *heurte de front la souveraineté* judiciaire.

A ce régime, nous entendons substituer les pouvoirs d'une juridiction unique, dont le fonctionnement respectera les principes fondamentaux de la procédure pénale, pour mieux assurer les droits de la société, ceux de la victime – et ceux du condamné.

Prenons le cas d'une demande de libération conditionnelle, mesure d'une importance extrême lorsqu'il s'agit d'un condamné à une lourde peine. Le tribunal, avant de prendre sa décision, entendra le rapport du juge de l'application des peines, qui aura *fait* procéder à toutes les enquêtes utiles et recueilli l'avis de la commission de l'application des peines. La victime, jusqu'ici ignorée ou oubliée, sera entendue elle aussi, car il faut que le tribunal sache si *elle a été indemnisée ou menacée*. Le tribunal sera susceptible d'ordonner également une expertise psychiatrique qui pourra l'éclairer.

(Lire la suite page 6)

(*) Garde des sceaux, ministre de la justice.

DROGUE

Les « courriers » teochiew de Hongkong

LIRE PAGE 6 L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL PATRICE DE BEER

TÉLÉMATIQUE

Equiper vingt millions d'abonnés au téléphone

LIRE PAGE 15 L'ARTICLE D'ERIC ROHDE

LE SILENCE DES INTELLECTUELS DE GAUCHE

Autant en emporte la crise

par FÉLIX GUATTARI

Une maladie d'apparence bénigne, mais qui peut devenir pernicieuse, lorsqu'elle s'installe de façon durable, menace ceux qui font abus de médiaS – côté rédaction, micro ou caméra. Il s'agit d'une espèce particulière de délire, qui consiste à s'adresser à des publics imaginaires et qui est généralement associé à un gonflement chronique du moi, conduisant, par exemple, à se sentir investi d'une mission exceptionnelle de rédemption d'une catégorie de la population.

On se rappelle, il y a quelques *mois, l'extraordinaire :* « Et le courage bordel ! », de Jean Daniel, dans *le Nouvel Observateur.* Aujourd'hui, c'est Max Gallo, le porte-parole du gouvernement, qui nous gratifie, dans *le Monde,* d'une homélie sur le *ramollissement cérébral* des intellectuels de gauche et qui invite ceux-ci à se ressaisir, à sortir de leur torpeur et à redevenir, comme par le passé, de « grands intellectuels », et de gauche, autant que faire se peut.

Dans la foulée, Philippe Boggio nous livre une dissertation entomologique sur la dégénérescence de la race des « maîtres à penser » et sur l'extinction progressive des diverses espèces constitutives de l'intelligentsia de gauche. Et maintenant, selon la formule consacrée, le débat est ouvert ! Que ceux qui osent encore se prétendre « intellectuels de gauche » parlent ! Qu'ils parlent donc ! Que les bouches s'ouvrent, comme disait Maurice Thorez. Que cent fleurs s'épanouissent, comme l'exigeait Mao Tse-toung !

Mais, d'abord, qu'est-ce que c'est que ça, un « grand intellectuel de gauche » ? Il ne semble pas que nos auteurs se soient vraiment posé la question. Il est de tradition, en France, qu'un certain nombre d'écrivains, de philosophes, plus rarement d'artistes, se voient promus au titre de porte-parole : 1) de leur spécialité, 2) d'une prétendue intelligentsia, 3) du génie propre à la nation, et 4) par extension suprême, de la culture universelle.

On remarquera que ces députés *ou ces* tribuns de *l'intelligence, du* savoir et de l'art, ne disposent d'aucun mandat représentatif, ne participent d'aucune instance délibérative. Ils ne constituent ni une académie, ni une caste délimitée, ni même un groupe aisément dénombrable, tel que l'ensemble des premiers de la classe, des maillots jaunes de la philosophie ou des médailles d'or et d'argent de la science.

Il s'agit plutôt d'un ensemble flou, dont le contour est modelé au gré des rédacteurs en chef de la presse écrite et des directeurs des maisons d'édition. Aussi la fréquence de l'intervention de ces « élus » et les thèmes sur lesquels ils sont invités à intervenir ne sont-ils jamais directement de leur ressort. Ils relèvent de l'air du temps, tel que sont censés le déchiffrer les météorologues du goût public.

Hasard ou nécessité, il se trouve que la venue au pouvoir de la gauche a coïncidé avec une rupture de stock dans les opérations de promotion collective du genre « nouveaux philosophes ». La crise aidant, l'« intello-star-system » est en plein marasme. Il paraît qu'il est de plus en plus difficile d'alimenter les « blocs-notes » et les « libres opinions », supports essentiels, à ce qu'on dit, de la presse de gauche.

(Lire la suite page 5)

Contre la pensée-tract

par CHRISTIAN DESCAMPS

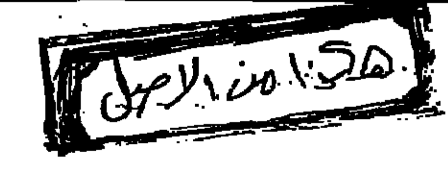
Sommer les intellectuels de gauche d'intervenir, déplorer leur silence c'est, sans doute, buter sur une aporie. En effet, si la decennie passée s'est dégagée des grands récits, elle ne les a pas oubliés. Mais aujourd'hui Marx, Nietzsche, Freud ou Peirce jouent les uns contre les autres et compliquent singulièrement les enjeux. Car s'il existe en France plus d'une dizaine de philosophes incontestables – l'étranger le sait – plus personne ne veut assumer le rôle classique d'accoucheur de l'histoire. Pourtant, discrètement, ceux-là se rencontrent à propos de la Pologne, ceux-là vont en Tchécoslovaquie, d'autres en Amérique latine...

De fait les philosophes ne cessent d'intervenir, même si les modes d'approche ont changé. Bien sûr, on ne trouvera aucun manifeste commun signé par les penseurs du désir, du simulacre de l'échange, de l'épistémologie, de la libido, de l'autono*mie, de l'imaginaire social... Ils refu*sent la pensée-tract. Mais quel grand philosophe l'a-t-il jamais acceptée ? Auraient-ils donc déserté le champ social ? Non, mille fois non ; cependant tous savent que, ce que par exemple Husserl disait de la « krisis », ne peut se donner dans l'évidence d'un présent immédiat.

Sans doute sommes-nous encore aveuglés par la figure d'un Sartre – qui s'est pourtant souvent trompé, même s'il l'a reconnu – par l'obligation de l'engagement. Or la pensée actuelle s'est précisément constituée loin des tribunes d'où l'on prétendait déduire le réel de la connaissance. Les travaux méticuleux sur la folie, la vérité, le langage, les prisons ont des effets qui ne se cumulent pas.

La philosophie commence quand elle a écouté le libertaire qui s'oppose à l'État, quand elle a aussi entendu qu'à l'autre extrême du fer à cheval politique les néo-conservateurs se disent eux aussi partisans du minimum d'État. Le droit de prescrire la justice du juste, la crise de la crise, toutes ces interrogations ne s'ancrent à aucun principe de *réponse unique*. Les légitimités solides d'hier ne peuvent se rapetasser aisément ; d'ailleurs qui le souhaite ?

(Lire la suite page 5.)



Le Monde

idées

Judaïsme

Un livre de Jacques Madaule, dont rend compte André Fontaine, attire l'attention sur l'un des aspects les plus abrupts du judaïsme : l'élection divine. Jacques Tarnero demande à l'Occident de ne pas transférer sur Israël sa culpabilité et ses fantasmes. Enfin Nicole Zoberman, Louis Janover et Jean Trentelivres répondent à Arnold Mandel, qui avait reproché à Marx, en somme, d'être un mauvais juif.

Cet obscur objet du délire

par JACQUES TARNERO (*)

ISRAËL, le judaïsme, les juifs sont-ils autant d'objets érotiques dans l'inconscient collectif européen ? La lecture de ce qui s'est dit, écrit, commenté, montré, durant l'*été* 1982, ne saurait être menée à travers le seul prisme de l'analyse politique. Ce que certains ont nommé bouffée délirante ne peut être compris que par un travail d'archéologie des éléments constitutifs de ladite bouffée délirante. Si les médias ont déraillé, si les choses ont pu être dites comme elles l'ont été, c'est que le rapport à Israël et au thème juif *avait mûri, qu'il avait connu une évo*lution multiple , que la guerre du Liban a cristallisée, a rendue acceptable et formulable (1).

Comment se fait-il que ce soit sur *(ou contre)* le judaïsme et Israël qu'apparaissent des alliances politiques apparemment contre nature (2) ? Pourquoi ces discours haineux, puis laudateurs, ces accusations boursouflées, suivies de louanges ? Comment lire ces textes négateurs du génocide, coproduits par l'extrême droite fasciste, l'extrême gauche libertaire et l'ultra-propalestinisme arabolâtre ? Que penser d'un prix Nobel de littérature (3) qui, perdant tout bon sens, tombe dans l'injure antijuive la plus grossière ?

Le caractère obsessionnel de certaines attitudes, la répétition de comportements archaïques, sous les masques de la mode, l'hystérie agitée des lieux où l'on pense, où l'on construit l'opinion, incitent à penser que nous quittons le domaine du rationnel pour entrer dans celui, plus complexe, des passions. Or, si le judaïsme et l'antisémitisme font partie des passions européennes, l'antisio*nisme semble, lui, désormais inscrit* au registre des passions universelles, drapé politiquement dans les habits (vertueux) du discours tiers-mondiste.

Depuis la fin de la guerre, la vertu socialiste progressiste et tiers-mondiste combat le vice capitaliste, impérialiste et, désormais, sioniste. De ces clichés idéologiques, en effet, un seul survit et semble voué à un succès durable : le sionisme, comme ultime force maléfique (4). L'ordre des discours légitimant, dans les années 60, les luttes (légitimes) des peuples du tiers-monde pour leur émancipation et leur dignité, ou, tout simplement, pour leur droit à la vie, a été fissuré par les révélations sur les goulags soviétique, cubain, vietnamien, ou autres. Il n'en demeure pas moins que la culpabilité de l'Occident mobilise davantage les consciences que les crimes de l'autre, supposé vertueux. Le gauchisme européen des années 70 se mobilise contre l'orthodoxie communiste, non pas parce *qu*'elle en a fait trop, mais parce qu'elle n'en a pas fait assez. Le *P.C.F. est attaqué pour son « révisionnisme »* ; la farce maoïste française sanctifie non seulement Engels, Marx et Lénine, mais aussi Staline et Mao Zedong. L'ennemi principal demeure la figure mythique et grimaçante du colon pied-noir, de l'Oncle Sam et de leur dernière représentation commune : l'Israélien, le sioniste.(5).

Le combat contre la droite rend la gauche aveugle aux réalités des impérialismes et fossilise définitivement sa compréhension du monde. La guerre de 1973 révéla la formidable puissance financière de certains Etats, dont la première des vertus n'était ni le respect des droits de leur peuple ni leur sens de la démocratie. Pourtant, inscrits dans la case tiers-monde, ils demeurent globalement progressistes dans les cases mentales de la gauche. On a pu ainsi lire dans la presse de gauche des louanges dithyrambiques pour les très progressistes Pol Pot, Amin Dada, Sekou Touré et Kadhafi. En juillet 1976, au moment de la libération des otages d'Entebbé par l'armée israélienne, Serge July titrait, dans *Libération*, son éditorial : « Championnat du terrorisme, Israël en tête ».

Un terrain plus culturel que politique

Dans le même temps, c'est sur un terrain plus culturel que politique que la figure du juif est attaquée. D'abord dans ce qu'elle représente quelque chose d'irréductible aux catégories d'analyse en cours sur le marché. L'image du juif victime, depuis la fin de la guerre, *l'opinion n'avait guère* de mal à l'aimer. Dès que cette image a été renversée (à travers Israël) au profit d'une image victorieuse, l'opinion a préféré d'au*tres figures plus proches de ses affi*nités. Le feddayin remplaçait le bodoï vietnamien, qui avait lui-même remplacé le fellaga, substitut du résistant au nazisme.

En outre, dans les catégories historiques de référence, on peut observer autour de 1975, d'une part, une psychologisation de la situation des juifs sous le nazisme, d'autre part, une réhabilitation du nazisme en termes esthétiques, autorisée par la mort des grandes représentations morales incarnant la résistance (de Gaulle, le « parti des fusillés », etc.) et par la mythification de son héritage. Au couple résistant-collabo, fait place une figure ambiguë, trouble et séduisante, qui réduit Auschwitz à *Histoire d'O (Portier de nuit*, de Liliana Caveni) et Jean Moulin à un *idiot ringard. La nouvelle promotion* des modes Céline, Rebatet, Drieu La Rochelle va de pair avec un discours « analytique », à la mode, sur l'ambivalence sulfureuse. Les ex-marxistes-léninistes-staliniens, dans l'égarement absolu, font dans le « quelque part ça m'interpelle ». Coincés entre les machines désirantes et leurs nostalgies idéologiques, ils découvrent que l'on peut tout à la fois être résistant et nazi. La punkitude rétro-fasciste devient le dernier *look* des années 70.

Simultanément, deux autres événements culturels s'alimentent réciproquement et se nourrissent de la déliquescence du discours de gauche. Le premier fait surface à l'été 1979 ; il se nomme « nouvelle droite ». Préparé depuis dix ans, il présente avec fracas la réhabilitation du discours nazi : hiérarchie sociale fondée sur une hiérarchie génétique, élitisme racial, etc. Facilement démontable et démonté, il n'en demeure pas moins représentatif de la première grande attaque frontale anti-monothéiste et anti-judaïque de la période de l'après-guerre. Réhabilitant le paganisme « indo-européen », il sert de relais à la droite, dans des termes tellement séduisants qu'une certaine extrême-gauche post-soixante-huitarde en sera fascinée.

Le deuxième événement, c'est la négation de la réalité du génocide des juifs par les nazis. Son principal promoteur n'a d'intérêt que par la forme « historienne », pseudo-scientifique de son propos et par sa stratégie. Son discours n'est pas neuf. Ce qui est nouveau, c'est l'attaque anti-israélienne qu'il véhicule, puisque, en effet, Israël est, selon Faurisson et ses amis, le principal bénéficiaire de cette imposture magistrale. Et ce qui est extraordinaire (et particulier à la France), c'est l'écho médiatique rencontré et le soutien de l'ultra-gauche libertaire à ce type de propos : la vérité officiellement connue ici, parce qu'elle est officielle, ne peut pas être vraie. On se dédouanera du soutien apporté au Cambodge génocidaire en niant, dans la foulée, le génocide des juifs. La France est le seul pays (6) où se soit manifestée cette convergence des extrêmes.

Ces événements constituent davantage des symptômes inquiétants qu'un état général critique de pathologie morale ou idéologique. Il faut, néanmoins, souligner que ces symptômes ont eu des effets, et même des effets internationaux (7).

On ne peut pas, toutefois, déduire de ces faits une dégradation massive de la situation des juifs. Certains événements symboliques sanglants (Copernic, rue des Rosiers, Anvers, Bruxelles, Vienne, Rome) ne sont, en réalité, que les pointes ultimes d'une guerre extérieure, jouant sur des médiations intérieures. Du contexte idéologique dans lequel ils interviennent dépend, en revanche, la banalisation ou, au contraire, le refus de l'antisémitisme, la banalisation ou, au contraire, le refus des discours délirants sur Israël et les juifs.

Il n'est pas de bon ton, en 1983, d'être explicitement antisémite, comme peuvent l'être Roger Garaudy, Robert Faurisson, Vincent Monteil et autres Maurice Bardèche, qui voient le diable dans Begin, Begin dans le sionisme, le sionisme dans Israël, Israël dans le judaïsme et le judaïsme chez Satan. Non, les bonnes manières, le haut de gamme de la pensée sont ailleurs. Successivement stalinien, décadent, frivole, puis raisonnablement de gauche, l'homme résolument moderne, *au look* des années 80, a inscrit dans son agenda que l'on peut être d'autant plus à la pointe du progrès et de *l'anti-antisémitisme* qu'on lutte contre cet archaïsme provincial nommé Israël.

La catégorie intellectuelle Israël gêne le confort de la pensée. La santé d'un discours *européen ou* occidental ne peut passer qu'à travers la mise à jour et le traitement des culpabilités à l'égard des juifs et du tiers-monde, mais sûrement pas par *le transfert sur Israël de sa propre* culpabilité, face à un tiers-monde sur lequel on aurait reporté ses fantasmes d'innocence.

(1) La critique du commentaire sur les faits ne saurait occulter les faits eux-mêmes. Mais cela relève d'une autre analyse.

(2) Les exemples ne manquent pas : Klaus Barbie recevant une délégation de l'O.L.P. à La Paz, à l'époque où il était conseiller du dictateur fasciste bolivien ; dans nos frontières, Charles Saint-Prot, disciple de Maurras et de Xavier Vallat, fait aussi dans le « propalestino-progressisme » au nom d'un gaullisme nouvelle mode.

(3) Gabriel Garcia Marquez : « Begin, Sharon, prix Nobel de la mort » ; *Tel*, nº 1.

(4) *En mai 1982*, la C.G.T. de Talbot-Poissy, dénonce le syndicat concurrent C.S.L. comme étant « *une bande fasciste et sioniste* ».

(5) On ne peut que remarquer que les héritiers d'extrême gauche (Fraction armée rouge, Brigades rouges, Armée rouge japonaise) de l'axe d'extrême droite de la dernière guerre (Allemagne-Italie-Japon) ont retourné la culpabilité parentale à l'égard des juifs dans une guerre forcenée contre Israël, qui serait la représentation nouvelle du nazisme.

(6) Noam Chomsky excepté, aux Etats-Unis.

(7) Le journal marocain progouvernemental *l'Opinion reprend* à son compte, en mai 1982, l'argumentaire faurissonien. Un groupe stalinien pro-Jaruzelski utilise le même argumentaire, venant du nazi suédois Dietlieb Felderer, pour attaquer les juifs membres de *Solidarnosc*.

(*) Enseignant.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« ISRAËL ET LE POIDS DE L'ÉLECTION »

de Jacques Madaule

Comment « être l'Autre »

JACQUES MADAULE nous prévient dès la troisième ligne : il a choisi d'« *aborder la montagne par le versant le plus abrupt et le plus glacé* ». Autrement dit, parlant d'Israël — du *peuple* plurimillénaire autant et bien plus que de l'*État* récent, — d'aborder son *histoire*, sa *foi*, *les questions* qu'il se pose à lui-même et qu'il pose aux autres par l'aspect le plus difficile à admettre, non seulement par les non-juifs mais par beaucoup de juifs qui le récusent parce qu'ils le trouvent irrationnel, outrecuidant, indéfendable : celui de l'élection par Dieu comme son « *bien particulier* » d'un Israël « *peuple de prêtres et nation sainte* », pour reprendre les termes de la promesse faite à Moïse au livre de l'Exode. Jusque pour l'Éternel à aller s'établir, ou au moins établir son nom imprononçable dans le sanctuaire du temple de Jérusalem, dans un coffre de cèdre, l'« *arche* » de l'« *alliance* » entre lui et son peuple, contenant les tables de la Loi sur lesquelles étaient gravés, de sa main, les Dix Commandements.

Historien catholique, Madaule, *dont les lecteurs du Monde* connaissent bien la signature, est hanté par le mystère d'Israël. Il sent bien tout ce qu'a eu d'inacceptable, au cours *des âges, la manière dont* l'Église de Rome et les pouvoirs temporels qui se réclamaient d'elle ont traité un peuple décrété globalement coupable de « déicide ». Et c'est parce qu'il rejette toute une mythologie trop souvent encore présente dans l'inconscient collectif qu'il s'est voué à la cause de la réconciliation et préside l'Amitié judéo-chrétienne. Mais c'est un ami vigilant. Capable mieux que quiconque, grâce à sa profonde connaissance du judaïsme et sa propre générosité, de se mettre à la place des juifs, il demande aux plus militants d'entre eux de comprendre que le fait d'être — ou de se considérer comme — le peuple élu ne les dispense pas d'essayer eux aussi de se mettre à la place des autres : et d'abord de ces Palestiniens dont l'identité s'est forgée dans le refus de laisser à d'autres un sol dont ils sont convaincus qu'il leur appartient.

On ne saurait résumer un tel livre, aux confins de l'histoire, de la géopolitique, de la philosophie, de la théologie mystique et de la poésie, non seulement sans le mutiler, mais sans le banaliser, dans la mesure où, traitant d'un *domaine qui échappe* souvent au rationnel, il tire l'essentiel de sa force d'une grande puissance d'évocation.

Ce faisant, l'auteur devrait se *douter qu'il n'allait satisfaire* personne : à l'heure où chacun se mure dans son refus, on n'aime pas celui qui invite à la découverte de l'Autre. C'est pourtant bien ce dont il s'agit : comme le montre magnifiquement Madaule, c'est le fait même d'appartenir à un peuple *élu*, à part, au point que « *ce qu'il a donné au monde, et à quoi l'on s'est rallié avec empressement, lui s'en est détourné dès qu'il a vu les autres le prendre* », confère aux juifs, comme mission essentielle, « *d'être l'Autre et d'exiger qu'on l'accepte comme tel* », ce qui ne peut manquer d'attirer sur eux la « *haine la plus féroce* ». Car si le juif est l'Autre irréductible, conclut Madaule, c'est parce que Dieu lui-même est cet Autre de l'homme qui est aussi son semblable...

Nul doute en tout cas que la recherche de la réconciliation en Terre sainte passe d'abord par l'élimination des mythes qui font que trop de peuples regardent l'autre, le voisin, le prochain, comme criminel. Dans la mesure où, de part et d'autre, l'ignorance, la méfiance, l'orgueil enveniment à chaque instant l'idée que chacun se fait des données d'une coexistence à la fois indispensable et impossible, il faut souhaiter que le remarquable travail de Jacques Madaule reçoive une large diffusion et suscite, tant chez les juifs que chez les musulmans, un effort de recherche et d'intelligence — ce qui veut dire d'abord, au sens étymologique, de *compréhension* — de même ampleur.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Jacques Madaule, *Israël et le poids de l'élection*, le Centurion, 221 p., 85 F.

RÉPLIQUES A... ARNOLD MANDEL

L'article d'Arnold Mandel (« Centenaire », le Monde *du 16 juillet) sur Kafka, Marx et le judaïsme, nous a valu trois longues répliques dont nous ne pouvons, faute de place, donner que des extraits :*

La mémoire courte

(...) Arnold Mandel se montre bon prince en ne condamnant Marx que parce qu'il a prêté « *le dos au mal* ». Hier, c'est-à-dire en 1937, il s'attaquait « *aux juifs réels* » (et généralement étrangers) : il y avait des juifs qui étaient atteints d'un « *état antinomique* », polluant ainsi l'authenticité du judaïsme. A propos des boutiquiers du quatrième arrondissement de Paris, des coiffeurs de Belleville, des fabricants maroquiniers, M. A. Mandel écrit (1) : « *Ce qui est déformé chez ces éléments s'exprime tout particulièrement dans leur être physique et dans leurs gestes, dans le timbre de la voix et dans le maintien. On a, à leur contact, la sensation de se trouver face à un monde qui échappe aux lois et aux coutumes qui régissent notre comportement. (...) Il* (le boutiquier) *est perpétuellement inquiet et en mouvement, il n'a pas de « situation assise », puisque le but recherché n'est pas une aisance relative qui éloigne les inquiétudes mais* l'enrichissement (2), *qui demande une concentration de tous les efforts et de toutes les pensées. (...) Le juif marchand, tel que nous l'avons présenté, est, lui, totalement dépourvu d'« âme complémentaire »* (2)... *Le rétablissement de leur équilibre (ces juifs qui sont atteints d'« état antinomique ») n'est pas seulement d'ordre humanitaire, c'est aussi une nécessité sociale (3).* »

C'est ce dont vont se charger le 16 juillet 1942, à leur manière, les Allemands, aidés en cela par la police française. Marx ne connaissait pas les immigrés juifs qui vivaient à Londres. M. A. Mandel, lui, ne les ignore pas et les trouve gênants. Il convient de les rééduquer ! (4)

Ce commerçant déformé a comme compagnon l'« *intellectuel déraciné* » : tout comme le juif marchand, l'intellectuel juif est un « *spéculateur* ». C'est lui qui a, en grande partie, contribué à faire, vers 1928-1930, de Berlin cette stupéfiante ville que l'on a pu appeler « *Sodome et Berlin* ». Vaines inquiétudes ! En 1937, Hitler avait déjà mis bon ordre à tout cela. Il est vrai que cela resterait à faire en France — et serait fait — à partir de 1940. *Si l'on veut se faire une idée du* modèle typique de l'intellectuel juif déraciné, dévoyé du judaïsme, il suffira de se reporter à la note 2, page 114, pour y trouver K. Radek, illustration type selon l'auteur — Tiens, tiens, un « *cosmopolite agénique* », déjà ! (...)

NICOLE ZOBERMAN.

(1) A. Mandel in *les Juifs*, Plon, 1937.

(2) C'est nous qui soulignons.

(3) *Ib.* p. 113.

(4) Comme le précise A. Mandel, « *qu'on le veuille ou non, ces éléments appartiennent de par leur naissance à la communauté des juifs* ».

« Judéophobie » et antisémitisme

(...) Inutile de suivre Arnold Mandel dans son effort pour prouver que « *Kafka fut vraiment juif* », son œuvre fait partie du patrimoine de la culture et de l'éthique universelles, comme les écrits de tous les auteurs « juifs » qui ont compris que s'en tenir à la « *saisie* » et à « *l'expérience affective juive de la fondamentale et dramatique extranéité de l'homme* » *(sic)* était de nature à les dessaisir d'une expérience sociale et humaine décisive : celle de ces « *milliers de prolétaires juifs immigrés* » victimes, au même titre que les prolétaires d'une autre origine, d'une « *ploutocratie* », juive ou non juive, religieuse ou athée, vouée au « *culte de l'or* » et à l'exploitation du travail d'autrui.

Telle a été l'attitude « *judéophobe* » d'un Heine et d'un Börne, telle fut celle de Marx. Au lieu de resservir le « *poncif archi-usé* » (...) de l'« *antisémitisme sommaire et vulgaire* » (tel qu'il s'exprime dans *la Question juive*), le mythologue antimarxiste eût été inspiré de jeter ne serait-ce qu'un coup d'œil sur ce texte. Marx y *prend d'emblée le* parti des juifs qui n'ont pas à se dépouiller de leur religion pour s'émanciper politiquement dans l'Etat démocratique. Mais, pour réaliser leur émancipation humaine, ils devront abandonner « *l'éthique du judaïsme rabbinique, de l'humanisme religieux traditionnel* » (A. Mandel), qui les sépare de la communauté humaine, et lutter avec les « *milliers de prolétaires* », débarrassés eux aussi de leurs particularismes religieux. On sait que Marx n'a pas confondu « *l'essence du judaïsme et l'existence historique du juif* » ; dans son œuvre, « *la pratique juive, loin d'être le fait des seuls juifs, se trouve abstraite et généralisée jusqu'à recevoir fonction de totaliser la société bourgeoise* » (E. de Fontenay). Tel est le sens d'une « *judéophobie* » qui n'a rien à voir avec un quelconque antisémitisme.

(...) Continuateur de Spinoza, cet autre « *juif relaps* », Marx s'est efforcé de regarder le judaïsme avec les yeux de la raison et de ramener la question juive au problème plus général du rapport de la religion à la société civile et à l'Etat. Quant à la parabole sur la « *manière coupable d'être innocent* » qui serait celle de Marx pour « *s'être fait la monture du persécuteur* » moderne, Arnold Mandel devrait y prendre garde ! Les exemples de cruauté, de fanatisme religieux et d'intolérance, assez courants dans l'histoire, ancienne ou contemporaine, du « *peuple élu* », pourraient suggérer à des fanatiques d'une autre confession que l'éthique et l'humanisme du judaïsme traditionnel sont, « *dans le plus favorable des cas* », coupables d'avoir « *prêté le dos au mal* ».

LOUIS JANOVER,
collaborateur à l'édition des Œuvres de Marx (La Pléiade).

Sortir de l'esclavage

(...) Avant la *Tora*, avant et pour que l'histoire d'Israël (re)commence vraiment, il y a la sortie d'Egypte, la sortie de l'esclavage, la rupture violente avec la puissance pharaonique oppressive. Moïse énonce impérativement la nécessité de la délivrance, de la sortie, et pour ce faire l'exigence de ne plus coopérer avec l'oppresseur, de ne plus servir à la production de sa richesse, de rompre radicalement et sans compromis. (...)

Que dit Marx ? Eh bien, à peu près la même chose ! Pour lui, avant le communisme, avant que l'histoire de l'humanité (re)commence vraiment, il faut d'abord sortir du capitalisme et du salariat. Marx énonce la nécessité de la révolution ; pour ce faire, le prolétariat doit se constituer *en classe distincte, séparée, auto*nome, refusant la collaboration avec la classe capitaliste oppressive. (...)

Le prétendu « messianisme marxiste » n'est qu'un produit dérivé de l'*idéologie du* « petit père des peuples », qui, sans doute, se prenait pour le Messie. Quant à la justice sociale, elle est pour Marx une notion qui relève du droit bourgeois *coexistant à la division sociale* du travail dont il poursuit la disparition dans sa visée révolutionnaire. Il n'y a « justice » que là où règnent l'injustice, l'exploitation et l'oppression des femmes et des hommes. En ce sens, la justice sociale ne saurait être l'horizon de Marx. Innocence coupable ?

Ce que Arnold Mandel écrit des « *latitudes où Marx est signifié de manière obligatoire* » est juste. Ce qu'il oublie, c'est que Marx a justement écrit que « *tous ces socialistes (...) ont cela de commun qu'ils laissent subsister le* travail salarié, *et par conséquent aussi la production capitaliste (...). Le tout n'étant qu'une tentative d'enjoliver le socialisme pour sauver la domination capitaliste et la rétablir effectivement sur une base encore plus large que l'actuelle* » (à Sorge, 30 juin 1881). Les horreurs du « socialisme réellement existant » ne sont que celles du capitalisme, fût-il masqué. Ce « socialisme » a fait, à tous les niveaux, même à celui de l'horreur, en quelques décennies, ce que le capitalisme a réalisé sous nos latitudes en quelques siècles.

Pour A. Mandel, Marx aurait prêté le dos à ce mal. Faut-il aussi accuser la *Tora* d'avoir prêté le dos au christianisme et le christianisme au féodalisme et au servage, à l'inquisition et aux progromes ? (...)

Le judaïsme n'est pas marxiste, encore moins le marxisme. Il n'empêche que le marxisme est juif, non pas par la naissance de Marx, mais parce que, « *après tout, est juif celui qui parle le juif.* ' » (1). Il le parle lorsqu'il (r)appelle à sortir d'Egypte, c'est-à-dire à sortir de l'esclavage, que sont, à l'époque moderne, le capitalisme (partout installé) et le salariat (partout aliénant, extranéisant).

Mais A. Mandel, qui n'est pas trop mal placé dans la division sociale du travail en place, développe, comme le stalinisme sévissant, sa propre « syntaxe du mensonge » pour le maintien et dans la « langue de bois » de l'ordre établi. Ni l'un ni l'autre n'ont intérêt à ce qu'on en sorte.

JEAN TRENTELIVRES.

(1) In *la Juive*, de Daniel Sibony. Cette citation incomplète est un détournement volontaire par rapport au propos de l'auteur auquel elle est empruntée.

Le Monde

AFRIQUE

LA GUERRE DU TCHA

Tunisie

DIPLOMATIE

A TRAVERS L

Bolivie

Chili

RÉPLIQUES A... ARNOLD MANDEL

La mémoire courte

« Judéophobie » et antisémitisme

Sortir de l'esclavage

Le Monde

étranger

AFRIQUE

LA GUERRE DU TCHAD

« Nos relations avec la France sont claires et sans ambiguïté »

déclare le président Hissène Habré

N'Djamena. – Le conflit tchadien a traversé, la semaine dernière, des heures bien mouvementées avec les raids aériens libyens sur Faya-Largeau, l'arrivée des colonnes blindées libyennes à la grande palmeraie septentrionale, son évacuation, accompagnée de combats d'arrière-garde, par les gouvernementaux et, enfin, le déploiement de parachutistes français au sud du 15e parallèle. Est-il entré, cette semaine, dans une phase, moins sanglante, de consolidation ? C'est une impression que le président Hissène Habré a confirmée le mardi 16 août, en se félicitant de l'aide de la France et en répétant en termes pondérés, mais sans céder sur le fond, que toute négociation ne pouvait avoir pour objet que de mettre un terme à l'« *agression de la Libye* » contre son pays. Cette évolution est également confirmée par les derniers développements sur le terrain.

De ce côté-ci, tandis que les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) se réorganisent et commencent à être formées au maniement d'armes modernes, l'installation d'antennes françaises à Biltine et à Arada, au nord d'Abéché, confirme le choix du 15e parallèle comme « ligne rouge ». Le dispositif français continue à s'étendre dans la plus grande discrétion. Des parachutistes ont été postés à Ati, sur la route entre Abéché et N'Djamena, et la logique voudrait que les Français utilisent comme plaque tournante, à 60 kilomètres au nord de la capitale tchadienne, la base de Dougia. Enfin, le périmètre extérieur proprement dit de N'Djamena est sous la protection de cinq petites antennes de l'armée française.

Dans le Nord, des informations peu précises font état du déplacement en direction d'Ounianga-Kebir d'une colonne blindée libyenne, apparemment chargée de renforcer la garnison du Nord-Est tchadien. On pense également ici, sans pouvoir le confirmer, que les Libyens ont consolidé leur défense à Faya-Largeau.

De notre envoyé spécial

Le président Habré a d'ailleurs confirmé l'existence sur le terrain « *d'un répit relatif, indispensable aux agresseurs comme à nous-mêmes pour nous réorganiser et peut-être attendre la nouvelle marche que les forces d'invasion libyennes vont entreprendre à partir de Faya-Largeau* ». Il semble donc bien qu'on soit entré dans une phase de consolidation militaire.

Un homme serein

Le 6 août, revenu la veille de Faya-Largeau en sachant que la palmeraie devrait être évacuée faute d'une couverture aérienne française, un homme épuisé et aigri avait, dans une conférence de presse, dénoncé un lobby pro-libyen et s'en était même pris nettement à M. Penne, conseiller à l'Elysée ; M. Hissène Habré avait également eu quelques paroles très désagréables à l'égard de la presse étrangère.

Mardi, M. Hissène Habré a offert l'image d'un homme grave, serein et ferme, apparemment soucieux de ne pas paraître vindicatif et d'effacer les effets des propos tenus dix jours plus tôt. Tout en la jugeant « *insuffisante* » pour reconquérir le Nord, il s'est félicité de l'aide de la France, avec laquelle, a-t-il dit, « *les relations sont claires et sans ambiguïté* ». Il a démenti que cette aide soit assortie de conditions politiques, déclarant à ce propos qu'il n'était pas « *dans les habitudes du gouvernement tchadien d'accepter de telles injonctions* » ni, pensait-il, « *dans celles du gouvernement français, en particulier de M. Mitterrand, d'agir dans un tel sens* ».

Le président tchadien a semblé s'accommoder, sans trop se faire d'illusions, de toute initiative, à condition toutefois que « *l'agressé tchadien* » et « *l'agresseur libyen* » ne soient pas placés sur le même plan. « *Nous sommes*, a-t-il dit, *pour la recherche d'une solution pacifique, mais l'expérience que nous vivons depuis dix-sept mois nous enseigne la prudence afin de ne pas croire aveuglément en une solution miracle, sachant parfaitement que l'ennemi n'est pas du tout disposé à favoriser une solution pacifique.* »

En fin de compte, rien n'aurait mieux exprimé la confiance retrouvée à N'Djamena que le changement de ton du président Habré. L'exaspération a laissé place au calcul sur l'avenir et, dans les milieux proches du pouvoir, on parle déjà d'en découdre, une fois que les FANT auraient récupéré. Tandis que la population de N'Djamena ne cache pas son soulagement de voir la guerre tenue à l'écart de la capitale, le gouvernement manifestera sans doute rapidement – ce n'est peut-être qu'une question de semaines – son impatience à reprendre le Nord, par les armes s'il le faut. A moins que M. Kadhafi comprenne qu'à terme le temps jouera contre lui – et qu'il en tire les conséquences, – ses garnisons dans le Nord tchadien risquent d'avoir affaire un jour à une guérilla entreprenante.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Me Roland Dumas l'émissaire du président

M. Roland Dumas, âgé de soixante et un ans, élu député (P.S.) de la Dordogne en juin 1981, est un ami de longue date du président de la République. Avocat à Paris depuis 1950, il lui est arrivé de défendre M. Mitterrand aux côtés duquel il a milité dès l'époque de l'U.D.S.R. (c'est au titre de cette formation qu'il fut élu, en 1956, député de la Haute-Vienne). Devenu l'un des principaux dirigeants de la Convention des institutions républicaines, il est ensuite resté proche de celui qui fut pendant dix ans (de 1971 à 1981) le premier secrétaire du P.S.

Pendant cette période, il avait servi à plusieurs reprises d'émissaire entre M. Mitterrand et le président de la Guinée, M. Sékou Touré. Il avait également maintenu des contacts précieux avec les milieux progressistes arabes, qui regardaient souvent d'un œil soupçonneux le premier secrétaire du P.S. M. Mitterrand, devenu chef de l'Etat, n'a donc pas innové en lui confiant une mission auprès du colonel Kadhafi.

Tunisie

UNE GRANDE DISCRÉTION ENTOURE LA VISITE DU COLONEL KADHAFI

(De notre correspondant.)

Tunis. – Trois heures d'entretien avec le premier ministre, M. Mohammed Mzali, et la plupart des membres du gouvernement tunisien ont marqué mardi 16 août à Monastir la première journée de la visite en Tunisie du colonel Kadhafi (*le Monde* du 17 août). L'agence Tunis Afrique Presse s'est bornée à indiquer que les discussions avaient porté sur « *la coopération bilatérale, les moyens d'assurer la complémentarité entre les deux pays et le développement des relations dans le cadre du Grand Maghreb et au sein de la nation arabe* ». Mais ce n'est certainement pas un hasard si, dans son émission quotidienne intitulée « Directives présidentielles », qui reprend d'anciennes déclarations de M. Bourguiba, la télévision tunisienne a diffusé mardi un extrait du discours que celui-ci avait prononcé en décembre 1972 à Tunis, que le colonel Khadafi visitait pour la première fois. Au « Guide de la révolution libyenne » venu déjà lui proposer une fusion tuniso-libyenne, M. Bourguiba avait répliqué vertement que, avant de parler d'union, il fallait franchir de multiples étapes en empruntant les voies de la coopération.

Une grande discrétion entoure la visite du colonel Kadhafi, dont le programme du séjour n'a pas été rendu public. – M. D.

● *Le secrétaire général de la Ligue arabe*, M. Chedli Klibi, a considéré la décision du Libéria de rétablir ses relations diplomatiques avec Israël (*le Monde* du 16 août) comme constituant « *une grave violation de principe de la coopération et une défection au niveau de la décision unanime de tout un continent* ». Dans une déclaration publiée mardi 16 août à Tunis, M. Klibi a rappelé que la commission permanente de coopération arabo-africaine réunie dernièrement à Tunis avait décidé une coordination de l'action des deux communautés « *pour faire face aux régimes racistes* (l'Afrique du Sud et Israël) *et les combattre par tous les moyens* ». Aussi, a-t-il ajouté, la décision du Libéria « *ne peut que porter préjudice aux relations arabo-libériennes et jeter le doute sur l'engagement des Etats et des régimes politiques à respecter leurs positions et décisions* ». – *(Corresp.)*

ASIE

Afghanistan

La résistance a attaqué plusieurs objectifs au cœur de Kaboul

Islamabad *(A.F.P.)*. – La résistance afghane a lancé, dans la nuit du 13 au 14 août, sa plus importante opération au cœur de Kaboul en attaquant simultanément la forteresse de Bala-Hissar, la radio-télévision et l'ensemble résidentiel de Microrayon, où logent les dignitaires du régime, a-t-on appris, mardi 16 août, à Islamabad, de sources diplomatiques occidentales.

Selon des diplomates occidentaux en poste dans la capitale afghane, c'est la première fois que la guerre entre de manière si visible à Kaboul. Les attaques d'objectifs stratégiques ou symboliques ont été accompagnées d'échanges de tirs d'armes légères dans tous les quartiers de la ville.

Pendant plus de cinq heures, des obus de mortiers, tirés depuis trois *positions, sont tombés sur la vieille* forteresse de Bala-Hissar, dans l'est de la ville, occupée exclusivement par les forces soviétiques. Au petit matin, de hautes colonnes de fumée s'élevaient au-dessus des remparts qui dominent la vieille ville. Selon des rumeurs non confirmées circulant à Kaboul, le nombre des victimes soviétiques serait « très élevé ».

Les immeubles les plus modernes du quartier de Microrayon, réservé aux conseillers soviétiques et aux cadres du parti communiste afghan, ont été endommagés par les obus et les roquettes tirés depuis au moins cinq positions par les maquisards. Les bâtiments de la radio-télévision n'auraient pas beaucoup souffert.

Dans le sud et l'ouest de Kaboul, quartiers *infiltrés depuis* de nombreux mois par la résistance, deux postes militaires afghans ont été attaqués à la roquette, tandis que les assassinats et enlèvements de membres du parti ou de la police secrète se sont multipliés. Les diplomates n'écartent pas la possibilité que des membres de la fraction Khalq, minoritaire au sein du parti et du gouvernement, aient coordonné avec la résistance certaines opérations visant des membres de la tendance Parcham au pouvoir.

Cinquante civils afghans ont, par ailleurs, été tués ou blessés la semaine dernière dans une « maison de thé » sur le bord de la grand-route, près de Mazar-I-Sharif, au nord du pays, par l'équipage d'un char soviétique, qui a ouvert le feu sur eux après que l'un des soldats eut été abattu par un tireur isolé, apprend-on de mêmes sources.

A l'entrée de la vallée du Panjshir, au nord de Kaboul, la résistance et les diplomates font état, d'autre part, de concentrations de chars et de blindés soviétiques, qui pourraient constituer les premiers préparatifs d'une nouvelle offensive contre ce bastion de résistance, où un cessez-le-feu de six mois vient de prendre fin. Les moudjaheddine du Panjshir ont d'ailleurs attaqué, le 12 août, plusieurs postes militaires afghans situés au débouché de la vallée, faisant de nombreuses victimes parmi les gouvernementaux. Les guerriers du « commandant » Massoud, le chef du Panjshir, ont également détourné la cargaison de cinq camions poids lourds apportant des vivres d'Union soviétique à Kaboul. Ils ont remis aux chauffeurs des récépissés indiquant que la marchandise avait *été réquisitionnée* par la résistance.

Les diplomates font, enfin, état d'une sanglante embuscade tendue le 11 août sur la route de Ghazni à Kandahar, au sud du pays, contre un convoi militaire afghan. Les corps des officiers afghans tués dans les combats étaient encore acheminés par avion sur Kaboul deux jours après l'embuscade.

Chine

Un ancien espion américain invité par les autorités

Pékin (A.F.P.). – Un ancien membre de la C.I.A., détenu en Chine pendant plus de vingt ans avant d'être libéré en 1973, effectuera prochainement une visite à Pékin à l'invitation du gouvernement chinois.

Un communiqué de presse de l'ambassade des Etats-Unis précise que M. John Downey a reçu le feu vert du président et du vice-président des Etats-Unis pour effectuer cette visite, et que celle-ci est considérée comme « *un symbole de la récente amélioration des relations sino-américaines* ».

Abattu au printemps de 1952 alors qu'il effectuait une mission de renseignement au-dessus de la Chine à bord d'un avion-espion U-2, M. Downey a passé plus de vingt ans dans les prisons chinoises avant d'être libéré.

Il est attendu à Pékin le 30 août pour une visite de trois semaines, *qu'il effectuera en compagnie de sa* femme et de sa fille.

Corée du Sud

Les deux opposants politiques les plus populaires forment un « front démocratique »

De notre correspondant

Tokyo. – Les deux opposants politiques sud-coréens les plus populaires – et les plus persécutés, – MM. Kim Young Sam et Kim Dae Jung, se sont « *solennellement engagés* » samedi 13 août à coopérer et à conjuguer leurs efforts pour « *rétablir la démocratie* » dans leur pays. L'annonce, qui est intervenue à la veille de la fête de la libération (fin de la colonisation japonaise : 15 août 1945), a été faite simultanément à Séoul par M. Kim Young Sam et à Washington, où il se trouve exilé, par M. Kim Daè Jung. Il y a quelques semaines.

Le premier nous avait fait part de cette intention commune de mettre sur pied une alliance similaire au congrès national pour la restauration démocratique, rassemblé jadis par *M. Kim Dae Jung pour lutter contre* la dictature du président Park Chung Hee. (*le Monde* des 28, 29 et 30 juillet). M. Kim Young Sam sortait en juin dernier d'une longue grève de la faim qui, pour la première fois depuis trois ans, avait servi à relancer publiquement le débat sur la démocratisation, réveillant du même coup les espoirs de divers mouvements et courants d'opposition clandestins qui tentent de s'organiser malgré la répression.

Annonçant leur intention de mettre sur pied un « *front démocratique* », les deux hommes déclarent notamment : « *Ce que nous avons le plus à craindre, ce n'est pas tant la dictature que le renoncement à tout espoir de démocratisation (...) Il ne doit pas être dit que notre silence est une soumission à la dictature.* » Ils affirment d'emblée que leur action ne vise en aucune façon au renversement du régime en place. Ils se *montrent disposés au dialogue avec* les autorités, et auraient même fait des gestes – restés sans réponse – dans ce sens.

Ils réclament pour l'essentiel ce que M. Kim Young Sam avait réclamé au cours de sa grève de la faim : la libération de tous les détenus politiques, la réhabilitation de ceux qui ont été déchus de leurs droits, la liberté de parole et celle de la presse, le droit à des élections libres au suffrage universel, la suppression de lois et décrets jugés arbitraires. Cette prise de position publique des deux plus grandes figures de l'opposition démocratique marque un tournant.

L'alternative démocratie-sécurité

Trois ans après la brutale prise du pouvoir par l'armée, le déclenchement de purges politiques, syndicales et estudiantines massives – souvent accompagnées d'incarcérations, – l'instauration d'un ordre nouveau et la mise en place d'une opposition empreinte du sceau officiel, elle constitue la toute première tentative d'envergure pour ressusciter un réel mouvement d'opposition au régime du président Chon Doo Hwan.

La déclaration commune des deux Kim intervient au lendemain de l'annonce par le gouvernement de Séoul de la remise en liberté (également à l'occasion du jour de la libération nationale) de cent trente-quatre prisonniers politiques et de la restitution des droits de quelque cinq cents autres opposants politiques.

Trois cents opposants environ restent incarcérés ou privés de leurs droits. Il n'est pas impossible que le gouvernement, pour améliorer son *image internationale, pour* convaincre sa propre opinion de la réalité de ses promesses de libéralisation et pour retirer des arguments à MM. Kim Dae Jung et Kim Young Sam, choisisse de les libérer à la veille de la conférence de l'Union interparlementaire qui doit se tenir début octobre à Séoul.

Cela dit, il reste à savoir, au-delà des propos et gestes spectaculaires de part et d'autre, dans quelle mesure un régime qui reste bien plus largement étayé par la force armée que par le soutien populaire, et qui reste enfermé dans l'alternative démocratie-sécurité, peut envisager, et dans quelles limites, la restauration du jeu démocratique. En effet, une libéralisation conduite à son terme, impliquerait sans doute le retour au premier plan des politiciens, des partis, idées, méthodes et manifestations que les militaires sud-coréens s'efforcent régulièrement de balayer de la scène politique depuis trente ans.

R.-P. PARINGAUX.

DIPLOMATIE

Washington réaffirme que les forces nucléaires française et britannique ne peuvent être prises en compte dans les négociations de Genève

Washington *(A.F.P.)*. – Le gouvernement américain a réaffirmé, mardi 16 août, que les forces nucléaires française et britannique ne peuvent être prises en compte dans les négociations sur les euromissiles.

Commentant une étude du service de recherches du Congrès (C.R.S.) – qui accorde un certain crédit à l'argument soviétique selon lequel ces forces devraient être prises en compte à Genève, – le porte-parole du département d'Etat, M. Romberg, a souligné que le C.R.S. est un service « *complètement indépendant* ». « *En tant que tel,* a dit M. Romberg, *il ne parle ni au nom du gouvernement ni en celui du Congrès des Etats-Unis.* »

Les conclusions de cette étude ont été publiées dimanche par le *Washington Post*. Son auteur, M. Gellner, indique notamment que l'argument occidental, contesté par les Soviétiques, ne tient pas compte des obligations qu'ont la France et la Grande-Bretagne en tant que signataires du traité de l'Atlantique nord de 1949 et du traité de l'U.E.O. (1954).

Le rapport cite plusieurs documents britanniques selon lesquels les missiles, basés à bord de sous-marins, « *sont affectés à l'OTAN* ». Bien qu'ils restent sous contrôle national en temps de paix, ils sont « *placés sous le commandement suprême allié en cas de nécessité* » et leurs cibles sont définies « *en coordination* » avec le commandement américain.

Les forces françaises (quatre-vingts missiles basés à bord de sous-marins et dix-huit missiles basés à terre) sont plus nettement autonomes, la France s'étant retirée du commandement militaire de l'OTAN en 1966. Néanmoins, la France – dit le rapport – est, comme la Grande-Bretagne, signataire du pacte atlantique qui lui impose de « *défendre les autres signataires d'une manière appropriée à l'attaque* ». Son retrait de l'organisation militaire de l'OTAN, selon M. Gellner, ne la délie pas de ses obligations.

Le pacte atlantique déclare seulement que, en cas d'attaque armée contre une des parties, « *chacune d'elles* » l'« *assistera en prenant aussitôt (...) telle action qu'elle jugera nécessaire (...), y compris l'emploi de la force armée* ». En revanche, le traité de l'U.E.O. déclare précisément qu'au cas ou un des signataires « *serait l'objet d'une agression armée en Europe, les autres lui porteront (...) aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres* » (art. 5).

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● *LE PRÉSIDENT SILES* ZUAZO a rejeté un accord de cogouvernement avec la centrale ouvrière bolivienne (COB), lundi 15 août à Cochabamba, et il a proposé un gouvernement de « *toutes les classes sociales* ». Selon le ministre de l'information, le refus du président s'explique par le « *programme de révolution sociale* » de la COB débouchant sur la prise du pouvoir par les travailleurs. – *(A.F.P.)*

Chili

● DE NOUVEAUX HEURTS se sont produits entre la police et des manifestants, dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 août, à Pudahuel, quartier périphérique de Santiago, où a été tuée l'une des vingt-quatre victimes tombées ces derniers jours. Selon la police, les affrontements ont duré plusieurs heures. Les manifestants auraient incendié un autobus. – *(A.F.P.)*

Haute-Volta

● LE CAPITAINE THOMAS SANKARA, nouveau chef de l'Etat voltaïque, a sévèrement mis en garde mardi 16 août les anciennes personnalités de la vie politique du pays contre toute activité subversive qui serait entreprise contre le nouveau régime. Il a reçu, notamment mardi, le premier président du pays, M. Maurice Yameogo (1960-1966), le président Lamizana (1966-1980), *M. Gérard* Kango Ouedraogo, ancien premier ministre (1971-1973), et président de l'Union démocratique voltaïque (U.D.V.). Le capitaine Sankara a invité ses interlocuteurs à ne pas quitter les lieux où ils résident habituellement, et à ne pas recevoir à leur domicile plus de trois personnes à la fois. – *(A.F.P.)*

Ouganda

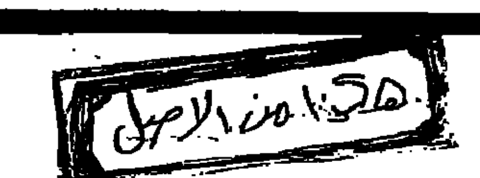
● TROIS RESPONSABLES LOCAUX DU PARTI AU POUVOIR, le Congrès du peuple (U.P.C.), ont été assassinés, mardi 16 août, à la périphérie de Kampala, rapporte Radio-Ouganda. Selon des témoins, M. Mua Sekulima a été abattu *par des inconnus à son domicile*. Quelques minutes plus tard, M. J.-M. Sebina a été tué au volant de sa voiture, à proximité du domicile de M. Sekulima. Enfin, les assassins se sont dirigés dans un *quartier voisin et y ont* tué M. Twaha Mulindwa. – *(Reuter.)*

Pérou

● LE PRÊTRE FRANÇAIS JEAN-MARIE MONDET a quitté mardi 16 août le Pérou pour la France, où il prendra du repos. Selon les autorités péruviennes, il ne s'agit pas d'une expulsion. Le Père Mondet était soupçonné d'être lié au Sentier lumineux. Il a été libéré lundi par *le juge d'instruction faute de preuves.* (*le Monde* du 17 août). – *(A.F.P.)*

Turquie

● LA PARUTION DU QUOTIDIEN LIBÉRAL *Milliyet* a été suspendue pour une durée indéterminée par les autorités militaires pour « *violation de la loi martiale* ». Le quotidien avait publié dimanche un article critiquant la façon dont les militaires envisagent le retour à la démocratie. Cette suspension intervient une semaine après celle du quotidien de droite *Tercuman*. – *(A.F.P.)*



EUROPE

Pologne

Gdansk est placée sous haute surveillance pour empêcher toute manifestation dans les rues et les églises

Les autorités polonaises viennent d'utiliser pour la première fois depuis la levée de l'état de guerre, le 22 juillet dernier, les dispositions adoptées par le Parlement renforçant l'arsenal de la répression. Vingt-quatre heures à peine après la mise en demeure de M. Lech Walesa aux autorités, celles-ci ont réagi par une fin de non-recevoir en plaçant le département de Gdansk sous haute surveillance jusqu'au 15 septembre. Lundi, M. Walesa s'était associé à l'appel de la *« commission de Solidarité des chantiers navals Lénine »* exigeant des négociations entre le pouvoir et le syndicat Solidarité *« sous l'arbitrage de l'épiscopat »*. Faute de négociations, les syndicalistes s'apprêtent à manifester le 22 août et à lancer un appel à la grève perlée.

L'an dernier, le 31 août, le deuxième anniversaire de la signature des accords de Gdansk avait donné lieu, malgré l'état de guerre, à des manifestations massives dans tout le pays — il y avait eu cinq morts. La montée en première ligne de M. Walesa constitue un tournant décisif en apportant la preuve que Solidarité a choisi de passer à l'offensive et de radicaliser la lutte pour arracher l'application des vingt et un points des accords de Gdansk.

Il est vrai que de nombreux indices montrent une effervescence des esprits et une combativité intacte des troupes du syndicat un peu partout ailleurs qu'aux chantiers Lénine, dont les ouvriers furent le fer de lance de la révolte de 1980. Ainsi, à Czestochowa, les cérémonies de l'Assomption en l'honneur de la Vierge noire, patronne de la Pologne, ont revêtu le caractère d'une kermesse de Solidarité. Devant le sanctuaire notamment, il y avait des dizaines de banderoles de Solidarnosc, dont par exemple celle-ci : *« Gdansk est notre espoir, nous sommes des millions. »*

Les mesures qui viennent d'être décrétées par le général Mieczyslaw Cygan, préfet du département, sur l'ordre du ministre de l'intérieur, montrent que l'on prend à présent au sérieux les menaces de grèves et de manifestations depuis que *l'« ancien président de l'ancien syndicat »* s'y est associé ouvertement. Les mesures valables pour un mois dans la voïvodie de Gdansk interdisent tous rassemblements et réunions illégales. Toute personne qui y participerait serait passible d'une peine pouvant aller jusqu'à trois mois de prison ou d'amendes qui seront infligés par des tribunaux de simple police, *« selon une procédure accélérée »*.

Enfin, l'Eglise n'est pas épargnée : tombe sous le coup de ces dispositions toute personne qui *« mettrait les lieux de culte à disposition pour des rassemblements dont le caractère est étranger à la religion »*. Cette procédure d'urgence sera également appliquée en ce qui concerne l'affichage et la simple diffusion de tracs jugés subversifs, l'occupation illégale de tout local appartenant à l'administration comme l'utilisation en vue de tels rassemblements de tout matériel des entreprises : radios, circuits télévisés, magnétophones, haut-parleurs et véhicules.

La visite de M. Honecker

Le même jour, à Varsovie, le général Jaruzelski recevait M. Erich Honecker, arrivé pour une *« visite officielle d'amitié »* de trois jours. Le chef de l'Etat et du parti est-allemands, qui fut l'un des critiques les plus virulents du « laxisme » des Polonais dans la lutte contre la « contre-révolution », ouvre ainsi aux yeux de la presse polonaise *« une page nouvelle en matière de coopération politique et économique »* entre les deux pays. *Zycie Warszawy* estime que *« la Pologne est redevenue un partenaire politique crédible »* pour ses amis du bloc socialiste.

Les entretiens entre les dirigeants est-allemand et polonais portent sur *« les mesures pratiques pour promouvoir la coopération économique, scientifique, technique et industrielle »*. L'agence PAP les a qualifiés de *« très cordiaux et sincères »*, ce qui implique que l'accord n'est pas encore complet. Ils se poursuivent ce mercredi.

A Vienne, enfin, un groupe de travail de représentants des banques occidentales créditrices et des représentants de la banque polonaise Handlowy a entamé mardi 16 août un nouveau round de négociations sur le rééchelonnement de la dette polonaise.

Les experts examinent une proposition faite par les banques occidentales à la mi-juillet consistant à porter à dix ans la période de remboursement de 95 % du principal pour l'échéance 1983, soit 1,5 milliard de dollars, apprend-on de source bancaire à Vienne. Les intérêts exigibles pour cette année, de l'ordre de 1,1 milliard de dollars, doivent être accordés sous forme de crédits commerciaux à courte échéance à la Pologne. Fin 1982, la dette de la Pologne vis-à-vis de l'Occident était de 25 milliards de dollars, dont 17,5 milliards étaient des créances garanties par les gouvernements et le reste des dettes bancaires non garanties.

Union soviétique

Interventions françaises en faveur de M. Iossif Begun

Le parti radical, le parti socialiste unifié et une cinquantaine de députés et sénateurs français ont envoyé, mardi 16 août, à M. Youri Andropov un télégramme lui demandant de *« tout mettre en œuvre »* pour que M. Iossif Begun, défenseur de la culture juive en U.R.S.S., *« soit rendu à la liberté »*.

M. Begun, qui attend en vain depuis douze ans l'autorisation d'émigrer en Israël et qui a déjà été deux fois condamné, est emprisonné depuis le 6 novembre dernier sous l'inculpation d'*« activités antisoviétiques »*. Son procès, qui devait s'ouvrir le 25 juillet à Vladimir (nord-est de Moscou), a été reporté.

Les signataires du télégramme se déclarent *« consternés »* par la perspective de ce procès et soulignent que *« la défense d'une culture, même minoritaire, ne saurait être considérée comme un délit »*. En effet, ce que les autorités reprochent en fait à M. Begun, c'est de vouloir que l'enseignement de l'hébreu soit autorisé officiellement.

D'autre part, à Riga, un tribunal a condamné, le 11 août, une baptiste lettone, Mme Lydia Dorouina, pour *« activités antisoviétiques »*, à cinq ans de camp et à trois ans de relégation, vient d'annoncer la Fédération des exilés lettons à Stockholm. Cette couturière de cinquante-huit ans avait déjà fait deux ans de prison (1970-1972) pour avoir traduit en letton et diffusé des œuvres d'Alexandre Soljenitsyne. Elle a été arrêtée pour *« possession de matériel de propagande antisoviétique »* lors des perquisitions entreprises en janvier par le K.G.B., de manière systématique chez les Lettons rendus suspects par leurs convictions religieuses ou nationalistes.

A Moscou, Mmes Tatiana Pletneva et Irina Nagle, appartenant au petit syndicat indépentant Smot, ont commencé, mardi 16 août, un jeûne de dix jours pour attirer l'attention du Congrès international des mathématiciens, qui se tient dans le même temps à Varsovie, sur le sort de Valéry Senderov, condamné il y a quelques mois à sept ans de prison et à cinq ans de relégation. Membre du Smot, ce jeune mathématicien a été sanctionné, notamment pour avoir participé à la rédaction d'un rapport sur la discrimination dont font l'objet les juifs d'U.R.S.S. au concours d'entrée à l'université et notamment à la faculté de mathématiques.

● *Un Bielorusse condamnée à mort pour « crimes de guerre ».* — Selon l'Agence Tass, M. Alexandre Korol aurait participé avec les troupes d'occupation allemandes à des expéditions punitives et en particulier au massacre, le 12 juin 1942, de cent quarante habitants du village de Romanovo (aujourd'hui Lenino). Son procès, qui s'est déroulé à Sloutsk (*Biélorussie*), a duré trois jours. Son recours en grâce a été rejeté par le présidium du soviet suprême de Biélorussie, car *« il n'y a pas de prescription pour les crimes de guerre »*, écrit l'Agence. Généralement, la sentence est exécutée en U.R.S.S. sitôt le rejet du recours en grâce. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article sur l'assassinat de Somoza, paru dans *le Monde* daté mardi 16 août. L'interview à laquelle il est fait allusion a été réalisée « quelque part au Pérou » et non au Paraguay.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Washington reconnaît avoir aidé Barbie

(Suite de la première page.)

Le département d'Etat ayant annoncé que, s'il était découvert, l'ancien chef de la gestapo lyonnaise serait renvoyé en France, l'armée décida de l'évacuer, avec sa famille, à Gênes, où une organisation basée à Rome, appelée « Rat Line », spécialisée dans la prise en charge de déserteurs et d'espions d'Union soviétique et dirigée par un prêtre catholique croate, se chargea, moyennant finances, de lui procurer un faux passeport de la Croix-Rouge au nom de Klaus Altmann et un visa bolivien.

M. Ryan, commentant son rapport au cours d'une conférence de presse, a déclaré que les Etats-Unis n'aprouvaient pas l'action de ces officiers, qui, a-t-il dit, était *« illégale »*, mais a estimé que les responsables de la fuite de Barbie avaient agi dans le cadre de leurs fonctions.

Ce sont cependant ces déclarations mensongères qui ont induit en erreur la haute commission et le département d'Etat et les ont amenés à tromper les Français, a indiqué M. Ryan, qui a ajouté : *« Nous avons retardé la justice à Lyon. »* Et M. Ryan a recommandé que le gouvernement américain exprime au gouvernement français ses regrets pour les responsabilités qu'il a assumées en faisant *« obstruction à la justice »*. M. Ryan a ajouté qu'il souhaitait que son gouvernement promette au gouvernement français de coopérer *« de la façon la plus appropriée »* à l'enquête à l'issue de laquelle Barbie sera jugé. Le département de la justice avait d'ailleurs fait connaître le 12 août à l'ambassade de France ses *« regrets profonds »*. Regrets que le président Reagan, en vacances en Californie, a confirmés mardi.

M. Ryan estime cependant que les anciens officiers responsables de la fuite de Barbie ne doivent pas être poursuivis, car ils n'ont agi que pour ce qu'ils croyaient être *« les intérêts des États-Unis et du gouvernement américain »*. Au surplus, il y a, en droit américain, une prescription de cinq ans pour le délit d'obstruction à la justice.

Le rapport assure que les officiers en question ne savaient pas que Barbie était recherché pour crime de guerre et que, dans la confusion de l'après-guerre, les Américains redoutaient plus l'expansion du communisme que le retour du nazisme. Le rapport indique discrètement que les officiers américains ne faisaient pas confiance aux services de renseignements français qu'ils jugeaient infiltrés par des agents communistes et même soviétiques.

Interrogé par la chaîne de télévision P.B.S., M. Ryan a confirmé que les officiers des services de renseignements avaient menti au département d'État pour « couvrir » Barbie. Pour lui, ces officiers ne cherchaient pas à protéger un nazi, mais un informateur américain que les Français voulaient interroger. C'est bien là, semble-t-il, le cœur du problème : *« Nous avions affaire à un nouvel adversaire »*, a dit M. Ryan. Et un témoin direct, l'ancien chef des opérations de contre-espionnage américain dans la région d'Augsbourg, M. Eugene Kolb, a confirmé : *« Nous étions en pleine guerre froide, nous avions des tâches nouvelles et peu de personnel américain qualifié pour y faire face. Nous n'avions pas confiance dans les Français. »*

Mais qui a donc couvert, à l'époque, les décisions de ces officiers ? Pour M. Kolb, le haut commandement américain ne pouvait pas ne pas être au courant. Il admet qu'il y a eu, à l'époque, *« beaucoup d'actions clandestines »*. M. Ryan a assuré que les dossiers détenus par les Français n'avaient pas, en 1949, été communiqués aux Américains qui savaient, certes, que Paris voulait Barbie, mais ignoraient pour quelles raisons précises.

Invoquant la disparition de nombreux témoins et la mémoire parfois hésitante des survivants, M. Ryan a reconnu que son rapport pouvait présenter quelques insuffisances, mais il a affirmé que la décision de protéger Barbie n'est jamais venue de Washington. Quant aux rumeurs selon lesquelles des services américains auraient envisagé, dans les années 60, d'utiliser de nouveau Barbie alors installé en Amérique du Sud, M. Ryan est formel : la C.I.A. s'y est opposée.

M. Julius Berman, président de la conférence des présidents des organisations juives, n'a pas caché ses doutes : pour lui, il y avait suffisamment d'informations qui circulaient alors sur les anciens nazis cachés en Allemagne pour que les services américains soient en mesure de mener une enquête sérieuse sur le dénommé Klaus Altman. Il estime que tout n'a pas été dit sur cette affaire :*« Ceux qui, à l'époque, ne savaient pas en fait ne voulaient pas savoir »*, affirme-t-il.

NICOLE BERNHEIM.

WASHINGTON VA LIVRER POUR 530 MILLIONS DE DOLLARS D'ARMES A TAIWAN

Washington *(A.F.P.)*. — La décision du gouvernement américain de vendre pour 530 millions de dollars d'armes à Taiwan a pris effet mardi 16 août, le Congrès ne s'y étant pas opposé dans les délais prévus. Le département de la défense avait informé le Congrès de son intention de procéder à cette vente le 15 juillet dernier, et ce dernier disposait d'un délai de trente jours pour s'y opposer, ce qu'il n'a pas fait.

Les fournitures américaines à Taiwan comprendront des missiles anti-aériens, ainsi que l'équipement destiné à moderniser les chars de type M-48, datant de la guerre de Corée, dont est dotée l'armée taïwanaise. Cette vente est la seconde en importance effectuée par le gouvernement de M. Reagan à Taiwan. Les États-Unis lui avaient livré l'an dernier des avions de combat pour une somme globale de 622 millions de dollars.

L'AFFAIRE DES DOCUMENTS CARTER RÉCUPÉRÉS PAR L'ÉQUIPE ÉLECTORALE DE M. REAGAN

Le président a été interrogé par le F.B.I.

Santa-Barbara *(A.F.P.)*. — Le « Debategate », l'affaire des documents de la campagne électorale de 1980 de M. Carter, mystérieusement parvenus entre les mains de l'équipe de M. Reagan, a rebondi mardi 16 août, troublant le début des vacances du président américain dans son ranch californien. Des agents du F.B.I. ont interrogé le président lui-même, le 11 août, pour tenter de faire la lumière sur cette *« fuite »*, a indiqué, mardi, à Santa-Barbara, un porte-parole de la Maison Blanche, qui a confirmé les révélations faites début juin par le *Washington Post*.

L'entretien, tout à fait inhabituel, a duré près d'une heure, et le président a répété qu'il ignorait tout de cette affaire et qu'il avait demandé à tous ses conseillers de se montrer coopératifs avec les enquêteurs. Les révélations du *Washington Post* ont plongé dans l'embarras l'entourage du président.

Le malaise a pour origine une curieuse machine, très controversée, le détecteur de mensonges, censé déterminer si une personne dit la vérité ou la cache en mesurant des données physiologiques comme son rythme cardiaque.

Le F.B.I. envisagerait d'avoir recours à cet appareil pour son enquête. Or M. Reagan avait lui-même, en avril dernier, fait l'éloge de ce procédé. Dans une directive, qui avait alors soulevé une polémique, il avait demandé à tous les responsables gouvernementaux ayant accès à des documents confidentiels de s'y soumettre en cas de besoin.

Le porte-parole de la Maison Blanche n'a pas exclu mardi l'emploi du détecteur de mensonges, indiquant que le président n'avait pas de conseil à donner au F.B.I. à ce sujet. Parmi les personnalités qui pourraient être invitées à s'y soumettre figurent deux responsables, MM. James Baker, secrétaire général de la Maison Blanche, et William Casey, directeur de la C.I.A., qui ont tenu des propos contradictoires. M. Baker a en effet publiquement affirmé avoir reçu le document sur la campagne de M. Carter des mains de M. Casey, alors que ce dernier soutient qu'il n'a rien fait de tel. Le détecteur de mensonges les départagera-t-il ?

Honduras

LES DIRIGEANTS DES FORCES ANTISANDINISTES VEULENT DOUBLER LEURS EFFECTIFS

Tegucigalpa *(Reuter)*. — Deux dirigeants de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.), luttant depuis le Honduras contre le gouvernement sandiniste de Managua avec l'appui de Washington, ont indiqué, mardi 16 août, qu'ils entendaient porter le nombre de leurs hommes à vingt-cinq mille, soit plus du double de leurs effectifs actuels.

MM. Edgar Chamorro et Indalecio Rodriguez, deux des sept membres de la direction collégiale du mouvement rebelle formé voici moins de deux ans à Miami, affirment que la F.D.N. compte actuellement dix mille hommes, contre à peine cinq cents lors de sa création.

Selon des informations en provenance de Washington, l'administration Reagan envisagerait de porter les effectifs de la F.D.N. à environ seize mille hommes et la C.I.A. aurait réclamé 80 millions de dollars pour les besoins de l'insurrection au titre de l'exercice financier qui débute au mois d'octobre.

● *Les forces sandinistes* ont fait échec à une tentative des rebelles pour s'emparer de San-Rafael-del-Norte, au nord du Nicaragua. Vingt rebelles et deux soldats gouvernementaux ont été tués alors que les forces nicaraguayennes rejetaient les assaillants dans les montagnes. Le ministère de la défense a annoncé, d'autre part, lundi, que six rebelles ont été tués dans la province voisine de Nueva-Segovia. Trois soldats sandinistes sont morts dans une embuscade. — *(Reuter.)*

Argentine

UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL A ÉTÉ LANCÉ CONTRE LICIO GELLI

Buenos-Aires *(A.F.P., Reuter)*. — Un mandat d'arrêt international a été lancé par les autorités argentines contre Licio Gelli, le grand maître de la loge maçonnique italienne P 2, évadé d'une prison de Genève le 10 août. Le juge fédéral Oscar Salvi, chargé d'enquêter sur les activités de la P 2 en Argentine, a d'autre part ordonné la saisie de tous les comptes courants, dépôts et coffres-forts au nom de Gelli (dont 10 kilos d'or dans un coffre de la banque Shaw à Buenos-Aires), ainsi que d'une ferme de 718 hectares qui lui appartenait.

Les affirmations de la presse argentine selon lesquelles Gelli se trouverait dans ce pays n'ont cependant pas été confirmées. Les enquêteurs ont perdu sa trace après son embarquement à bord d'un avion privé à Annecy, le 10 août.

Cette affaire a pris des proportions considérables en Argentine étant donnée l'implantation de la loge P 2 dans les milieux industriels et politiques. L'amiral Massera, ancien commandant en chef de la marine et l'un des membres de la junte qui a pris le pouvoir en mars 1976, est notamment soupçonné d'avoir entretenu d'étroites relations avec Gelli. Le juge Salvi avait ordonné son arrestation le 13 juin, et il doit être jugé pour *« entrave au déroulement de l'enquête »* sur le meurtre d'un industriel, Fernando Bronca, en 1977. Le prédécesseur de M. Salvi avait quitté l'Argentine en décembre 1982 après avoir reçu des menaces de mort, alors qu'il enquêtait notamment sur les activités de la P 2.

PROCHE-ORIENT

Liban

La tournée de M. Moshe Arens à Beyrouth-Est risque de porter atteinte à l'autorité de l'Etat

Le retrait sur de nouvelles positions des forces israéliennes au Sud-Liban, pourrait se faire d'ici *« au plus quelques jours »* a déclaré mardi, à *Tel-Aviv*, le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Moshe Lévy. Cette déclaration intervient quelques heures après la tournée impromptue, à Beyrouth-Est, du ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens.

De notre correspondant

Beyrouth. — En même temps qu'il proclamait très haut qu'Israël n'a aucune intention de se maintenir au Liban, que le redéploiement des forces israéliennes le long du fleuve Awali est une étape sur la voie de leur retrait global, qu'il souhaite ardemment un gouvernement central libanais fort, qui rétablirait son autorité sur chaque pouce des 10 452 kilomètres carrés du territoire national, que les allégations prêtant à Israël des intentions de partage ou de partition du Liban ne reposent sur aucun fondement et qu'enfin c'est la Syrie qui entrave le retrait des forces étrangères du Liban, le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, minait par une tournée intempestive à Beyrouth-Est (secteur chrétien), l'autorité de l'État libanais, dont il dit souhaiter le renforcement.

En dehors de ces propos, en principe rassurants, qu'a fait le ministre israélien ? Tout d'abord, il a parlé à Baabda, au siège de la mission israélienne, à quelques centaines de mètres de la présidence de la République, alors qu'il aurait pu le faire n'importe où ailleurs, dans les territoires occupés par son armée au Liban. Ensuite, accompagné du commandant en chef des « forces libanaises », M. Fadi Frem, il s'est rendu à leur Q.G., à la Quarantaine, en plein Beyrouth, où, théoriquement, depuis leur retrait de la capitale, les Israéliens n'ont plus accès.

Photos, gerbe au monument aux morts des milices chrétiennes, rien n'a manqué, et tout s'étale dans la presse avec l'agacement et la gêne que cela peut susciter au niveau officiel et parmi la population musulmane. Après avoir reçu une délégation des ligues chrétiennes, le ministre israélien a rendu visite à M. Camille Chamoun, président du Front libanais (chrétien), à son domicile d'Achrafié, toujours en plein Beyrouth, en présence du fils de ce dernier, M. Dany Chamoun, qui avait effectué la semaine passée une visite remarquée en Israël. Enfin, il a gagné Bickfaya, où il a rencontré le chef des Phalanges, M. Pierre Gemayel, à quelques pas de la résidence d'été du fils de celui-ci, qui est le président de la République, M. Amine Gemayel. Pas de photo ici, M. Gemayel père ayant fait savoir à son précédent visiteur de Jérusalem, le général Sharon, que *« le Liban ne fera pas la guerre à vingt et un pays arabes pour faire la paix avec Israël »*.

Par cette tournée, M. Arens s'est arrogé des droits que l'accord libano-israélien du 17 mai, toujours en suspens, lui avait catégoriquement refusés, puisque Israël demandait un bureau à Beyrouth et qu'il n'en a obtenu qu'un à Baabda. De plus, en mettant en relief la présence militaire des « forces libanaises » à Beyouth-Est, en principe rendu à l'autorité de l'État et de son armée — connue de tout le monde et pudiquement ignorée dans la mesure où elle ne s'étale pas dans la rue, — il embarrasse le gouvernement. En se comportant en interlocuteur privilégié des chrétiens, toutes tendances réunies, pour ne pas dire en « protecteur », il s'emploie à les compromettre au regard d'un monde arabe, qui continue à ne pas les renier.

Les Syriens aussi...

Plus encore qu'à l'égard de l'islam libanais, cette visite apparaît comme une provocation à l'égard du président Gemayel. Après avoir rencontré M. Arens, M. Camille Chamoun a d'ailleurs déclaré : *« les Israéliens souhaitent trouver des officiels libanais à qui parler et sont prêts à offrir leur aide à l'État libanais pour que tout se passe normalement en montagne et que l'armée libanaise y prenne en charge la sécurité. »* M. Arens avait lui-même proposé, dans sa conférence de presse, les bons offices d'Israël entre druzes et chrétiens, d'une part, druzes et armée libanaise, de l'autre, tout en prenant la précaution de préciser que son armée *« n'est pas en mesure d'exercer des pressions sur une quelconque organisation ou communauté au Liban »*.

La presse libanaise a noté que le même jour, au même moment, le général Tlass, ministre syrien de la défense, inspectait ses troupes au Liban.

LUCIEN GEORGE.

● *Incident diplomatique koweïto-américain.* — Le département d'Etat a exprimé le mardi 16 août la *« profonde désapprobation »* de Washington à l'égard de la décision du Koweït de récuser M. Brandon Grove comme nouvel ambassadeur auprès de l'Emirat. Le Koweït a invoqué, à l'appui de son refus, la raison que M. Grove avait servi comme consul général à Jérusalem. Le département d'État a annoncé que le gouvernement américain, dans ces conditions, *« n'envisageait pas, dans l'immédiat, de nommer un autre candidat à ce poste »*. — *(A.F.P.)*

M. FERNAND WIBAUX EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU LIBAN

Le *Journal officiel* du jeudi 18 août publiera la nomination de M. Fernand Wibaux comme ambassadeur à Beyrouth en remplacement de M. Paul Marc Henry.

[Né en 1921, M. Fernand Wibaud a commencé sa carrière au ministère de l'intérieur en 1944. Il a appartenu à divers cabinets ministériels (sous-secrétariat à la France d'outre-mer (1949), ministère de la marine (1950-1951), coopération (1976). Il a été également chef du service fédéral de la coopération en A.O.F. (1952-1955), directeur de l'office du Niger (1956-1960), consul général puis chargé d'affaires et ambassadeur à Bamako (Mali) (1960-1964), directeur de l'office de coopération et d'accueil universitaire (1964-1968), ambassadeur à Fort-Lamy (Tchad) (1968-1974), directeur des affaires culturelles et sociales au ministère de la coopération (1974-1975), directeur de la coopération culturelle et technique (1976). Depuis 1977 il était ambassadeur au Sénégal et simultanément en Guinée Bissau (jusqu'en 1979), au Cap-Vert (jusqu'en 1980) et en Gambie.]



Le Monde

LE SILENC

Autant en emporte la crise

Contre la pensée-tract

L'AFFAIRE DES DOCUMENTS CARTER RÉCUPÉRÉS PAR L'ÉQUIPE ÉLECTORALE DE M. REAGAN

Le président a été interrogé par le F.B.I.

PROCHE-ORIENT

Liban

La tournée de M. Moshe Arens à Beyrouth-Est risque de porter atteinte à l'autorité de l'Etat

Le Monde

politique

LE SILENCE DES INTELLECTUELS DE GAUCHE

Autant en emporte la crise

(Suite de la première page.)

Les gourous sont fatigués. Le goulag, la Pologne, l'Iran, tout cela ne fait plus vraiment recette. Alors on a imaginé un ultime recours. Quelque chose dans le genre du « dernier gala ».

Après le roman centré sur le mal d'écrire, le film sur la fin du cinéma, après le post-moderne et la mort de la philosophie, on lance le thème du prophète intellectuel pataugeant dans sa propre déchéance. Mais, monsieur Gallo, monsieur Boggio, je crains que vous n'arriviez bien tard ! Il n'y a *déjà plus*, ou pratiquement plus, d'abonnés aux numéros que vous demandez. Tous ceux qui font aujourd'hui profession de penser, de chercher, de créer, de produire d'autres possibles, ne se ronnaissent plus *dans aucun porte-parole*. Et, rassurez-vous sur leur santé, ils ne s'en portent que mieux !

Sans vouloir donc parler au nom de qui que ce soit, et pour avoir moi-même quelque peu évolué dans les eaux des pétitionnaires et autres « seigneurs de la guerre », je crois qu'il est temps que nous prenions, les uns et les autres, notre parti de cette situation nouvelle, irréversible et prometteuse.

Est-ce à dire que soit interdit désormais *tout dialogue* entre les « forces vives » de ce pays et le gouvernement de la gauche ? Sincèrement, je ne le pense pas. Mais je crois que la méthode de M. Gallo n'est pas la bonne. S'il tient vraiment *à entrer en communication* avec les nouvelles générations de penseurs et de créateurs, je me permettrai de lui suggérer de s'y prendre autrement, d'adopter un autre ton, de choisir d'autres thèmes. Que n'organise-t-il pas, par exemple, un débat entre le pouvoir et l'intelligentsia réelle — pas seulement celle de la rive gauche et du seizième arrondissement, — où pourraient être mis en cause :

— Le style néo-gaulliste de M. Mitterrand, son acceptation tranquille des institutions du « coup d'Etat permanent », le renoncement à tout projet de réforme constitutionnelle (en particulier l'abandon de l'idée de référendum d'initiative populaire) ;

— Le fonctionnement des partis de gauche et leur façon de tourner en rond, sans relais social consistant ;

— Les perspectives d'évolution vers une société multiraciale et transculturelle, où les millions d'immigrés qui vivent et travaillent en France comme des Français bénéficieront des mêmes droits civils et politiques, suivant les promesses qui avaient été faites ;

— Le partage du travail, comme moyen de donner à ce pays « un supplément d'âme » et de lui restituer, peut-être, sa « compétitivité » sur le marché de l'intelligence, du savoir et de la création ;

— *Une* politique de transformation radicale de l'habitat, de l'urbanisme, des équipements collectifs (remise en question du fonctionnement actuel de l'éducation nationale, des prisons, des hôpitaux psychiatriques, etc.) ;

— L'opportunité de l'utilisation des crédits publics dans des entreprises telles que la bombe à neutrons et les sous-marins nucléaires ;

— Les initiatives concrètes que la France pourrait prendre pour lutter contre la faim dans le monde et pour favoriser l'émancipation économique et sociale du tiers-monde.

Mené à grande échelle et dans tout le pays, un tel débat serait susceptible, à mon sens, de « reconstituer » les interlocuteurs collectifs de gauche qui paraissent manquer au gouvernement actuel. A la condition toutefois qu'il ne s'agisse pas d'un échange formel, académique, mais qu'il soit assorti de la mise en place de moyens susceptibles d'amorcer de réels changements. En d'autres termes, qu'on cesse de renvoyer les perspectives de tranformation et d'innovation dans ce pays aux hypothétiques lendemains de l'après-crise.

FÉLIX GUATTARI.

Ras le bol...

Ras-le-bol des « intellectuels » ! La France, profonde ou superficielle, est en vacances depuis au moins le 14 juillet, et voilà que *le Monde*, voulant rivaliser avec *les Nouvelles (littéraires)*, se met dans la tête de faire bronzer même le cerveau de ses pauvres lecteurs !

Le petit nombre élu aura eu tout loisir de reconnaître les *siens : enfin*, ceux qui seront passés chez Pivot, à la seule exception du « linguiste » Millner. D'où des explications emberlificotées, du genre, malheureux, « suicide théorique d'Althusser ».

Les heureux vacanciers que nous sommes n'ont que faire de tout ce galimatias. Ouvrons les fenêtres et regardons le monde, pas *le* journal !

Quand les intellectuels patentés font l'amour, qui, dans la situation internationale actuelle, irait leur reprocher de ne plus faire la guerre, même sous sa forme soi-disant révolutionnaire ?

Le respect de la science et de la vie, l'allégresse de la lumière sur les monts et les eaux, qui en parle dans tous ces papiers gris pour pepivores ?

UN GROUPE DE LECTEURS.

Répliques...

● A Alfred Grosser

Je lis sous la plume de M. Grosser dans *le Monde* du 5 août : « *L'éloge de la culture continue à aller de pair avec le mépris pour les bibliothèques, instruments pas assez spectaculaires pour accroître la gloire du pouvoir...* »

Vous me permettrez de citer quelques chiffres qui seront bientôt publiés. Lorsque, grâce aux efforts de l'Etat et des collectivités locales, le nombre des bibliothèques municipales passe de 617 (1981) à 644 (1983) dans 803 villes de plus de 10 000 habitants, ce n'est pas rien (et cela n'est pas toujours « *spectaculaire* ») ! Lorsque les subventions de l'Etat aux communes permettant l'aide à la création d'emplois scientifiques passent de 0 franc (vous avez bien lu) en 1981 à 30 millions de francs en 1983, ce n'est pas rien ! Lorsque les subventions permettant un meilleur fonctionnement des bibliothèques dans les villes passent de 10 millions en 1981 à 148 millions *en 1982 et à 115 millions en* 1983 (prévisions), ce n'est pas rien ! Lorsque les crédits de fonctionnement permettant aux bibliothèques centrales de prêt l'achat de mobilier, quelquefois prêté aux petites communes, passent de 0 franc en 1981 et 0 franc en 1982 à 14 millions de francs en 1983, ce n'est pas rien (mais les intellectuels parisiens des bibliothèques centrales de prêt, n'est-ce-pas...) !

Lorsque enfin la direction du livre et de la lecture embauche quatre informaticiens pour travailler à un logiciel (sans doute imparfait mais qui aura le mérite d'exister) qui permettra, enfin, de commencer à aider à satisfaire de vieilles revendications des professionnels, comme la coopération — nécessaire — entre les bibliothèques, le recensement des fonds existants, la connaissance plus affinée de l'ensemble de notre patrimoine national, les publications collectives, etc., on comprendra qu'il ne s'agit pas là de « *gadget* » (A.G.), on espère, on pense, que les promesses semées ne se réduiront pas à des « *coups d'éclat* » (A.G.).

Lorsque le territoire national est enfin doté des 17 bibliothèques centrales de prêt manquantes et que 100 emplois départementaux environ seront créés en 1983, on a un aperçu de l'effort entrepris.

Enfin je rappellerai que notre pays était doté de 17 vidéothèques en 1981 contre 47 en 1983.

JEAN-CLAUDE STEFANI,
bibliothécaire.
(Montreuil.)

● A Vercors

Je viens de lire, dans *le Monde* du 6 août, sous la plume de Vercors, que « *les moins favorisés peuvent bouder la pomme de terre pour le bœuf ou l'agneau (et pas les bas morceaux !)* ».

L'auteur de l'article ne doit pas, effectivement, connaître les bas morceaux puisque, dit-il : « *Je vois le bifteck à 100 F le kilo alors que la pomme de terre (nouvelle) est à 2,50 F.* ». A 100 F le kilo, en fait de bifteck, il s'agit de filet de bœuf.

Je suis, aujourd'hui, sur le tard, un nanti et je mange du bifteck (pas du filet pourtant). Mais, avec ma femme, je fais le marché. Je vois de vieilles dames, correctement mises, ramasser furtivement les fruits trop mûrs rejetés par les marchands. J'apprends par une enquête à la radio que, dans des cantines scolaires de quartiers populaires le personnel, asssez souvent, est amené à augmenter les parts pour les enfants, dont, visiblement, c'est le seul repas convenable. Je sais qu'ici le Secours catholique a vu glisser de plus en plus une part des demandes d'aide qu'il reçoit vers des demandes directement alimentaires.

JEAN THIRION.
(Marseille.)

● *L'Alliance écologique* que préside M. Jean-Claude Delarue et qui regroupe les écologistes favorables à la majorité « *se félicite de la volonté clairement affirmée par le président de la République de donner la priorité à la réhabilitation des cités de banlieues les plus défavorisées* ». Elle rappelle que « *la responsabilité de la dégradation de ces cités incombe à la droite* ».

Contre la pensée-tract

(Suite de la première page.)

Les philosophes qui comptent refusent les gros concepts ; ils s'ancrent — avec force — sur des champs plus pointus. Qui aujourd'hui oserait penser la société comme un tout ? Chacun — bateleur mis à part — se méfie des inflations réthoriques, des visions du monde, du moralisme à la petite semainé. Bref les philosophes — reprenant les classiques — refusent, en tant que philosophes, de dire ce qui doit être pour s'essayer à penser ce qui est.

Sans systèmes généraux beaucoup inventent, dans une liberté extrême ; quelques-uns désespérent d'avoir perdu de grands repères. Le respect, les révérences obligées ont été remplacés par d'autres formes de rigueur. Ainsi bousculer Marx ou Descartes, à coup d'ethnologie ou de désir, s'avère mille fois plus fécond que le respect religieux qui paralysait hier encore.

Assurément, la France n'a pas UN philosophe, elle en a beaucoup. Et tous ceux-là — c'est peut-être leur seul point commun — refusent de se mouler dans une eschatologie, dans une philosophie de l'histoire. Bref, notre temps s'échappe du « retour à » pour s'efforcer d'inventer.

Certes, les rencontres sont *difficiles, hésitantes* ; *pourtant* ces précautions valent mieux que des regroupements rapides où ne s'échangent que quelques banalités de salon. Aujourd'hui, les philosophes refusent d'être des gourous qui devraient dire le vrai sur l'art, le football, l'amour ou — pourquoi pas — la société. En ce sens, ils ont renoncé — et c'est sans doute l'un des apports de 1968 — au rôle de spécialistes de la politique. Le philosophe contemporain *n'est* plus celui qui parle au nom de ceux qui ne parlent pas.

Pourtant, ne pas intervenir sur *tout, tout le temps, ce n'est aucunement* se draper dans un silence hautain. Contre les vieilles maîtrises générales, les philosophes articulent des idées ponctuelles. A côté de toutes les dernières instances, ils militent contre les explications uniques. Devant chaque énoncé, les philosophes ne cessent de reformuler les vieilles questions du : « Qui, où, comment, à quelle fin, par quelle ruse, selon quelle représentation ? »

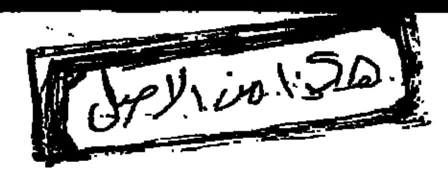
Hier on cherchait des secrets, ceux du sexe, de l'économie, de la puissance. Maintenant on cherche moins le caché que la façon dont est articulé ce qui est là. Et si — j'en prends le pari — la quasi-totalité des philosophes sont, par exemple, opposés à la peine de mort, ils n'éprouvent pas le besoin de redire ce qui apparaît comme une évidence de citoyen, comme un principe minimum.

Filles de leur temps les grandes pensées présentes sont complexes, contradictoires. Alexandre Kojève, qui enseigna la Phénoménologie de l'esprit à Lacan, Breton et Queneau, avait un moment avancé l'idée que si les Américains faisaient figure de sino-soviétiques enrichis, c'est parce que Russes et Chinois n'étaient que des Américains encore pauvres. Pourtant, vers 1959, après un voyage au Japon, il change complètement d'idée. Là-bas il rencontre une civilisation opposée à la voie américaine, où « *le snobisme à l'état pur crée des disciplines qui dépassent les luttes guerrières* ». Pour lui, la cérémonie du thé, le théâtre nô, l'art des bouquets inventent une façon de vivre formalisée, différente des systèmes historiques classiques...

Les philosophies actuelles sont riches en clins d'œil de ce type. Ils sont mille fois plus féconds que bien des manifestes électoraux.

CHRISTIAN DESCAMPS.

★ Sur le thème du « silence des intellectuels de gauche », ***le Monde*** **a publié des articles de Max Gallo (26 juillet), Philippe Boggio (27 et 28), Marc Riglet (29), Jean Chesneaux, Guy Sorman, Jean-PierreBonnel (2 août), Jacques Cellard (4), Alfred Grosser, Henri Guillemin (5), Jean-Pierre Faye, Henri Lefebvre, Vercors (6), Claude J. Allègre (9), Catherine Clément,** ***Jean Gattegno, Jean Duvignaud,*** **Jean-Edern Hallier (10), Léon Schwartzenberg, Madeleine Rebérioux, Paul Serant (11), Julio Cortazar, Hélène Parmelin, Jean-Claude Barreau, Henry Chapier (13), Gilbert Comte, Lionel Stoleru (16).**



société

Le trafic de drogue entre l'Asie du Sud-Est et les pays occidentaux

Les « courriers » teochiew de Hongkong

De 60 à 70 % de l'héroïne consommée en France provient des pays du Triangle d'or (Thaïlande, Birmanie et Laos). Une partie de la mafia de Hongkong joue le rôle de commanditaire dans ce trafic. La France envisage de créer une antenne de l'Office central de répression du trafic de stupéfiants dans cette colonie britannique.

De notre envoyé spécial

Hongkong. — *« A Hongkong, l'argent n'a point besoin d'être « lavé », il est toujours propre ».* Ainsi parle un journaliste interrogé sur les moyens de rendre « *respectable* » l'argent gagné illégalement, en particulier par le trafic de la drogue. Un autre interlocuteur, qui comme toutes les personnes rencontrées dans la colonie britannique exige de garder l'anonymat, explique : *« Hongkong est l'endroit le plus attrayant en Asie pour placer son argent. Les devises entrent et sortent librement. On peut approvisionner son compte de millions de dollars sans avoir à fournir de justification. Il n'y a aucune vérification, aucun contrôle ».*

Ces « *facilités* » ont permis de faire de Hongkong — troisième place financière mondiale, — la « *plaque tournante* » du trafic des stupéfiants en Asie, comme le confirme un rapport des Nations unies. Pourtant la colonie, si elle abrite des dizaines de milliers de drogués, ne produit pas un gramme de ce pavot qui pousse dans le Triangle d'or — aux confins de la Thaïlande, de la Birmanie et du Laos — et dans le Croissant d'or — Pakistan, Iran, Afghanistan — en passe de supplanter le précédent dans la fourniture des pays industrialisés.

La plupart des gros réseaux, liés aux sociétés secrètes de Hongkong, ont été démantelés vers la fin des années 70, et le trafic — en dehors de la consommation locale — ne passe plus par la colonie. On assiste donc à des opérations commerciales de type triangulaire. L'opium est produit et transformé en héroïne ou en morphine sur place ; l'affaire est financée et organisée de Hongkong par des commanditaires qui ne touchent le produit ni de près ni de loin et se dissimulent derrière des intermédiaires. La drogue est transportée par des « *passeurs* », seuls ou en groupes, qui ne connaissent que celui qui leur a remis la poudre blanche ou brune, qui sont surveillés par des inconnus, et qui remettront leur valise à d'autres inconnus. L'extrême compartimentation des opérations rend leurs organisateurs insaisissables, d'autant qu'ils disposent d'hommes de main qui font règner un ordre implacable.

Quels sont ces irréprochables citoyens de Hongkong ? La question ne reçoit guère de réponse. La police, modérément coopérative, n'est pas loquace : *« Il faut être sûr, avoir des preuves. »* La loi prévoit bien que l'on puisse examiner un compte en banque si l'on suspecte son titulaire de trafic. Mais celui-ci est généralement assez fin pour ne pas laisser de traces. A la fin des années 70, des « *gros bonnets* » avaient été identifiés. Ils réussirent à s'enfuir, bien que surveillés, pour se mettre à l'abri à Taiwan !

Une imagination sans limite

Les principaux trafiquants appartiennent à la communauté teochiew, originaire de la région de Swatow (Shatou), au nord de la province de Canton. Parlant un dialecte que les autres Chinois comprennent difficilement, très refermés sur leur communauté et leur famille, ils ont, depuis le siècle dernier, pris en mains le trafic de l'opium puis de l'héroïne à Hongkong, où ils sont nombreux. L'origine de ces réseaux explique l'importance des contacts en Thaïlande et l'utilisation fréquente de « passeurs » sino-thaïs ou sino-khmers, qui sont eux aussi teochiew, tout comme nombre de Malaisiens et Singapouriens d'ethnie chinoise. Ces Sino-Khmers sont souvent des réfugiés, la plupart du temps entrés illégalement en France, depuis 1975.

Ces « courriers », qui au début prenaient tout simplement l'avion pour leur destination européenne (Paris, Londres, Bruxelles, Amsterdam), sont devenus plus subtils. Ils passent désormais par l'Italie, le Portugal, l'Espagne, d'où ils prennent le train, le car ou une voiture. Ils peuvent transiter par Taiwan, Séoul et, plus récemment, par Pékin ou Moscou, longtemps moins bien équipés pour dépister le trafic. Leur valise contient en général de 2 à 5 kilos d'héroïne, dissimulée dans les parois.

Mais il existe des moyens bien plus sophistiqués. L'imagination est sans limite : des vêtements peuvent être imprégnés d'une solution d'héroïne qui sèche ; du matériel chirurgical, des objets d'art, des poupées, peuvent être bourrés de drogue. Ce que l'on appelle pudiquement les « cavités du corps humain » sont aussi mises à contribution. En février 1982, la police de Hongkong arrêta un Américain qui avait avalé quarante-deux préservatifs contenant un total de 163,5 grammes d'héroïne. Il ne fut découvert que parce qu'une fuite dans l'un des préservatifs avait libéré un peu de poudre qui l'avait rendu malade. D'autres « passeurs » ont ainsi trouvé une mort atroce par « surdose ».

Le pourcentage de découverte est cependant faible. On parlait il y a quelques années, de 5 à 10 %, parfois par chance, le plus souvent sur dénonciation. Un informateur de Hongkong nous a affirmé que certaines grosses saisies d'héroïne étaient en fait des appâts offerts volontairement à la police par des trafiquants qui, au même moment, faisaient passer des quantités encore plus grandes...

Il y a aussi les envois massifs, heureusement pas encore très développés, en direction de la France : dans des cargos, des superstructures de navires. Certains experts semblent craindre que, non seulement, Hongkong et Bangkok, mais aussi, Singapour ne deviennent des points de transit d'importantes quantités de drogue. Singapour a rendu la peine de mort automatique pour la possession de plus de quelques grammes de drogue. Mais son système ne semble pas totalement efficace. La tentation est grande, même si les peines sont sévères et ont permis de démanteler des réseaux qui aboutissaient à Amsterdam.

Des chats aux griffes rognées

Pour lutter contre ce fléau, les polices locales et occidentales ont mis en place un vaste réseau d'information et de coopération. Mais ces moyens sont dérisoires face à ceux de trafiquants qui disposent de sommes sans commune mesure avec celles attribuées aux quelques hommes qui les pourchassent pour un salaire de fonctionnaire ! Après quelques années de vaches maigres, le Triangle et le Croissant d'or ont connu trois récoltes-record consécutives, qui, si elles ont fait s'effondrer les cours, n'en ont pas moins rapporté des sommes considérables. La production 1982-1983 du Triangle d'or devrait atteindre, voire dépasser, les 500 tonnes d'opium, celle du Croissant se situer un peu en-dessous. Il faut environ 10 kilos d'opium pour produire 1 kilo d'héroïne, vendue dans la rue, à Hongkong, environ 90 francs le gramme. On voit quels peuvent être les profits, malgré quelques saisies : 1 tonne en Europe en 1982, 350 kilos en 1982 et 236 kilos de janvier à mai 1983 à Hongkong...

La facilité relative avec laquelle se poursuit ce trafic de mort fait douter certains observateurs avertis, en Asie, de la volonté des gouvernements, non seulement locaux, mais aussi occidentaux, de mettre véritablement un terme au fléau. Ils font remarquer la disproportion entre les moyens mis en œuvre de part et d'autre : entre chats aux griffes rognées et souris suréquipées. Les aéroports sont de véritables « passoires », même si l'on essaie actuellement des appareils à rayons qui décèlent la drogue dans les bagages.

La véritable guerre contre la drogue n'a toujours pas commencé, en dépit des déclarations officielles et des efforts incessants des unités de lutte contre les stupéfiants. D'autant que des considérations politiques sont également en cause. La Thaïlande et le Pakistan, principaux points de passage, voire de production, ne sont-ils pas des régimes peu stables, confrontés à une menace « communiste » à leurs frontières ? La première avec la Birmanie et l'Indochine vietnamisée ; le second avec un Afghanistan occupé par les Soviétiques.

PATRICE DE BEER.

A TOULON

La vente de solvants interdite aux mineurs

De notre correspondant

Toulon. — M. Maurice Arreckx, maire de Toulon (U.D.F.), a signé le 12 août un arrêté interdisant la vente de résines synthétiques (colle à rustine), présentent dans de nombreuses colles, aux mineurs. L'inquiétude manifestée par les magistrats, les éducateurs et les pouvoirs publics devant la montée de la consommation de cette drogue nouvelle par des jeunes souvent âgés de moins de quinze ans est à l'origine de cette mesure.

Parmi les personnes qui ont souhaité cette interdiction se trouve un groupe d'une dizaines de parents de jeunes toxicomanes épaulés par le docteur Jean-Marie Abgrall, jeune psychiatre toulonnais de trente-trois ans, expert auprès des tribunaux. Le docteur Abgrall et le docteur Botta, spécialiste en toxicologie à la faculté de pharmacie de Marseille, aimeraient en fait que des mesures interviennent dès la fabrication : *« Il suffit de fixer certains révulsifs dans les solvants de ces colles. L'effet ébrio-narcotique ne sera pas supprimé, mais les réactions à l'inhalation — picotements et fortes nausées — seront telles qu'ils constitueront une véritable dissuasion. »*

Automutilation

Bien que certains faits divers aient attiré l'attention sur les risques de la snif (aspiration par le nez de drogue), le docteur Abgrall insiste sur les effets qu'elle peut entraîner. *« La confusion mentale et une forme d'ébriété pouvant être suivies du sommeil, certains sujets présentent des phases hallucinatoires avec décorporalisation, état de schizophénie et émergences agressives pouvant déboucher sur le suicide, l'automutilation ou le meutre. »* A preuve ce jeune garçon de quatorze ans se prenant pour Goldorak, qui a voulu se jeter du haut d'une tour de La Seyne voilà quelques semaines, ou cet adolescent de dix-sept ans qui, en mai, a étranglé sa grand-mère à Hyères (Var).

« A court terme, les effets de cette toxicomanie sont déjà dangereux. A moyen terme, les conséquences sont dramatiques : hépatite chronique, atteinte rénale, paralysie, voire des modifications chromosomiques. » Il y a quelques semaines, une toxicomane de treize ans est morte à Toulon d'un œdème cérébral. A l'autopsie, les médecins ont découvert qu'elle avait *« le cerveau nécrosé d'une octogénaire ».*

Face à ces dangers et au *« coût social de cette drogue légale et quasi gratuite »*, le docteur Abgrall veut obtenir une intervention au niveau du contrôle de la fabrication des solvants dangereux du cycle benzénique. *« Cela pour éviter que ce mal, déjà préoccupant, ne gagne parmi cette population de gamins de dix à treize ans qui n'a aucun pouvoir autocritique et qui peut se détruire, littéralement et irrémédiablement, en six mois ! »*

JOSÉ LENZINI.

MÉDECINE — LES RÉFORMES

L'avant-projet de loi prévoit que les responsables médicaux seront élus par leurs pairs

Le secrétariat d'État à la santé a rendu public, mardi 16 août, un avant-projet *« portant diverses mesures relatives à l'organisation hospitalière »*. Ce texte modifie plusieurs articles de la loi hospitalière du 31 décembre 1970. Il donne une définition des futurs « départements » hospitaliers et prévoit que les chefs de département seront élus par leurs pairs.

L'avant-projet devrait être examiné en conseil des ministres début septembre et présenté à la session parlementaire d'automne. Il comporte huit articles. Plusieurs d'entre eux ont pour objet d'adapter le fonctionnement des établissements au prochain système de tarification, dit de la « dotation globale » (*le Monde* du 17 août). C'est ainsi que le texte précise les rapports qu'entretiendront l'établissement hospitalier (par l'intermédiaire de son conseil d'administration), les organismes de Sécurité sociale et le commissaire de la République.

Il est notamment prévu que le représentant de l'Etat, *« compte tenu des besoins sanitaires de la population »*, pourra *« diminuer ou supprimer les prévisions de dépenses dont la nécessité n'est pas justifiée par l'établissement »*. Il pourra aussi *« augmenter celles qui paraissent insuffisantes »* et arrêtera *« la dotation globale à la charge des organismes de Sécurité sociale et la tarif des prestations »*.

L'article 5 est consacré aux futurs départements. *« Les départements,* est-il indiqué, *réunissent l'ensemble des personnels et des équipements qui répondent à des objectifs communs, en fonction des pathologies ou des techniques. La coordination des activités du département est assurée par un chef de département, assisté d'un conseil de département, dans lequel est représenté l'ensemble de son personnel. »* D'autre part, *« le chef de département est élu par les médecins et, le cas échéant, les pharmaciens et les odontologistes du département. Cette élection est agréée par l'autorité administrative. Les membres du conseil de département sont élus par collèges (1).* Un décret précisera les modalités d'application de cet article et organisera la période transitoire au cours de laquelle les établissements hospitaliers constitueront leurs départements.

La commission médicale consultative de l'établissement hospitalier sera consultée sur le budget, sur les comptes et sur l'organisation et le fonctionnement des départements et des services non médicaux. Un décret définira les conditions dans lesquelles cette commission examinera un rapport annuel sur la qualité des soins dispensés dans l'établissement. Ce rapport sera communiqué à un comité technique paritaire, ainsi qu'au conseil d'administration.

Enfin, un article prévoit la possibilité de création de syndicats interhospitaliers, *« à la demande de deux ou plusieurs établissements »*.

On indique au secrétariat d'État qu'un autre texte de loi est en préparation concernant la planification des équipements hospitaliers et les alternatives à l'hospitalisation. Enfin, on pense toujours pouvoir tenir l'échéance du 1er janvier 1984 en ce qui concerne l'application du décret relatif au mode de recrutement, aux statuts et aux carrières des médecins hospitaliers.

(1) Les collèges grouperont l'ensemble des membres du personnel hospitalier (médecins titulaires, non titulaires et personnel non médical).

JUSTICE

Pour une loi meilleure

(Suite de la première page.)

Le chef de l'établissement pénitentiaire, dont l'avis est essentiel en ce domaine, interviendra dans tous les cas à l'audience, de même que le ministère public et l'avocat du condamné. Et la décision rendue sera susceptible d'appel. Sans doute, pour les mesures les moins graves, la procédure sera allégée. Mais, dans tous les cas, le ministère public, l'administration pénitentiaire, la victime et le condamné pourront faire valoir leur point de vue.

Ainsi, dans le cadre du tribunal de l'application des peines, des décisions essentielles pour la sûreté publique seront prises avec toutes les garanties et les informations possibles, afin de réduire au maximum les risques de récidive.

On comprend, dès lors, que les juridictions et les associations professionnelles de magistrats et d'avocats consultées se soient déclarées favorables au projet. Comme il n'est pas surprenant qu'il ait été aussitôt dénoncé par ceux pour lesquels — avant même de l'avoir lu — tout texte présenté par le gouvernement est en soi détestable, quitte s'il le faut, pour fonder la condamnation, à prêter au texte une finalité imaginaire — ou des dispositions inexistantes.

Les condamnés à perpétuité

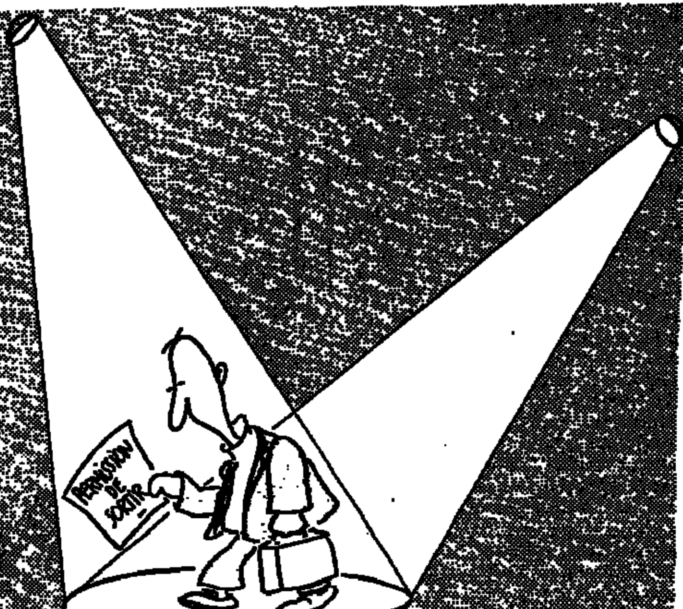
A cet égard, rien de plus saisissant, par l'éclat du mensonge et l'exploitation qui en a été faite après la tuerie d'Avignon, que le propos selon lequel le gouvernement entendrait «ramener à quatorze ans la perpétuité» *(sic)*. Il convient sur ce point de rétablir la vérité — et de dissiper la confusion délibérément suscitée.

Depuis 1978, les condamnés à perpétuité pour les crimes les plus graves sont soumis à un régime de sûreté pendant quinze années. C'est seulement à l'issue de ce délai qu'ils pourrront demander leur libération conditionnelle. J'ai écrit quinze années et non dix-huit. Car si la loi dispose que la cour d'assises *peut* par une décision spéciale porter à dix-huit années la période de sûreté, nous n'avons pas connaissance qu'une telle condamnation ait été prononcée. Recco lui-même y a échappé. Elle ne saurait être que tout à fait exceptionnelle.

Ainsi, au regard de la réalité judiciaire, à imiter certains on pourrait écrire que, depuis 1978, perpétuité égale quinze ans. Ce serait saisissant, mais mensonger. Car l'on confondrait ainsi délibérément le délai à partir duquel un condamné *peut* demander sa libération conditionnelle et la date à laquelle il l'obtient. En général, depuis une décennie, après dix-sept à vingt ans de réclusion criminelle

S'agissant de notre projet, il est tout aussi faux d'écrire que le gouvernement veut réduire à quatorze années la perpétuité. Que propose exactement en effet le texte ? Il fixe dans tous les cas à dix-huit années le délai de principe à partir duquel la libération conditionnelle pourra être demandée. A cet égard, le projet apparaît plus sévère que le régime actuel. Mais en réalité il se veut souple et épousant mieux la réalité carcérale.

Le régime actuel de la période de sûreté souffre en effet d'un grave défaut : sa rigidité absolue. Quelle que soit la conduite du condamné, la période de sûreté est incompressible. Elle est fixée au jour de la condamnation, et le bon comportement du détenu ne saurait la réduire même d'un jour.



Dessin de PESSIN.

Les résultats psychologiques d'un tel système s'avèrent désastreux. Il engendre inévitablement la prostration ou l'agressivité chez nombre de condamnés. Il décourage tout effort de leur part, puisque l'amélioration de leur condition n'est plus liée à leur comportement personnel. Les possibilités de réinsertion sociale, même à très longue échéance, sont d'autant plus compromises. Et le climat humain dans les maisons centrales altéré.

Pour surmonter cette néfaste rigidité de la période de sûreté, notre projet prévoit que le détenu qui se comportera bien et témoignera de sa volonté de réinsertion sociale pourra bénéficier chaque année d'une courte remise de peine. Celle-ci sera imputée sur un délai de dix-huit années. Un détenu dont la conduite aura été constamment exemplaire pourra ainsi bénéficier au bout de quatorze années, un mois et dix jours très exactement de la possibilité de demander sa libération conditionnelle.

Aujourd'hui, un détenu au comportement médiocre, voire détestable, bénéficie de la même faculté au bout de quinze années. Réduire de onze mois ce délai dans le meilleur des cas, pour inciter un homme à se bien comporter, mais aussi prévoir que, s'il se conduit mal, par son fait le délai d'épreuve de dix-huit ans ne sera pas réduit, c'est lui faire prendre conscience que son sort dépend aussi de lui-même, de son attitude, de ses efforts. C'est favoriser par là même l'éclosion d'une volonté de réinsertion sociale, sans laquelle rien n'est possible.

Le régime que nous proposons ne comporte ainsi aucun affaiblissement de la sûreté publique. Il entend eulement mieux répondre, par sa souplesse, à l'exigence de l'individualisation de la peine et à la réalité de la condition carcérale.

Nous sommes donc loin des raccourcis trompeurs et des affirmations erronées répandus ces derniers jours.

En vérité, dans ce domaine, l'essentiel est ailleurs que dans la fixation du délai minimal pour pouvoir demander la libération conditionnelle. L'essentiel, en présence de condamnés à perpétuité, est de pouvoir décider en connaissance de cause, après une très longue période de réclusion, s'il est légitime au regard de la gravité du crime et possible au regard de la personnalité du criminel de remettre le condamné en liberté sous condition.

Une telle décision est entre toutes difficile à prendre par ce qu'elle implique à la fois d'exigence morale et de lucidité humaine. C'est pourquoi l'instauration du tribunal de l'application des peines, avec les garanties d'information et de réflexion qu'il comporte, nous paraît un progrès souhaitable. C'est au Parlement, seul maître de la loi, qu'il appartiendra d'apprécier et de décider.

La raison, non la passion

Pour ma part, j'aurais relevé avec ironie la tempête suscitée par l'annonce de la légère modification proposée du délai d'épreuve si elle ne s'était pas inscrite dans un temps de grande émotion — et si elle n'était pas révélatrice d'un climat politique et d'une attitude également détestables.

La justice est notre bien à tous. Les problèmes qu'elle pose nous concernent tous et sont difficiles à résoudre. Chacun devrait donc s'efforcer d'apporter sa pierre à l'édifice commun et s'appliquer avec lucidité et toute l'objectivité possible à construire une justice et un droit à la mesure des exigences de notre temps et de notre pays.

Au moment où le Parlement va être appelé à réaliser non seulement la réforme de l'exécution des peines, mais le nouveau code pénal pour remplacer celui que, depuis Napoléon, les générations antérieures nous ont légué, je souhaite que ce soit la raison, non la passion, la réflexion juridique et non le réflexe politique, qui inspirent tous ceux que les progrès de notre justice intéressent.

Très récemment à Genève, le Comité des droits de l'homme des Nations unies saluait « avec admiration » les réformes judiciaires récemment réalisées en France pendant les deux dernières années et invitait les autres pays à s'en inspirer. C'est à la France entière que s'adressait cet hommage sans précédent. C'est elle qui en bénéficie. Et non le gouvernement ni sa majorité parlementaire. Il n'est pas indifférent de le rappeler à cet instant à tous ceux qu'anime le souci de la grandeur de notre nation.

ROBERT BADINTER.

HOSPITALIÈRES

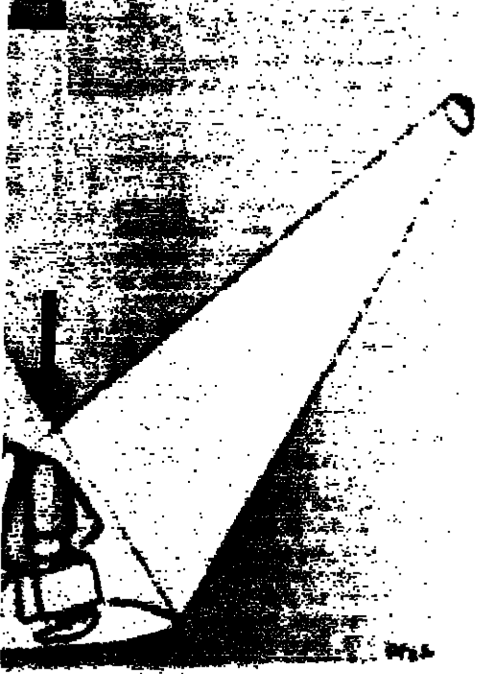
Une longue série d'hésitations

UN JUGEMENT DU TRIBUNAL ...

Le conseil de l'ordre « constitue une contrainte à la liberté d'opinion des médecins »

FAITS ET JUGEMENTS

...ie d'Avignon : le début des examens ...istiques



HOSPITALIÈRES

Une longue série d'hésitations

(Suite de la première page.)

Par la suite, les choses devaient se clarifier. Fin 1982, on annonçait officiellement que le responsable du département serait obligatoirement un médecin à plein temps ayant au moins cinq ans d'ancienneté, élu par un collège comprenant des médecins titulaires (75 % des voix), (les non-titulai-es (12,5 %) et le personnel non médical (12,5 %). « *On voit,* commentait alors M. Ralite, *qu'il ne s'agit pas de noyer le corps médical dans je ne sais quel fleuve populiste.* »

Le ministre communiste avait-il, volontairement ou non, jeté trop loin le bouchon ? Toujours est-il qu'en février dernier on annonçait qu'un autre mode de désignation des responsabdes était envisagé. Les chefs de département ne seraient plus élus au suffrage direct mais par le conseil de département, lui-même élu pour quatre ans et comportant, en son sein, une majorité de médecins titulaires et non titulaires.

Vint la longue grève des internes et des chefs de clinique des C.H.U. M. Ralite quitta le ministère de la santé et fut remplacé, à un poste de secrétaire d'État, par M. Edmond Hervé. On changea alors d'optique. Ainsi, en mai, une « *note d'orientation* » – document de travail ayant reçu l'aval des différents ministères concernés et des services du premier ministre – prévoyait que les responsables de département seraient nommés pour quatre ans « *par l'autorité administrative* ». Trois mois plus tard, on est revenu au principe de l'élection. Une position qui tient compte des revendications de plusieurs syndicats de médecins non chefs de service mais aussi de l'opinion récemment exprimée par les cinq « médiateurs » *(le Monde* du 5 août).

Cette oscillation entre une élection des responsables par leurs pairs et une nomination par l'autorité administrative, comme l'importance variable donnée au taux de représentation du personnel non médical, témoigne de l'intensité de la lutte à laquelle se livre les représentants des différents acteurs hospitaliers. Une lutte dont on ne pouvait faire l'économie dès lors qu'on entendait modifier et « démocratiser » une structure figée et, à bien des égards, despotique.

Le système retenu par le secrétariat d'État à la santé donne *a priori* satisfaction aux médecins. Reste, néanmoins, à connaître les termes du décret qui préciseront les modalités de cette réforme (durée des mandats, nature des rapports entre le chef de département et son conseil, durée de la période transitoire). Ce sont ces termes, en définitive, qui illustreront la volonté de transformer le système du mandarinat en une gestion plus collective de l'activité hospitalière.

JEAN-YVES NAU.

UN JUGEMENT DU TRIBUNAL DE CALAIS

Le conseil de l'ordre « constitue une contrainte à la liberté d'opinion des médecins »

De notre correspondant

Lille. – Le tribunal d'instance de Calais vient de dispenser deux médecins calaisiens de cotiser à l'ordre des médecins. En 1982, les docteurs René Xavier et Martine Devries, membres du Syndicat de la médecine générale, avaient refusé de verser leur cotisation à l'ordre, estimant qu'on ne pouvait les obliger à adhérer à une organisation avec laquelle ils étaient en désaccord. C'est ce qu'ils avaient défendu en mai dernier en se référant à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, à l'audience du tribunal d'instance devant lequel ils étaient assignés par le conseil de l'ordre.

Le tribunal de Calais, qui vient de rendre son jugement, souligne que l'ordre des médecins ne saurait être assimilé à un organisme public et qu'il relève par conséquent du droit privé. Dans ces conditions, le tribunal l'estime « *en droit de procéder au recouvrement de sa créance mais sans utiliser l'action disciplinaire qui est une procédure distincte...* »

Le tribunal constate en outre que « *l'ordre des médecins, en raison des prises de position politiques ou morales publiquement affichées, s'immisce dans des domaines où sont en jeu la subjectivité, la personnalité et la conscience professionnelle et individuelle de chaque médecin* ». « *On comprend dès lors,* est-il précisé, *que des médecins obligatoirement associés à ces idées et ces manifestations d'opinion qu'ils désapprouvent puissent se sentir atteints dans leur conscience.* » « *Il apparaît donc bien, en l'espèce, que l'ordre des médecins, en tant qu'expression collective obligatoire d'opinion par son « unanimisme » affiché et l'effet d'entraînement recherché, constitue une contrainte à la liberté d'opinion des médecins* », conclut le tribunal.

FAITS ET JUGEMENTS

Tuerie d'Avignon : Le début des examens balistiques

Christian Paris, mis hors de cause dans l'affaire de la tuerie du Sofitel d'Avignon, a été de nouveau entendu mardi 16 août par les policiers du S.R.P.J. de Montpellier. D'autre part, M. Germain Baylac, expert en balistique, a reçu le même jour une partie des scellés contenant les armes et les munitions du drame. Les examens balistiques doivent permettre de déterminer quelles armes ont été utilisées, par qui et dans quelles conditions.

Enfin, les gendarmes de la section des recherches d'Aix-en-Provence chargés d'enquêter sur les circonstances de la mort de Jacques Gouttenoir – le deuxième homme probablement exécuté par un complice – recherchent la voiture R 12 volée à Avignon avant la tuerie et utilisée par Gouttenoir pour prendre la fuite.

● *Quatre coups de feu* ont été tirés dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 août contre les locaux de la *fédération du Rhône* du parti communiste, rue Maurice-Thorez, à Vénissieux, par un individu circulant à bord d'une automobile de couleur rouge. *La fédération du Rhône du* P.C.F. a déposé une plainte contre X... mardi matin.

● *Un Jaguar de la base aérienne de Mérignac (Gironde) s'est écrasé,* mardi 16 août peu avant 16 heures près de Saint-Porchaire, à une quinzaine de kilomètres de Saintes (Charente-Maritime). Le pilote est indemne.

L'appareil se trouvant en perte de vitesse, le pilote l'a dirigé vers une zone non habitée, puis a fait fonctionner son siège éjectable.

● *La polémique entre* l'Humanité *et Mᵉ Devedjian (suite).* – Sous le titre « Les fausses indignations de Mᵉ Devedjian », *l'Humanité* du 17 août relance la polémique qui l'oppose à Mᵉ Patrick Devedjian, l'avocat parisien militant du R.P.R. que le quotidien communiste avait déjà accusé de « *compréhension* » à l'égard du terrorisme arménien *(le Monde* du 13 août).

L'Humanité publie une interview de M. Michel Kachkachian, membre de l'Union culturelle française des Arméniens de France (U.C.F.A.F.), où celui-ci déclare notamment que « *les vrais défenseurs de la communauté arménienne de France ne se sont jamais trouvés dans la réaction* ». Pour M. Kachkachian, « *Mᵉ Devedjian, membre éminent du R.P.R., est par là un fervent défenseur de l'alliance atlantique* ». Il poursuit : « *Que l'ASALA ait trouvé son défenseur dans la réaction française n'a rien pour m'étonner : la raison d'être de ce groupe terroriste, ses activités, n'ont en réalité rien à voir avec les intérêts du peuple arménien.* »

● *Six malfaiteurs volent près de 2 millions de francs à Bastia.* – Une Peugeot 504 de la Société de transport de fonds (S.T.F.) a été attaquée, mardi 16 août, vers 14 h 30, à 3 kilomètres à l'ouest de Bastia, par six malfaiteurs fortement armés dont le visage était masqué. Vite neutralisés, les deux convoyeurs, MM. Francis Nicolaï et Jules Cappochi, qui venaient de collecter d'importantes sommes d'argent dans plusieurs localités de Haute-Corse, n'ont pu empêcher leurs agresseurs de prendre la fuite avec un butin de 1,7 million de francs.

En dépit des barrages aussitôt mis en place sur les routes, les malfaiteurs n'ont pu être retrouvés. Le même véhicule avait déjà fait l'objet d'une tentative manquée de hold-up le mois dernier, au même endroit.

DÉFENSE

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE VA FABRIQUER DES U.L.M. ARMÉS DE ROQUETTES pour l'Irak, l'Arabie Saoudite et le Soudan

Près d'un millier d'ultra-légers motorisés (U.L.M.), équipés de roquettes seront fabriqués pour l'Irak, l'Arabie Saoudite et le Soudan, à partir d'octobre prochain par la *Société de construction d'engins motorisés* (S.C.E.M.), installée à Pontivy (Morbihan), dont le P.-D.G. est M. Michel Leclerc, frère de M. Édouard Leclerc, fondateur des centres commerciaux du même nom.

Ces engins ultra-légers d'une autonomie de trois à quatre heures et d'un rayon d'action de deux à trois cents kilomètres, a précisé M. Michel Leclerc, ont l'avantage de ne pas être repérables par des radars et de pouvoir se poser près des lignes ennemies. « *Leur coût modique, 150 000 F, est sans doute leur premier attrait, puisque cinq cents de ces appareils valent le prix d'un avion Mirage* », a commenté le P.-D.G. de la S.C.E.M.

SPORTS

PLANCHE A VOILE

Un tour de France pour la gloire...

Trente coureurs participent depuis le 9 août au troisième Tour de France de planche à voile, qui prendra fin le 21 août à Hyères. Ce tour de France est suivi par une tonitruante caravane publicitaire.

De notre envoyé spécial

Roscoff. – Cette année, les véliplanchistes passent surtout de longues journées dans l'attente du vent pour courir quelques manches en triangle olympique sur « Wind glider », la planche choisie pour les Jeux de Los Angeles, ou en série open sur prototype de régates. Les 150 000 francs de primes offertes par le Crédit lyonnais, le principal organisateur de l'épreuve, sont une motivation importante pour les jeunes champions Français et Néerlandais... Ils leur faut donc de la patience. Mais c'est surtout l'impact de cette épreuve, suivie par un large public, qui leur importe. Les compétitions en planche à voile ont pris, cette année, des formes très différentes, avec des enjeux de plus en plus importants, et les échéances approchent.

Ainsi, Hervé Borde, qui s'est classé premier à Deauville, court ce tour de France pour s'entraîner en vue des Jeux olympiques. « *Je joue mon va-tout sur une sélection pour Los Angeles,* dit-il, *en consacrant près de la moitié de mon temps, cette année, à la préparation olympique. Je trouve grisant de tout faire pour devenir le représentant de la France à Los Angeles, même si je n'ai finalement qu'une chance sur sept* [l'équipe de France compte sept membres] *d'être sélectionné.* »

Tout se jouera l'an prochain, à Hyères, sur deux compétitions : la semaine préolympique et le championnat d'Europe. Hervé Borde, qui aura vingt-six ans en 1984, arrêtera la compétition après Los Angeles. Il songe déjà à sa reconversion en ouvrant des ateliers de « shape » – fabrication artisanale de planches à Paris et à Lorient – et en se préparant à lancer une marque de vêtements : « *C'est vrai qu'une médaille aux Jeux olympiques m'assurerait une notoriété pendant dix ans.* »

Si Hervé Borde pense qu'il peut rencontrer la gloire sur un podium olympique, Raphaël Salles estime qu'il peut la récolter après une victoire dans le Tour de France et un succès contre les Américains et les Allemands sur leur terrain, c'est-à-dire le « fun » (planche à voile évolutive). Fin avril, à la coupe du monde de « fun-Board », il a terminé dixième et premier Français.

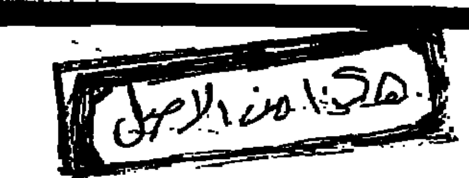
Son meilleur souvenir reste encore celui de cette demi-finale du slalom spécial au milieu des vagues, dans laquelle il s'est fait battre d'un cheveu par le grand Ken Winner. « *Je ne prends plus de plaisir que sur une petite planche, dans le vent et les vagues* », explique Raphaël Salles. Pourtant, celui qui fut champion de France et troisième au championnat du monde l'an dernier est également l'un des meilleurs Français en régates open. Hervé Borde dit lui-même le plus grand bien de ce jeune garçon de vingt ans.

En combinant les épreuves sur triangle olympique et les slaloms sur fun-board si le vent dépasse la force 4 – ce qui n'a pas encore été le cas cette année, – la nouvelle formule du tour de France permettra à Raphaël Salles de croire fermement à ses chances : « *Je sais qu'une victoire dans cette épreuve aurait plus d'impact qu'un titre de champion du monde. Le directeur de mon équipe n'a pas voulu que nous axions notre saison sur le « fun », car nous n'avons encore ni le matériel, ni l'expérience qui nous permettraient d'affronter les Allemands et les Américains. Ils passent leur année à s'entraîner aux Canaries et à Hawaï, dans des conditions que nous ne connaissons que rarement en France.* »

Un bon résultat sur le Tour de France permettrait sans doute à Raphaël Salles de se lancer dans le circuit professionnel de fun-board, avec ses nombreuses épreuves de coupe d'Europe et de Coupe du monde. Il n'appréhende pas le grand « cirque bleu » avec ses déplacements incessants : « *Je crois même que les professionnels de la planche doivent courir comme les pilotes de formule 1 ou les joueurs de tennis, en se déplaçant à travers le monde en fonction du vent et des vagues.* »

CHRISTOPHE DE CHENAY.

ERRATUM. – Au moment de son abandon, *consécutif à une fracture* du gros orteil du pied droit, au Tournoi de Cincinatti, le tennisman français Henri Leconte ne menait pas mais était mené 6-4, 2-0 par l'Américain Sammy Giammalva.



CARNET

Décès

— Abense-de-Haut. Pau.

Le Père Jean Althabegoity s.j.
Dora et André Rozeron,
Alexis et Jacqueline Althabegoity,
Doatea et Jean Dudon Coussirat,
Georges et Ginette Althabegoity,
Marie-Antoinette et Denis Cassard,
Maddy et Gérard Cornu,
Poyo et Marie-Odile Althabegoity,
ses enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants,
Mme Jean Hiriart,
Mme Clément de Jaureguiberry,
M. et Mme Georges Bidegain,
Mme Albert Mendiondo,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph ALTHABEGOITY,
née Marie de Jaureguiberry,
survenu à Abense-de-Haut, le 15 août 1983, jour de l'Assomption.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Abense-de-Haut, le mercredi 17 août.

Yagaya, Abense-de-Haut,
64470 Tardets.

— On nous prie d'annoncer le décès du

Docteur Maurice BARTHES,
ancien interne
des hôpitaux de Paris (1928),
chirurgien honoraire
de l'hôpital de Lagny,
officier de la Santé publique,
ex-médecin-chef (1940) du G.C.M. 28,
croix de guerre 1940,
survenu le 14 août 1983.

De la part du
Docteur Suzanne Barthes,
son épouse,
Docteur Nicole Pocoulé,
Docteur et de Mme Jean-Claude Barthes, ses enfants,
Xavier et Françoise Barthes,
ses petits-enfants,
Mme Marguerite Rocher,
sa belle-sœur,
Ses nièces et petites-nièces,
Ses neveux et petits-neveux.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 17 août, à 9 h 30, dans le caveau familial, au cimetière de Thorigny-sur-Marne.

5, avenue Vavin,
75006 Paris.
99, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

— Mme Pierre Dussauge,
M. et Mme Pierre-Claude Dussauge,
et leur fils,
M. et Mme Jean Dussauge,
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DUSSAUGE,
inspecteur d'académie honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
ancien élève de l'E.N.S. de Saint-Cloud,
ancien combattant 1939-1945,
ancien prisonnier de l'Oflag XVII A,

survenu le 2 août 1983, à Annecy, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 5 août 1983.

« Le soir étant venu,
Jésus dit :
Passons sur l'autre rive. »

— Mme Henri Gachet,
Françoise Gachet, en religion Sœur Marie-Joseph, sa fille,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GACHET,

directeur honoraire d'agence
à la Société générale,
survenu accidentellement le 7 août 1983, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Annonay.

28, rue Milton,
75009 Paris.

— Mme Samuel Glaser,
née Dorothy Orlov,
Mme Priscilla Glaser,
et ses enfants Rachel, Eva et Manuel Goldenberg,
ont la douleur de faire part du décès de

Samuel GLASER,
architecte de renom,
membre actif
de l'*Institut américain* de l'architecture,

Survenu à Boston (Massachusetts), le 7 août, dans sa quatre-vingt-unième année.

Cet avis tient lieu de faire-part

33, rue du Maréchal-Foch,
77780 Bourron-Marlotte.
381, Dudley Road,
Newton 02159 Mass. U.S.A.

— Les familles Barquissau
et Godillat
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-quatrième année, de

Lucilia GODILLAT,
née Barquissau.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 11 août 1983, en l'église Notre-Dame des Neiges, à Aurillac.

— Mme Jean Guilhem,
M. et Mme Carlos d'Almeida
et leurs enfants,
M. et Mme Eugène Guilhem
et leurs enfants,
Mme Georges Ebrard,
Le docteur et Mme Guy Ebrard
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Cochard
et leurs enfants,
Mme Hubert Touya
et ses enfants,
Mme Yvone, née Yvonne Touya
et ses enfants,
Les familles Barthe et Fretin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUILHEM,
ancien élève de l'Ecole centrale,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 12 août 1983, dans sa quatre-vingt-deuxième année, muni des sacrements de l'Eglise, en son domicile.

76, rua Bage Sao Paulo,
Brésil.

— Nous venons d'apprendre la mort du compositeur

André HOSSEIN,
survenue le 9 août 1983, à Paris.
Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

[Né en 1905 à Samarcande, André Hossein suit des études de médecine et de musique en Allemagne et en France, où il s'installe et où naît son fils, le metteur en scène Robert Hossein. Le père et le fils travaillent ensemble sur des films, « Toi le venin », « le Goût de la violence », « Raspoutine », et sur un ballet, « Schéhérazade ». La dernière œuvre d'André Hossein est la musique qu'il a composée pour la revue « Holiday on ice » 1982.]

— Mme Pierre Huré,
son épouse,
M. et Mme Jacques Antoine Huré
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Huré
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Louis Huré,
sa belle-mère,
Mme Jacques Moulonguet
et ses enfants,
M. et Mme Jean Mettas
et leurs enfants,
Le général et Mme Huré
et leurs enfants,
M. et Mme Maxime Huré
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Huré
et leur fille,
Le capitaine de frégate (E.R.) Jean Farcy
et ses enfants,
ses frères, beaux-frères, sœurs et belles-sœurs,
font part du rappel à Dieu, le 16 août 1983, de

M. Pierre HURÉ,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 19 août 1983, à 15 heures, en *l'église de Cambron, près d'Abbeville* (Somme).

Ni fleurs ni couronnes.
16, avenue Niel,
75017 Paris.
Manoir de Gouy,
80132 Cahon-Gouy.

— Mme Jean Lepetit,
M. et Mme Jean Dacher,
Mlle Denise Lepetit,
Le docteur et Mme Gérard Perenchio,
M. et Mme Bernard Lepetit,
Mme Marie Lepetit,
M. et Mme Alain de Massé,
M. et Mme Paul Lepetit,
M. et Mme Jean-Etienne Lepetit
Et leurs familles,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Louis LEPETIT
et de
Mme Louis LEPETIT,
née Janine DACHER,

survenu accidentellement le 15 août 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale de Noyon, le vendredi *19 août 1983*, à 15 heures.

1, rue Saint-Alphonse,
35000 Rennes.
5, rue Michelet,
60400 Noyon.

— Jean-Pierre Bénard,
minisre plénipotentiaire en retraite,
a la douleur de faire part du décès de son épouse

YVETTE,
née MAMET,

survenu le 14 août 1983.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 19 août 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, Paris-18e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raoul PITRE,

survenu en son domicile,
le 8 août 1983, à l'âge de cinquante-sept ans.

Selon ses vœux, ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité.

20, rue du Maréchal-Joffre,
78000 Versailles.

— Chabrillan (Drôme).
Piura (Pérou).
Paris.

Ses enfants,
Jean-François et Céline Revesz,
Bruno Revesz S.J.
Florence et Alain Enzenat,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
font part du décès de

Mauricette REVESZ-LONG,

survenu à Chabrillan, le 14 août 1983.

La mise en terre aura lieu ce mercredi 17 août, à 14 heures, à Chabrillan.

Ils associent dans une même prière le souvenir de son époux
Tibor REVESZ-LONG,
décédé le 2 novembre 1976.

— Cambridge. Aix-en-Provence.

La Faculté des sciences économiques de l'université d'Aix-Marseille-II a la douleur de faire part du décès de

Mme Joan ROBINSON,
professeur émérite
des sciences économiques
à l'université de Cambridge,
survenu le 5 août 1983, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

— Mme Yves de Saint-Thibault,
son épouse,
Les familles de Saint-Thibault, Platonoff, Ganvain et Douillot,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves de SAINT-THIBAULT,

le 13 août 1983.

Le service religieux sera célébré le jeudi 18 août 1983, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean de Chaumont (Haute-Marne).

7, square Georges-Contenot,
Platanoff, sa sœur,
24520 Mouleydier.

— Mme René Sausse,
M. et Mme Alain Sausse
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Sausse
et leur fille,
M. et Mme Jean-Claude Roche,
M. et Mme Lucien Dobrynski
et leurs enfants,
M. et Mme Didier Sausse
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René SAUSSE,
leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 12 août 1983.

Les obsèques religieuses ont été célébrées ce jour à La Varenne.

20, avenue de Sébastopol,
94210 La Varenne.

— Mme Siaud, née Diane d'Anselme
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père, le

commandant François SIAUD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en sa paroisse de Boulogne, le 12 août 1983.

Ultérieurement, ses amis seront conviés à une messe à son intention.

123, avenue Victor-Hugo,
Boulogne.

— Mme René Terrel,
Mme Henry Terrel,
M. et Mme Jean-Jacques de Félice et Claire,
M. et Mme Jean Ammann,
M. Jean-Luc Ammann,
M. et Mme Robert Besse
et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Ammann
et leurs enfants,
Ainsi que tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, le 10 août 1983, dans sa soixante-sixième année, de

M. René TERREL,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
conseiller honoraire
à la Cour des comptes,
ancien vice-président délégué
de la chambre syndicale
de la sidérurgie française,

leur époux, fils, père, frère et oncle.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité aux Mesnuls (Yvelines).

Une messe sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, le jeudi 8 septembre 1983, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 10 décembre 1917 à Paris, M. René Terrel entre à la Cour des comptes en 1946. Conseiller référendaire (1950), il est chargé de mission, puis conseiller technique au ministère des transports (1955), secrétaire général (1956), délégué général (1964), puis premier vice-président délégué de la chambre syndicale de la sidérurgie française. Il était depuis 1978 président de la société pour la recherche d'économie d'énergie dans la sidérurgie (Enersid).]

Anniversaires

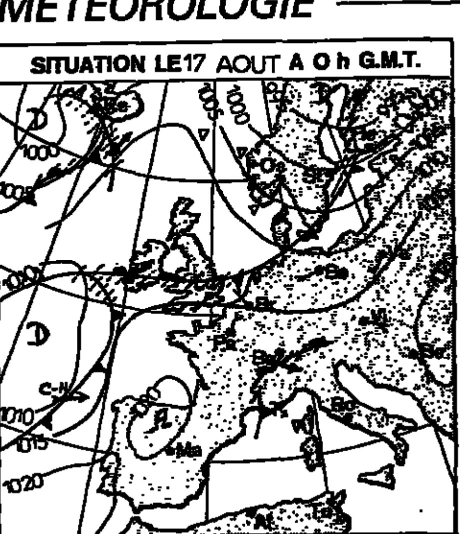
— Que ceux qui ont connu et aimé
Jean-Claude ROUSSEAU
et
Gérard DAVID
aient pour eux une affectueuse pensée en ce onzième anniversaire de leur mort.

Mme Marchand, 42, rue Le Corbusier, Saint-Etienne.
M. et Mme David, Bois Joly,
74170 Saint-Gervais.

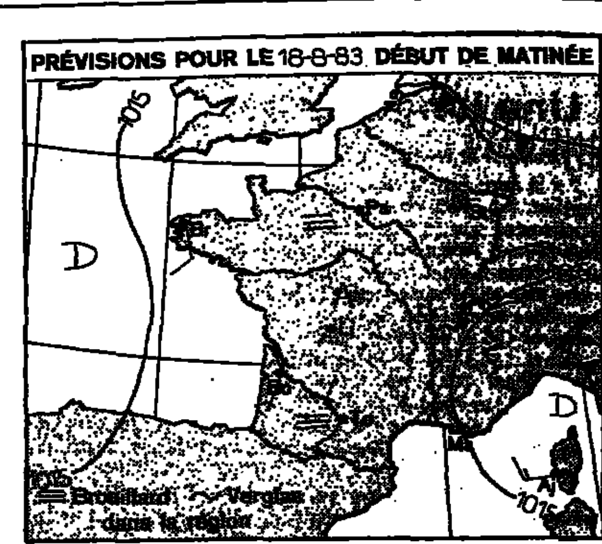
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 AOUT A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18-8-83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 18 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 août à 0 heure et le jeudi 18 août à minuit.

La limite orageuse concernant encore le Sud-Est mercredi s'élimine vers l'Italie. Elle est suivie de l'établissement d'un champ à faible gradient avant l'arrivée d'un nouveau front orageux.

Jeudi, des Alpes à la Corse, les nuages, rares le matin, deviendront plus nombreux ensuite en donnant quelques averses. Le vent de nord sera modéré en vallée du Rhône. Ailleurs, la matinée sera brumeuse avec des brouillards locaux particulièrement sur le Sud-Ouest et le Centre. Puis le temps sera ensoleillé et chaud, sauf de la Manche occidentale aux Pyrénées où le ciel se garnira de nuages et où se développera une tendance orageuse l'après-midi, avec des orages locaux en soirée près des côtes atlantiques.

Les températures minimales seront de 13 à 15 °C près des côtes de la Manche, de 15 à 17 °C près de celles de l'Atlantique, de 16 à 17 °C sur les régions méditerranéennes, de 18 à 19 °C en Corse, de 12 à 14 °C sur les autres régions. Les maxima atteindront de 20 à 23 °C près de la Manche, de 28 à 30 °C sur le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes, de 25 à 28 °C ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 août, à 8 heures, de 1 018,3 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 août ; le second le minimum dans la nuit du 16 août au 17 août) :

Ajaccio, 28 et 19 degrés ; Biarritz, 20 et 15 ; Bordeaux, 21 et 15 ; Bourges, 27 et 14 ; Brest, 22 et 15 ; Caen, 23 et 13 ; Cherbourg, 22 et 15 ; Clermont-Ferrand, 25 et 15 ; Dijon, 25 et 14 ; Grenoble, 30 et 14 ; Lille, 25 et 14 ; Lyon, 30 et 15 ; Marseille-Marignane, 30 et 16 ; Nancy, 23 et 12 ; Nantes, 24 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 18 ; Paris-Le Bourget, 28 et 12 ; Pau, 20 et 16 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 23 et 13 ; Strasbourg, 27 et 16 ; Tours, 25 et 12 ; Toulouse, 28 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 15 degrés ; Amsterdam, 23 et 15 ; Athènes, 27 et 20 ; Berlin, 28 et 18 ; Bonn, 26 et 12 ; Bruxelles, 26 et 12 ; Le Caire, 32 et 22 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 25 et 13 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 30 et 22 ; Genève, 30 et 15 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 25 et 18 ; Londres, 26 et 18 ; Luxembourg, 24 et 13 ; Madrid, 27 et 12 ; Moscou, 20 et 14 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 24 et 18 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 22 et 13 ; Tozeur, 37 et 24 ; Tunis, 32 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 AOUT

« Le quartier Latin », 10 heures, jardin de Saint-Julien-le-Pauvre, quai Montebello, Mme Legrégeois.

« L'île de la Cité », 14 h 30, parvis de Notre-Dame, Mlle Leclercq.

« La maison de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« Du Caravage à Giordano », 14 h 30, Grand Palais (l'Art pour tous).

« Les impressionnistes », 14 h 30, entrée du musée du Jeu de Paume (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides (M. Czarny).

« Hôtels Rohan-Soubise et le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« La Bourse », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Les bords de Seine », 21 heures, place du Châtelet (Paris autrefois).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 août :

DES DÉCRETS

● Relatif aux droits de port et de navigation.

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux organismes privés d'habitations à loyer modéré.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

LOISIRS

Piscines propres

Le *Journal officiel* du 13 août publie une circulaire envoyée par le ministère des affaires sociales aux préfets leur indiquant la procédure à suivre pour faire mettre les piscines publiques en conformité avec la réglementation sur l'hygiène et la sécurité. Il s'agit d'appliquer la loi de 1978 ainsi que les décrets et arrêté de 1981 prescrivant de nouvelles normes pour toutes les piscines ouvertes au public, y compris les établissements thermaux, les bassins de réadaptation et les piscines des ensembles résidentiels.

La *circulaire rappelle qu'il n'est* plus nécessaire d'obtenir une autorisation pour ouvrir une piscine publique. Une simple déclaration suffit. En revanche, l'exploitant doit s'engager à respecter certaines normes de sécurité et de qualité des eaux. *Pour les piscines déjà existantes l'en*semble de la procédure doit être reprise. Déclaration, visite par les administrations concernées, lettre du préfet indiquant les travaux de mise en conformité souhaités, projet du maître d'ouvrage, examem par le conseil départemental d'hygiène et arrêté du préfet précisant les travaux à effectuer et leurs délais.

Il est rappelé notamment que toute piscine doit désormais disposer d'un poste de secours et d'une liaison téléphonique directe avec un hôpital. Il est également indiqué que les bassins doivent être physiquement séparés des pelouses et des « plages » environnantes par des pédiluves et des trottoirs pour éviter la pollution de l'eau par apport de terre. Le ministère des affaires sociales rappelle enfin que les bâtiments annexes et des abords des bassins doivent faire l'objet d'une attention particulière. En effet, les affection les plus fréquemment *contractées par ceux qui fréquentent* les piscines ne viennent pas de l'eau elle-même mais des sols, c'est-à-dire de la « plage », des sanitaires et des cabines.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3517

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■	■			■	
IV									
V								■	
VI			■	■					
VII			■						
VIII									■
IX		■		■		■	■		
X									
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Suit de peu les exploits d'un plongeur. — II. Se retrouvent souvent dans le creux de l'ornière. — III. Aujourd'hui, hier. Où la moindre scène tourne au drame. — IV. Entièrement fait main par des hommes de bonne volonté. — V. Peut craindre quelques embouteillages malgré une circulation fluide. — VI. Evoque un passé heureux. Privée de bois mais pas de forêt. — VII. Raflent tous les honneurs. Ont donc eu chaud. — VIII. Ont donc tous leurs atouts en main. — IX. Le dernier cri. — X. Nous écrase donc sans le moindre geste. — XI. Menés en bateau. Mit sa grande vertu au service des petites.

VERTICALEMENT

1. Enregistrement qui fait parler *la chair*. — 2. *Susceptible de nous irriter ou nous faire rire.* Déplacé. — 3. Grand séducteur qui finit par devenir une étoile. Cela fait un petit bout de temps. — 4. Fouillée par des mains expertes. Symbole chimique. Grecque. — 5. Tiers de tierce. N'est donc plus un homme au sens propre du terme. — 6. Il est préférable de l'entendre avant de faire appel. Préposition. — 7. Eclaircie que l'on voit arriver d'un œil sombre. Abréviation religieuse. — 8. Symbole chimique. *Balance ou pèse! — 9. Il en est que* l'on boit, d'autres que l'on croque. Ont donc été suffisamment portés.

SOLUTION DU N° 3 516

HORIZONTALEMENT

I. Inanimées. — II. *Naturiste.* — III. St. Qom. — IV. Eu. Unique. — V. Criée. Ubu. — VI. Tan. Pair. — VII. Ale. Cinq. — VIII. Rira. Duc. — IX. Ismaël. Io. — X. Utérus. Tu. — XI. Mes. Ed. Et.

VERTICALEMENT

1. Insectarium. — 2. Naturalisme. — 3. At. Inermes. — 4. Nuque. Aar. — 5. Irone. Eve. — 6. Mimi. Pl. LSD. — 7. Es. Quand ? — 8. Et. Ubiquité. — 9. Semeur. Coût.

GUY BROUTY.

TIONS «SERVICES»





LOISIRS

Piscines propres

MOTS CROISÉS

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

UN PATRIMOINE MAL ENTRETENU

Que deviennent les cloches ?

UNE tradition bien établie veut qu'on ne parle des cloches qu'au moment où elles se taisent pendant quarante-huit heures avant de carillonner de plus belle le matin de Pâques. Ainsi, une fois l'an, en regardant les vitrines des confiseurs, en ouvrant un magazine ou en prêtant l'oreille, les citadins ont l'occasion de se souvenir qu'il existe, tapies dans les tours d'églises, d'immenses masses de bronze dont les vibrations périodiques remplissaient jadis l'air des villes et rythmaient musicalement la vie collective.

Mais l'été, qui chasse les vacanciers vers les villages et les bourgs ou les expédie hors de France, offre une occasion d'autant plus favorable à l'évocation des cloches que, le dépaysement aidant, chacun se surprend à les entendre puis à les écouter de très loin ou de près, avec curiosité, émotion parfois, et, pour ceux qui ne veulent y voir qu'une forme intolérable d'agression religieuse, avec un pénible sentiment d'impuissance.

On ne peut cependant pas reprocher aux municipalités ou à l'Etat, propriétaires des cloches au même titre que des édifices religieux, de ne pas avoir cherché à limiter les sonneries, réduites le plus souvent à la portion congrue, avec un zèle plus efficace que dans d'autre domaines : ainsi les « bangs » des avions supersoniques s'exerçant au-dessus des vallées paisibles, le vacarme des camions traversant les villages endormis, l'usage abusif des sirènes d'ambulances ou de police dans les villes, constituent des nuisances sonores autrement plus perturbantes que les cloches, dont le tintement à heure fixe devient rapidement familier par un phénomène naturel d'accoutumance.

Moteurs aveugles

Sans doute, depuis quelques années, grâce aux efforts notamment de la Guilde des carillonneurs, la musique de carillon connaît-elle un regain de faveur. Les villes qui en possèdent un ou plusieurs s'occupent de les restaurer, et l'on peut entendre de véritables concerts, aux programmes desquels figurent *parfois des œuvres* contemporaines écrites spécialement. Dotés, par définition, de quatre cloches au moins (on disait : quadrillonner), les carillons ont le nombre pour eux ; il n'en va pas de même des cloches dites de volée qui garnissent les quelque trente à quarante mille clochers, dans des conditions de délabrement déplorable, exact reflet de l'indifférence dans laquelle on les tient.

Quand le clocher ne menace pas ruine et qu'une avarie ou une autre ne les a pas rendues muettes, les cloches de volée continuent à sonner. C'est vrai, mais, à quel prix et pour *combien de temps* ? On ne s'en inquiète guère, ou pas assez, plus exactement, car ce problème est de la compétence de la troisième section de la commission supérieure des monuments historiques, mais pour déterminer toutes les cloches qui devraient être protégées, encore faudrait-il les connaître. En juillet 1971, dans le cadre de l'inventaire des monuments et richesses artistiques de la France, un recensement (comportant, en outre, ce qui est primordial, l'enregistrement et le relevé sonographique de chaque clocher) avait été demandé à Michèle Castellengo, mais, faute de moyens et de personnel, l'enquête a dû se borner à un périmètre minuscule.

Cet anonymat ne serait pas grave en soi si les cloches n'étaient, dans bien des cas, livrées aux mains d'entrepreneurs peu scrupuleux, n'ayant aucune formation particulière et dont le métier consiste à vendre et entretenir des moteurs électriques qui remplacent tant bien que mal les carillonneurs d'autrefois. Mal réglés ou déréglés, ces moteurs aveugles usent avec un égal appétit les cloches historiques et celles qui ne valent pas leur poids de bronze. Il existe heureusement quelques installateurs compétents, ayant acquis leur expérience « sur le tas » à force de recherches et de remises en question (la maison Voegelé, à Strasbourg, en offre un bel exemple), mais ils ne couvrent chacun que quelques départements.

Par ailleurs, et sans mettre en cause la probité des trois derniers fondeurs que la France possède encore, on observe une tendance à refondre des cloches anciennes déclarées fausses (au nom parfois d'une conception très récente de la justesse), et on ne prend pas assez garde, lorsqu'on installe une nouvelle cloche, qu'elle réponde aux critères acoustique de la région où elle doit sonner : il n'existe pas seulement, entre les clochers du Nord et ceux du Sud, des différences de mécanisme ou de suspension, mais encore d'esthétique, donc de facture.

Fondeurs de canons

Tout ce qui a trait à l'entretien, à l'électrification et au remplacement des cloches devrait faire l'objet d'un contrôle aussi précis que lorsqu'il s'agit des autres biens de la communauté. Or, là encore, les experts font cruellement défaut. Le chanoine Ringue, de Strasbourg, est considéré actuellement comme le seul véritable expert, mais ce n'est là qu'une de ses nombreuses activités, à laquelle il ne peut consacrer qu'une partie de son temps. Formé à l'école alémanique, il est naturellement attaché à une esthétique différente de celle qui a cours dans la France « de l'intérieur ». Loin d'être un défaut, cette particularité a sans doute contribué à faire de l'Alsace une région privilégiée, où les cloches se portent bien et s'accordent entre elles, parfois, d'un clocher à l'autre. Aussi serait-il souhaitable *que chaque région soit dotée d'un expert* sérieusement formé et à même de veiller à la protection, à la conservation et à l'enrichissement du patrimoine campanaire.

Dans un souci d'information et pour attirer l'attention sur l'ampleur des problèmes qu'il venait de découvrir lui-même lors de la restauration du clocher de l'église Saint-Claude à Besançon, l'abbé Marcel Ferry a organisé en 1981 et en 1982 des journées de campanologie à Strasbourg, Altkirsch et Besançon, mais, en dépit du succès inattendu de ces sessions, certains ont trouvé que, décidément, l'Alsace était une région modèle bien envahissante. *Il* faut espérer que ces réactions mal fondées feront naître, ailleurs, d'autres journées de campanologie.

Ce n'est peut-être pas un hasard si l'Alsace a fait un effort si remarquable en faveur de son patrimoine campanaire. Quand on sait que les fondeurs de cloches furent autrefois parmi les premiers fondeurs de canons, on comprend ce que deviennent les cloches pendant les guerres... Les deux dernières, qui ont été fatales aux trois quarts des cloches allemandes, ont durement touché les clochers alsaciens et, comme souvent, l'ampleur des dégâts a attiré plus qu'ailleurs l'attention sur l'urgence des mesures de sauvegarde.

Le charme de la fausseté

La Révolution française a, elle aussi, fait fondre bien des cloches, mais, exception singulière, il ne survit de la Bastille que les trois cloches de son horloge, tranquillement installées dans un café au nº 1 du boulevard Beaumarchais... Une autre cloche, celle du Kremlin, muette et donc parfaitement inutile, doit peut-être sa longévité au seul fait qu'on n'a jamais pu soulever du sol ses 200 tonnes de bronze. Enfin, au rayon des curiosités campanaires, il faut réserver une place spéciale à la cloche du Conservatoire, dont personne ne regrette le silence : destinée à inculquer aux apprentis musiciens le *la* du diapason à toutes les heures de la journée, elle n'a jamais pu émettre autre chose que des sons confus et discordants, dont l'analyse a fait l'objet d'un numéro spécial du bulletin du Groupe *d'acoustique musicale* (1).

Cette dernière remarque va à l'encontre du proverbe : « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son » et porte à croire que son auteur n'avait jamais sérieusement écouté une cloche. Toute leur puissance mystérieuse vient en effet de l'assemblage des notes qui en détermine la sonorité globale. Depuis plusieurs siècles on s'est attaché à ce que ces notes soient celles de l'accord parfait mineur (ou majeur parfois), et, lorsque plusieurs doivent sonner en même temps, à condition qu'elles soient bien accordées, un phénomène acoustique fait croire à la présence d'une cloche supplémentaire beaucoup plus grave.

Le mode de calcul du profil de la cloche, le choix de l'alliage (quatre parties de cuivre, une partie d'étain), les endroits où il faut meuler le métal pour ajuster telle note à l'accord, sont connus depuis longtemps, mais les moyens de contrôle sont si perfectionnés à présent qu'il existe un réel danger de voir sortir des fonderies des cloches parfaites selon des données *a priori*, mais privées d'âme. C'est la raison pour laquelle il est urgent d'étudier scientifiquement, région par région, le son des cloches les plus représentatives afin d'éviter une normalisation trop prévisible, l'envoi à la refonte de cloches dont une fausseté relative fait le charme, et l'abandon de ce qui constituait jusqu'à présent la qualité d'une cloche.

GÉRARD CONDÉ.

★ Exposition *Sonnailles, cloches et campaniles*, jusqu'au 2 novembre, à l'abbaye de Sénanque (88220 Gordes, tél. (90) 72-02-05).

(1) Nº 88 du bulletin du GAM (université de Paris-VI, tour 66, 4, place Jussieu, Paris-5e), dont le nº 18 est consacré à un exposé de Michèle Castellengo sur les cloches et le nº 66 au carillon, par Jacques Lannoy et Émile Leipp.

On lira également avec intérêt les récentes chroniques campanaires du pasteur Claude-Rémy Muess publiées dans *le Christianisme du vingtième siècle* (27 juin, 11 juillet et 1er août). Parmi les rares ouvrages en langue française, signalons *Cloches et musique*, de Marc Vernet, paru en 1963 à la Baconnière, Neufchâtel (119 pages + 16 planches hors-texte).

UN MUSÉE, UNE ÉTAPE

Les gitanes de Saint-Tropez

SAINT-TROPEZ se découvrait par la mer, au tournant du siècle. Maupassant y était venu sur l'eau, à bord du *Bel-Ami*, qui lui remémorait le succès de son premier roman. Quelques années plus tard, en 1892, Signac y accostait à la barre de l'*Olympia*, qu'il avait baptisée ainsi en hommage à Manet. Il choisit une maison du côté de la Citadelle, à cause de sa situation dominante, pour voir de l'atelier son bateau l'attendre sur le port.

Maupassant ne faisait que passer. Signac venait pour rester. Le peintre-marin qu'il était trouvait à Saint-Tropez et les plaisirs de la navigation et le stimulateur de sa nouvelle peinture, le soleil. Sous sa lumière, les couleurs lui apparaissaient claires. Et pour atteindre leur réalité rationnelle, il en fractionnait les surfaces en petits points, selon les découvertes de Chevreul. La littérature en était encore au naturalisme, tandis que la peinture se trouvait aux avant-postes du pointillisme, avec Signac précisément.

Peinture, mer, soleil, sont liés chez lui. La Hune, sa maison de Saint-Tropez, toujours là, rue Paul-Signac aujourd'hui, était devenue un centre de l'avant-garde artistique. Les peintres qui, au début du siècle, avaient commencé à affluer sur la Côte ne manquaient jamais d'aller saluer le *maître* des lieux. Matisse, l'homme du Nord qui avait succombé au charme du Sud, faisait partie de la famille et séjournait à La Hune, où il peignit le portrait de Mme Signac en kimono. Et de là est descendu place des Canoubiers pour peindre un nouveau tableau qui exprimait son esprit en ce temps, *Luxe, calme et volupté*, avec le même pin parasol qu'on voit dans les tableaux de Signac et une approche pointilliste. Mais la vitalité de la couleur chez Matisse menace, dans ce tableau, de faire imploser ce pointillisme tout à fait fauve, moins rationnel que sensuel. Ce Matisse tropézien décora pendant des lustres la salle à manger des Signac à La Hune (1).

Manguin avait sa villa à Saint-Tropez. Camoin, son atelier sur le port. Marquet était venu maintes fois peindre l'eau, les maisons, les bateaux de Saint-Tropez. Kisling y a fait ses meilleurs paysages, et, parmi les voisins de Signac sur la Côte, il y avait Valtat, du côté de Saint-Raphaël, Cross *à La Croix-Valmer*, *Van Rysselberghe* au Lavandou...

Tous ces artistes ont des tableaux à l'Annonciade, ancienne chapelle transformée en musée de la peinture claire et violente, allant pour le meilleur du pointillisme au fauvisme et témoignant d'un moment de l'art en France qui en finissait avec le naturalisme des académiciens et pompiers du bitume. On passe toujours devant l'Annonciade, dont les abords sont aujourd'hui encombrés de folkloriques chevalets de peintres à touristes, sans se douter qu'on est devant un musée, petit mais plein d'œuvres remarquables. On y entre toujours avec plaisir. Et si l'exposition temporaire n'a pas grand intérêt, comme cela arrive – mais ce n'est pas le cas en ce moment, avec la rétrospective La Fresnaye dont nous reparlerons, – il y a toujours la ressource de monter à l'étage voir les *Gitane*.

Il y en a deux, l'une de Matisse, l'autre de Van Dongen. La maritorne peinte par Matisse est un chef-d'œuvre fauve de 1906, barbouillée de couleurs grasses et brillantes, tout en chairs, en seins, en bouche. La petite silhouette de Van Dongen est une mystérieuse figurine, un châle noir jeté sur sa robe or, ouvrant – ou fermant – une porte à un visiteur de l'après-midi, sous de torrides couleurs. Des gitanes, on en trouve deux autres, cette fois dans un même tableau du Hollandais, *Jeunes femmes à la balustrade*, qui font un clin d'œil sans équivoque au Manet du *Balcon* et, au-delà, à Goya.

L'intimité d'une maison

La collection de l'Annonciade a été, pour le plus clair, constituée avec des tableaux d'amateurs, des amateurs de petites toiles bien pleines, bien denses, souvent saturées de sensuelles couleurs. Mais c'est à Signac que revient l'idée d'un musée à Saint-Tropez réunissant des tableaux d'artistes ayant travaillé sous ce soleil varois qui désintègre les couleurs, oblige à les forcer, à leur monter le ton, à travailler en contrastes, en pâte, parfois en manipulant la matière avec une certaine hâte, de peur qu'elle ne tourne mal et ne perde sa fraîcheur initiale.

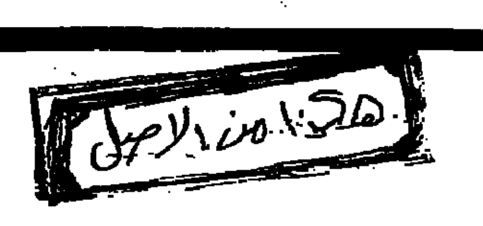
Tel le goût des peintres, tel celui de leurs collectionneurs. L'idée d'un musée à Saint-Tropez fut reprise par Georges Grammont, un amateur de tableaux qui reçut l'ancienne chapelle et, contre vents et marées, la fit aménager dans les années 50. C'est donc à cette passion de collectionneur que Saint-Tropez doit ses cinq Matisse, dont la tortueuse *Gitane*, ses six Bonnard, dont le *Nu rose devant la cheminée*, de 1919 qui répond à sa *Route rose* de 1934, ses quatre Signac avec *le Pin parasol des Canoubiers*, son rare Seurat venu du Nord, *le Chenal des Gravelines*, ses trois Derain au large point, de 1905-1906, des vues sur la Tamise qui réalisent décisivement le lien esquissé par Matisse entre pointillisme et fauvisme, son Braque fauve de 1906, *Paysage à l'Estaque*, son Vlaminck également fauve de 1906, *le Port de Chatou*, ses Manguin, ses Dufy, ses Roussel, ses Vuillard...

L'unité de cet ensemble, que le conservateur du musée, Eric Hilde, veut accentuer par des acquisitions nouvelles, et l'atmosphère des espaces font que l'Annonciade est loin d'être un de ces musées froids qui, dès les premiers pas, vous frappent de cette lassitude des lieux morts d'où l'on voudrait vite sortir, après y être entré avec désir. L'ancienne chapelle, à l'étage particulièrement, a l'intimité d'une maison avec ses bons gros fauteuils des années 30, ses tapis modernistes usés jusqu'à la corde, ses tableaux qui, par leur origine, ont des dimensions de tableaux d'appartement, éclairés par des fenêtres, ouvertes par ces temps de canicule, de deux côtés, sur la mer et sur la ville.

Est-ce pour cela qu'un jour de 1962 les toiles de cette maison-musée furent volées ? Tout ce qui était accroché fut décroché et emporté par des ravisseurs qu'on n'a jamais retrouvés. Mais les tableaux sont revenus deux ans après – certains avec les stigmates de leur capture, – à la suite d'un appel téléphonique qui proposait de les restituer. Contre rançon ? Cela n'a jamais été avoué. Mais, depuis, le musée eut des accès blindés, un système de sécurité, des gardiens *permanents, un conservateur*. Il n'avait rien de tout cela. A la fin de l'après-midi, un peu avant l'heure, comme c'est l'habitude dans les musées de province, on fermait les portes et l'on abandonnait les trésors de l'Annonciade aux tentations d'éventuels ravisseurs.

JACQUES MICHEL.

(1) Ce tableau, que le musée de l'Annonciade guettait avec gourmandise, a été donné par la descendante de l'artiste aux musées de France, qui le destinent au musée d'Orsay.



MIKIO NARUSE A LOCARNO

Le cinéaste et la femme japonaise

Les spectateurs parisiens ont pu voir l'automne dernier, à l'occasion du Festival de Paris, un choix de cinq films parmi les plus importants de Mikio Naruse. Trois d'entre eux vont être programmés régulièrement dans les salles. La manifestation de Locarno, après celle de Londres début 1983, devrait amplifier le mouvement de curiosité à l'égard d'un cinéaste que certains appellent déjà le quatrième grand Japonais, l'égal d'Ozu, de Mizoguchi et de Kurosawa. Œuvre inégale certes, couvrant près d'une quarantaine d'années, avec quatre-vingt-sept films réalisés, une bonne soixantaine conservés, mais qui à ses moments les plus forts marque peut-être le sommet de ce que peut accomplir un réalisateur de cinéma dans l'industrie. Vingt films étaient montrés à Locarno.

AUDIE BOCK, critique américaine spécialiste de l'œuvre de Mikio Naruse, lors de la conférence de presse inaugurale, devait faire allusion au « pessimisme » inné du cinéaste, en même temps qu'elle rejetait catégoriquement la tentative de récupération de ses films par le féminisme militant. *« Mikio Naruse,* explique-t-elle, *ne choisit pas ses personnages pour des raisons féministes, mais dramatiques. Les femmes y sont socialement exploitées. Elles ne peuvent survivre sans hommes pour les protéger dans une société très patriarcale. Mariées, mères ou épouses, elles mènent des existences ennuyeuses. Par contre les geishas, les barmaids, les hôtesses offrent un énorme potentiel dramatique. Elles vivent. »* Les veuves, poursuit Audie Bock, comme les femmes abandonnées, *« doivent choisir toutes seules »*, et en ce sens elles aussi ont une plus grande liberté que la femme au foyer.

Une sorte de philosophie existentielle, *le terme est de la même critique,* sous-tend l'œuvre de Naruse. *« Dès mon plus jeune âge,* déclarait-il un jour, *j'ai considéré que le monde dans lequel nous vivons nous trahit. Cette pensée est toujours présente à mon esprit. Mes parents sont morts quand j'avais quinze ans, et j'ai dû immédiatement devenir adulte. Ce fut la période la plus sombre de ma vie – et ces ténèbres ont persisté. » Si l'on n'oublie pas par ailleurs que* Naruse se voulait un simple artisan, qui essayait de réaliser le mieux possible des films de commande, c'est à la simple force du poignet, pourrait-on dire, ou de la caméra, qu'il va nous imposer une vision du monde, sans illusions mais sans parti pris, respectant toujours la personnalité de chaque individu, refusant toute caricature.

La caméra flaubertienne

Né à Tokyo en 1905 dans une famille modeste, il ne peut mener ses études secondaires jusqu'à leur terme ni entrer à l'université. Très jeune, à seize ans, il travaille comme assistant aux studios de la Shôchiku. Autodidacte, il a dévoré tous les livres qu'il pouvait trouver à la bibliothèque, le cinéma idéal, pour lui, naîtra d'un parfait mariage entre l'œuvre écrite et le cinéma. Un film peut restituer l'équivalent d'un roman, l'enrichir, lui donner vie. Avec la même minutie qu'un Flaubert cisèle ses phrases, Naruse affine ses récits par une mise en place méticuleuse des personnages dans le décor, un travail de tous les instants avec les acteurs, et surtout cette construction de scénario dont la rigueur n'a peut-être pas d'équivalent même dans le Hollywood de la grande époque.

Mikio Naruse devra attendre 1929 pour débuter dans la mise en scène, il s'attelle à des comédies influencées par l'Amérique, mais où déjà perce sa préoccupation vis-à-vis de la famille. Son premier film parlant, *Trois Sœurs au cœur pur* (1935, le parlant arrive très tard au Japon), affiche clairement son intérêt pour les destins féminins. *Épouse, sois comme une rose,* la même année, nous rapproche des gens ordinaires, emprunte au mélodrame *shinpa,* populaire depuis la fin du dix-neuvième siècle, *mais le dépasse vers un réalisme familier.*

La carrière de Naruse, après la parenthèse de la guerre et du militarisme nippon, l'immédiat après-*guerre et la démocratisation* à l'occidentale imposée par l'occupant américain, prend son essor en 1951 avec deux films très remarqués, *le Repas* et *Okasan (Maman),* que nous avons vu à Paris en 1953 et qui aujourd'hui a beaucoup vieilli. Dans *le Repas,* une jeune femme s'entend mal avec son mari, elle pense à le quitter, puis revient vivre avec lui.

Dans *l'Éclair* (1952), comédie urbaine, une mère a eu quatre enfants de maris différents, trois filles et un garçon traumatisé par la guerre. Avec *Frère aîné, sœur cadette* (1953), l'action se déplace un peu en *dehors de Tokyo, de l'autre côté du* fleuve. Un père autoritaire prétend dicter l'avenir de ses filles.

Naruse crée ses œuvres, les plus significatives, à notre avis, à partir de 1954, avec *le Grondement de la montagne.* L'industrie cinématographique japonaise connaît un âge d'or qui durera jusqu'à 1960 et l'avènement de la télévision dans les foyers. Les circonstances sociales sont favorables, les femmes, surtout les plus jeunes, commencent à exprimer leur révolte. Le public des salles obscures est constitué à moitié de femmes, surtout jeunes, qui aiment voir des histoires proches de leur vie. Les plus grandes vedettes féminines vont jouer les films de Naruse.

Soudain le cinéaste atteint une maîtrise impressionnante, trace le portrait sans complaisance d'une société et des rapports entre les individus qui l'habitent, surtout les femmes. *Le Grondement de la montagne,* un des films préférés de Naruse, *oppose un vieux couple à leurs* enfants, un garçon, une fille, tous deux mariés et inégalement heureux. Une véritable affection se développe entre le père qui ne craint pas la mort – *« il ne faut pas devenir insupportable aux enfants »* – et la belle-fille.

Derniers chrysanthèmes (1954) conte, avec une intensité, une concentration extrêmes, la fin de parcours de quatre geishas parvenues à l'automne de la vie. Madame Kin, la plus maligne s'enrichit en prêtant de l'argent autour d'elle, mais se méfie du monde. Elle s'abandonne un moment à un vieil amant, pour découvrir qu'il n'en veut qu'à sa fortune (Haruko Sugimura interprète admirablement le rôle).

Trois films illuminent le crépuscule de Mikio Naruse, qui mourra prématurément d'un cancer en 1968, à l'âge de soixante-trois ans : *Nuages flottants* (1955), d'après le roman de l'auteur favori du cinéaste, l'écrivain Fumiko Hayashi, une femme ; *Nuages d'été* (1958), en couleurs et cinémascope ; *Tourments* (1964), toujours en cinémascope mais en noir et blanc.

Nuages flottants, un chef-d'œuvre, illustre à la perfection le destin de certaines héroïnes passionnées, *« amoureuses d'un homme indigne »* (Audie Bock), creusant avec frénésie leur propre tombe. *Nuages d'été* marquait peut-être un tournant dans l'œuvre de Naruse. Une veuve de guerre, Yae, lutte seule à la campagne, s'accroche à une terre qu'elle laboure de ses propres mains. Le frère aîné, père de famille nombreuse, Wasuke, ne comprend pas que le monde change. Sa situation matérielle em*pire, la vieille société s'écroule avec* lui. L'agfacolor défavorise un peu cette chronique familiale que n'a pas dû ignorer Oshima, et à laquelle le cinémascope, utilisé comme seuls les Japonais savent le faire, donne une ampleur exceptionnelle.

Tourments, interprété par Hideko Takamine dans le principal rôle féminin, linéaire, sans relief apparent, chante la consomption d'un amour *impossible selon la morale d'un pays* à peine sorti du Moyen Age. Un jeune homme aime sa belle-sœur, veuve de guerre. Ils partent en train au bout du Japon pour découvrir l'impossibilité de cet amour. Mikio Naruse transcende le mélodrame en un constat social d'une tendresse et d'une dureté, inséparables, qui prennent à la gorge.

LOUIS MARCORELLES.

UN ENTRETIEN AVEC RUDOLF NOUREEV

On vit tant qu'on danse

DÈS septembre, dans les magasins de décors du boulevard Berthier, le Ballet de l'Opéra commence à répéter *Raymonda,* superproduction pour le centenaire de Marius Petipa. Ce sera la première action marquante de Rudolf Noureev en tant que directeur de la danse. Soutenu par le nouvel administrateur général Massimo Bogianckino, épaulé par Thierry Fouquet qui doit le décharger de tout souci de gestion, va-t-il ouvrir au ballet une ère nouvelle de gloire et de prospérité comme en son temps Serge Lifar ? Une chose est certaine : il envisage d'y rester longtemps et d'y mettre en pratique envers et contre tous une certaine idée qu'il a de la danse.

En attendant la rentrée, Rudolf Noureev a pris des vacances à sa manière : il a dansé comme un fou, au point même qu'il s'est blessé sur scène, pendant *Don Quichotte.* La France, l'Italie, l'Angleterre, le Canada, les États-Unis... L'accueil délirant qu'il a reçu partout cet été le conforte dans une solitude hautaine. Pas question de renoncer à danser comme certains le lui conseillent. Il y a maintenant la direction à l'Opéra, une activité de chorégraphe, mais par-dessus tout il y a la danse : sa vie.

Pour l'instant – c'était avant les « vacances » – il s'affaire à préparer son thé. La casquette en bataille, il est calme, souriant, mais vigilant. On est toujours à la merci d'un coup de patte. *« Il y a beaucoup à faire pour moi,* dit-il. *Je viens de prendre le cours avec les danseurs. J'observe leur travail, je parle avec eux. Il y a de bons éléments que je veux pousser. Ce qui m'a toujours frappé à l'Opéra c'est le côté petit-bourgeois et casanier. Il empêche les danseurs d'aller plus loin qu'eux-mêmes, de dépasser leur horaire, leurs habitudes, leur petite vie de couple. Il me paraît impensable de considérer la danse comme une profession ordinaire. On vit parce qu'on danse, on vit tant qu'on danse. Si j'ai quitté le Kirov c'était pour danser plus, pour quitter un univers clos.*

» Un danseur doit être curieux et prêt à toutes les expériences. En Occident, j'ai découvert de nouvelles chorégraphies, un langage contemporain. Mais ça n'a pas été toujours facile. J'ai trouvé aussi la solitude et l'errance. Aucun endroit pour me situer, ni Paris ni ailleurs. Deux personnes ont été essentielles alors dans ma vie. Au Danemark j'ai découvert Eric Bruhn, le plus grand danseur du temps, à Londres Margot Fonteyn, qui m'a ouvert Covent Garden.

» Au début j'ai fait ce que le public attendait de moi, du classique sans désemparer, toujours mes rôles du Kirov ; mais c'était un camouflage. Un jour, au Festival de Spolete, j'ai vu danser Paul Taylor. J'ai été ébloui. Je lui ai dit : « Je veux danser dans vos ballets », *et j'ai commencé à envisager une façon plus cool d'utiliser le corps.*

» A Londres, j'ai connu Cranko. J'ai connu aussi McMillan, j'ai pour lui une véritable dévotion. Aux Pays-Bas, avec Rudi van Dantzig et Hans Van Manen, j'ai découvert une nouvelle manière d'exprimer les sentiments, un certain désarroi de la jeunesse d'après-guerre. En France, il y avait Béjart et Roland Petit qui menaient des expériences parallèles. Je me suis essayé à tout. Mais c'est Glenn Tetley qui m'a le plus apporté : c'est lui dont la plastique gestuelle me convient le plus ; à travers lui j'ai découvert Hanya Holm et Martha Graham et la modern' dance.

» Ce qui m'intéresse chez Graham, c'est sa manière de jouer avec le sol. Je n'ai pas suivi ses cours de technique. J'ai appris directement le répertoire avec elle. Au bout de la troisième répétition, mes pieds partaient tout seuls. Ce qui est important chez elle, c'est que le mouvement se crée avec le souffle. »

Dans une véritable boulimie, Noureev aura interprété – se sera annexé, disent certains – tous les styles et toutes les techniques. Il parle volontiers de la noblesse altière de José Limon, de la maîtrise corporelle de Murray Louis et de l'invention de Nikolaïs : *« Tout cela,* dit-il, *c'est le miracle de l'extrême liberté qui règne à New-York, une ville qui peut sécréter à la fois Balanchine et Cunningham. Pendant longtemps Cunningham m'a été étranger, mais aujourd'hui il use pratiquement d'un langage classique, d'une grande virtuosité, et quand il danse il est fantastique. Il est souple et fort comme un fauve, avec des pieds maladroits comme les grosses pattes d'un lionceau. Il va venir créer un ballet à l'Opéra. Oui, ça me plairait d'y danser. Mais je ne voudrais pas prendre la place d'un jeune.*

La base de l'édifice

» Mon intention est d'ouvrir le plus possible l'Opéra de Paris aux différentes formes, de lutter contre l'intolérance et d'éviter l'esprit d'autarcie qui règne par exemple au Bolchoï. Quand je parle à Vassiliev des choses nouvelles qui se créent en Europe, aux Etats-Unis, il me répond : « Oh ! tout cela nous l'avons aussi, nous pouvons facilement le faire. C'est de la danse de caractère... »

» Bien sûr, il faut garder le classique, parce que c'est la base de l'édifice, le début de l'alphabet, mais il faut le conserver dans sa pureté originelle et le restituer dans sa perfection. Je ne sais si les Français sont conscients du fait que c'est chez eux, à l'Opéra, que la danse classique est née et qu'elle s'est développée avec des artistes comme Auguste Vestris ; ensuite, elle s'est exportée au Danemark avec Bournonville et en Russie avec Petipa. Je souhaite que l'Opéra revienne à sa pure tradition. Pour cela, j'envisage de compléter l'enseignement avec des séries de cours donnés par des professeurs invités, comme Tony Lander, Violette Verdi, Stanley William, qui devraient réintroduire cette dimension perdue. Il faut que les danseurs travaillent intensément, et certains cours devraient être obligatoires. Il faut aussi qu'ils acceptent de sortir de l'Opéra et de se faire connaître à l'étranger. Il est inconcevable que la danse cosmopolite se fasse sans ses danseurs. »

La nouvelle saison chorégraphique s'ouvrira sous le signe du répertoire avec *Raymonda, Don Quichotte, Coppélia* et aussi une reconstitution par Pierre Lacotte de *Mario Spada,* un ballet d'action de Mazillier, avec un affrontement entre les deux formes de la danse romantique. Noureev fera aussi largement appel à tous les chorégraphes anglo-saxons qui l'ont en quelque sorte émancipé après sa fuite du Kirov : van Dantzig, van Manen, Tetley, plus un nouveau venu, Frosythe, jeune Britannique sorti comme Neumeier et Kilian de la pépinière de Stuttgart et très axé sur le ballet à thème introspectif.

Si le désir d'ouverture de Noureev le pousse également vers des expériences modernes, il ne perd jamais la danse de vue : *« J'aime bien Pina Bausch,* dit-il, *mais elle serait déplacée à l'Opéra. »* De même il estime le langage des « post-modernes » trop pauvre, mais compte faire appel à Karole Armitage, techniquement forte, et *à de jeunes chorégraphes français* comme Jean-Claude Gellotta : *« A priori,* affirme-t-il, *je n'exclus aucun inventeur de forme. »*

Lorsqu'on fait remarquer à Noureev que le courant de danse anglo-saxonne qu'il veut introduire à l'Opéra n'est pas très apprécié du public français et qu'il en a fait lui-même l'expérience avec l'échec de *Tristan et Iseult,* de Tetley, une lueur dangereuse s'allume dans son regard : *« Tant pis pour le public ; l'important c'est d'ouvrir les danseurs à d'autres styles, à d'autres langages. »* Il manifeste la même désinvolture vis-à-vis des chorégraphes, indispose Maurice Béjart en reprenant *à sa manière le Chant du compagnon errant,* se brouille avec Roland Petit en interprétant Quasimodo dans *Notre-Dame de Paris*

« D'abord, explique Roland Petit, *nous devions donner une générale à Istres ; Noureev se décommande au dernier moment et nous devons annuler. Lorsqu'il arrive à New-York, c'est à peine s'il répète avec la troupe ; en plus, il dénature le rôle de Quasimodo, rajoute des pas, en fait une sorte de prince charmant et répond à mes observations par des insultes. Alors j'ai décidé de retirer mes ballets de l'Opéra pour ne plus risquer semblable aventure, et de ne rien y créer en mars. C'est dommage, mais comment admettre qu'un homme qui se dit chorégraphe respecte aussi peu le travail des autres ? »*

Noureev ne semble pas affecté outre mesure par cette décision. Encore qu'il dispose de peu de temps pour trouver des programmes de remplacement. Ce n'est qu'un avatar parmi d'autres. Sa version du *Lac des cygnes,* qu'il devrait créer en mai 1984 au Palais des sports de Bercy, vient d'être décommandée. L'Opéra n'a jamais été une sinécure : *« C'est un combat qui commence. »*

MARCELLE MICHEL.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 3 octobre.

PRÉSENCES POLONAISES. L'art vivant autour du musée de Lodz. Jusqu'au 26 septembre.

BOYD WEBB. Jusqu'au 11 septembre.

PHOTOGRAPHES TCHÈQUES, 1920-1950. Jusqu'au 4 septembre.

DESSINS D'EXPRESSION FIGURATIVE. Jusqu'au 12 septembre.

LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 5 septembre.

LA FORÊT RETROUVÉE. Carrefour des régions. Jusqu'au 4 septembre.

C.C.I.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

NE COUPEZ PAS ! Nouveaux médias et communication. Jusqu'au 26 septembre.

MACAO OU JOUER LA DIFFÉRENCE. Jusqu'au 10 octobre.

B.P.I.

LE BRÉSIL DES BRÉSILIENS. Jusqu'au 19 septembre.

LA COULEUR OPTIQUE. Jusqu'au 5 septembre.

Musées

LA PEINTURE NAPOLITAINE, du Caravage à Giordano. Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; le samedi, 12 F. Jusqu'au 29 août.

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 3 octobre.

DONATION J.H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. – Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES, des collections du Petit Palais. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 septembre.

UTRILLO. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Jusqu'au 24 oct. ***L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE.*** Jusqu'au 19 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 18 septembre.

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982. Jusqu'au 28 août. **HERBERT LIST :** 150 photographies 1930-1960. Jusqu'au 19 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

AUTOUR DE LA FONTAINE STRAVINSKY, de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 septembre.

JAMES LEE BYARS - CASIOROWSKI. Peintures. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 décembre.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX *COLLECTIONS NATIONALES.* Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – La peinture française au XVIIe siècle – La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso – Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1900. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 décembre.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 septembre. **A LA BELLE ENSEIGNE.** Jusqu'au 19 octobre. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

HOMMAGE A ODETTE CAMP. Paris disparu 1950-1970. Jusqu'au 28 août. **HENRI LEHMANN (1814-1882).** Portraits et décors parisiens. Jusqu'au 4 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

UNE JOURNÉE A LA CAMPAGNE. – Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 août.

REINE ATAZAN. Figures de la Métamorphose. – Orangerie des jardins du Luxembourg. Accès face au 50, rue de Vaugirard. Tous les jours de 10 h 30 à 20 h. Jusqu'au 25 août.

CHATEAUBRIAND, BREST ET LA MER, 1783-1983. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au 16 octobre.

LA POSTE ET L'AVIATION. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim. (et jours fériés), de 10 h à 17 h. Jusqu'au 3 septembre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

NŒUDS ET LIGATURES. – Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. – Orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

TROIS GRANDS PROJETS A PARIS : Institut du monde arabe, ministère des finances, hôpital Robert-Debré. **LES ROCAILLEURS ; BERTHOLD LUBETKIN.** Un moderne en Angleterre. **BUNKER ROMANCE,** de Jean-Marie de Busadier. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

FAUNE ET FLORE EXOTIQUES DANS L'ART. – Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

CINQ ARTISTES DE LA SASKATCHEWAN : Bernstein, Fafard, Knowles, Lindner, Rogers. – **PORTRAIT D'UN STUDIO D'ANIMATION.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

L'ARCHITECTURE DANOISE. Tradition et formation. – Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées. De 13 h à 19 h ; dim., de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 septembre.

JIJÉ. – Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

MURAILLES ET JARDINS. Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

qu'on danse

de l'édifice

RENCONTRE AVEC LE COMÉDIEN NIELS ARESTRUP

Le rêve de la villa blanche

Jean-Paul Roussillon met en scène *Mademoiselle Julie*, de Strindberg, au Théâtre Edouard-VII. Evénement mondain, et peut-être aussi événement théâtral de la saison.

Isabelle Adjani est Mademoiselle Julie, la jeune fille bourgeoise qui, par désir capricieux, pour exercer sa domination de femme et de maîtresse, veut s'offrir son valet, s'offre à lui, à Jean, l'homme qui représente les interdits de la sexualité et de la société : Niels Arestrup.

Niels Arestrup retrouve un personnage qui lui est familier, de mâle terrien, charnel, dangereux, fermé sur ses pensées – celui du *Tourbillon des jours*, feuilleton qu'il a tourné avec Jacques Doniol-Valcroze pour la télévision. Niels Arestrup est blond, massif, avec une gueule à la Marlon Brando – front buté, regard inquiet, sourire désarmant. Il y a en lui une manière de brutalité égoïste. Au cinéma, il tient des rôles franchement odieux, comme dans *la Dérobade*, de Daniel Duval. On le voit surtout dans des films « à part » : *Miss O'Gynie et les hommes-fleurs*, de Samy Pavel ; *Demain les mômes*, de Jean Pourtalé, histoire de futur-fiction, où il se retrouve seul adulte parmi des gosses silencieux et mauvais.

Niels Arestrup vient du théâtre. Sur scène, sa présence lourde impose une sorte de mystère. Il a une qualité de naturel rare, c'est-à-dire qu'il rend naturelles les réactions les plus imprévisibles. En 1972, André Barsacq lui confie le rôle écrasant de Raskolnikov dans *Crime et Châtiment*. En 1979, il retrouve le monde slave, avec Tchekhov cette fois. Il joue *Platonov* – par Gabriel Garran, à Aubervilliers – personnage complexe, fuyant, alcoolique, velléitaire.

Tchekhov et Peter Brook consacrent définitivement Niels Arestrup. Dans *la Cerisaie*, il est Lopakhine, le moujik enrichi qui ne peut pas oublier que son père a été serf, qui est amoureux *de la maison et de Lioubov. Maladroit et fûté, ambitieux et* méfiant, infiniment généreux, ébloui par le pouvoir de l'argent, Niels Arestrup fascine, bouleverse. Luc Bondy lui propose le premier rôle dans *Terre infinie*, de Schnitzler, en 1984 à Nanterre. Mais Niels Arestrup, après *Mademoiselle Julie*, doit jouer *Dom Juan* aux Bouffes-du-Nord, dans la mise en scène de Maurice Bénichou, et sa collaboration avec Peter Brook va se poursuivre...

Nous avons rencontré Niels Arestrup, près du Théâtre Edouard-VII, *où il répète, de 15 heures à 22 heures. Il réfléchit* à ce qu'il dit, et, par à-coups, délivre des confidences. Il parle doucement. Même ses colères doivent être feutrées. Il a maigri, rajeuni, son Lopakhine a donné un sens à sa carrière, jusqu'alors pleine de méandres, un nouveau « look », une sorte de fraîcheur. – C. G.

« CONTRAIREMENT à ce que vous pouvez penser, *dit Niels Arestrup*, j'ai peu d'emprise sur mon travail. Pendant des années, j'ai fait des choix, par élimination, à l'intérieur de ce qu'on me proposait. Au cinéma, j'ai tourné des films dits marginaux, de ceux qui font entre soixante mille et quatre-vingt mille entrées, et je suis devenu un monsieur qui fait soixante mille entrées, le raisonnement est aussi simpliste que ça. Pour les « grands films », les films commerciaux, on me demandait une apparition, comme ça, dans un ascenseur, avec *Belmondo*, et je refusais. Me restaient donc les gens qui ne pouvaient pas obtenir Depardieu ou Dewaere. Je n'avais pas forcément envie de ce qu'ils me proposaient. J'avais envie de travailler devant une caméra.

» A la télévision, j'ai plutôt essayé de jouer les personnages qui m'intéressent, qui me paraissaient excitants à un moment donné. Je n'ai pas construit de carrière, je me suis laissé choisir et j'ai choisi des gens que j'aime bien.

» Au théâtre, c'est autre chose. Depuis trois ou quatre ans, je joue sans pratiquement avoir le temps de faire autre chose. J'ai trente-quatre ans, et, pour la première fois de ma vie, je sais ce que je vais faire dans les deux ans qui viennent.

La permission

» J'insiste lourdement : on ne peut pas oublier la question économique. Mes parents sont très simples, pas misérables : des petits ouvriers français. Mon père est d'origine danoise. Je suis né à Montreuil. Je n'avais aucune idée de ce que serait mon existence. J'étais angoissé de devoir, un jour rapproché, choisir ce qu'elle serait. Je connaissais seulement mon refus, ma peur. Je ne voulais rien avoir à faire avec ce que je voyais : *la blouse, la fatigue, les nuits, le* gigot du dimanche. J'ai décidé de m'accrocher, d'aller plus loin que le certificat d'études. Je suis allé jusqu'au bac. En 68, dans ma banlieue, je ne me suis aperçu de rien. Enfin... avec les copains, on descendait en voiture à Paris, on regardait les manifs, je n'étais pas concerné. Mais, probablement parce que j'avais vingt ans et que, d'un seul coup, des tas de choses étaient permises que je n'aurais jamais imaginé pouvoir me permettre, je me suis permis de penser que, peut-être, je ferai ce qui, normalement, ne m'était pas permis étant donné mes antécédents, mon pauvre petit baccalauréat.

– Comment vous est venue l'idée de faire du théâtre ?

Je rêvassais devant la télévision. Un jour, comme ça, j'ai vu une femme, et c'était Tania Balachova. Elle donnait une interview. Elle était belle, je la trouvais *jolie, élégante, elle parlait bien, elle était si* loin de cette fatigue, de cette tristesse... Je suis allé voir cette dame.

» Alors, est-ce que je voulais faire du *théâtre ? Certainement. Mais j'avais un* rêve de « Ciné-Revue » : la piscine, la villa blanche, les soupers avec les chandeliers. Pour un type élevé en banlieue, un acteur c'est Belmondo ou Delon. Je ne savais pas que Tania Balachova se situait à l'opposé de cette mythologie. Je n'étais au courant de rien. Puisqu'elle faisait de l'« art dramatique », elle devait me conduire un jour ou l'autre à la villa blanche.

» Je suis allé à son cours. Je me suis assis dans la salle. Pendant deux mois, j'ai regardé. Je ne comprenais pas. Je voyais des gens avec des capes noires, du rouge à lèvres, des bouquins plein les poches au café d'à côté. Un jour Tania m'a dit : *« Vous êtes là depuis deux mois, vous avez payé tant, et il ne s'est rien passé, il faudrait voir. »* J'ai passé *Caligula* avec un trac énorme. A la fin, elle m'a dit, en gros, que je pouvais envisager de faire du théâtre. J'étais bouleversé.

» Mes parents voyaient cette histoire comme une rêverie d'adolescent... déjà fatigué : j'avais vingt, vingt et un ans. Ils disaient : *« Ce n'est pas grave, il va s'en remettre, elle va lui expliquer que... »* Après trois mois, ma mère a *mis son chapeau, son* manteau, ses souliers. Elle est allée voir Tania et lui a demandé : *« Est-ce que vous croyez que ?.. »* Ni elle ni mon père n'ont fait de barrage. Parfois ils avaient des regards attristés. Ils ne comprenaient pas pourquoi moi, qui vivais avec eux... Ce n'était pas déshonorant, au contraire : ce n'était pas envisageable.

» Je suis resté deux ans chez Tania Balachova. J'ai été contacté par Jean Gillibert. A cette époque, il dirigeait le Festival de Châteauvallon, et on partait en tournée. On était très peu payés, mais ça fonctionnait. Dès que j'avais le temps, je retournais chez Tania. A une audition de fin d'année, j'ai rencontré un impresario qui m'a fait rencontrer *André Barsacq qui m'a engagé* pour Raskolnikov dans *Crime et Châtiment*. C'était en 1972 et depuis, à part beaucoup de problèmes et d'angoisses, j'ai eu la chance de travailler régulièrement...

– Vous parlez de la chance. En définitive, vous avez fait des choix ?

Si j'avais pu choisir, je ne serais pas là, je ne serais pas en France. Ma curiosité d'acteur m'emmènerait volontiers au-delà des frontières. En tant qu'acteur, j'aurais aimé être américain. Je parle en toute ignorance, je ne suis jamais allé aux États-Unis, même en touriste. J'ai l'impression que, là-bas, on échange plus, on cherche plus, on trouve davantage. La France, je la ressens un peu comme une province artistique, quelque fois déprimante, et pas seulement dans le domaine du théâtre. Mais les Américains n'ont pas besoin de moi, ni de personne. Au bout de huit ans, je deviendrais peut-être le « *French* quelque chose ». Cette aventure-là, je n'en suis pas capable.

» Je ne crache pas dans la soupe, je ne me plains pas, je suis devenu une sorte de petit privilégié, et ma rencontre avec Peter Brook est l'ossature de ma vie professionnelle. Sinon, qu'est-ce que j'ai fait ? *Crime et Châtiment* était une erreur monumentale. A vingt-deux ans, je n'étais pas prêt à tenir un rôle pareil, et Barsacq n'était pas prêt à diriger quelqu'un qui ne savait pas. *Hôtel Baltimore* à l'Espace Cardin, c'était gentil, mais... *L'Amant*, de Pinter, à l'Epicerie... Ma mère était en train de mourir, je passais mes jours à l'hôpital. C'était la situation de la mise en scène, mais je ne le savais pas. Quand on m'a demandé de remplacer l'acteur qui jouait, j'ai dit oui, il fallait que je fasse quelque chose. Dans d'autres circonstances, je n'aurais jamais accepté.

» Il a fallu que j'attende trente et un ans. *Il a fallu Tchekhov et Platonov à Aubervil*liers, où Gabriel Garran m'a appelé pour remplacer un acteur qui s'était désisté. Peter Brook me connaissait vaguement. Maurice Bénichou lui a parlé de moi. On s'est vu, on a dîné, discuté ensemble, on a fait des séances de travail. Quand on arrive, on a quatre-vingt bouquins à disposition, qui couvrent l'époque, l'auteur, tout. On *se plonge* dans un bain, qui aujourd'hui me paraît indispensable. Mais, pendant les répétitions, Peter n'autorise personne à parler d'autre chose que de la pièce, pas même des autres pièces de Tchekhov. On doit éliminer toute référence, se concentrer sur l'instant, dans le moment, dans notre rapport à une phrase.

» Pendant les représentations de *la Cerisaie*, avec *Maurice Bénichou*, nous avons commencé à travailler sur *Dom Juan*. Le personnage s'est dessiné, peut-être plus enfantin, plus sincère qu'on ne le montre habituellement. J'ai commencé à penser que je peux être crédible. Le Jean de *Mademoiselle Julie*, à première vue, me correspond plus immédiatement. Mais à ce stade du travail je commence à me dire que ce *n'est pas si simple*.

» Jean-Paul Roussillon est pointilleux, précis, et c'est un acteur. Il montre. Il emploie des gestes, des mots, des expressions d'acteur. C'est clair, d'autant plus qu'il s'agit d'une pièce fondée sur des rapports psychologiques, sensuels. Adjani a joué avec Roussillon à la Comédie-Française, mais n'a pas fait de théâtre depuis dix ans. Je l'admire et je la respecte : elle prend un risque démesuré. Elle a plus à perdre qu'à gagner, et elle le fait. Je ne sais pas ses motifs, je ne la connais pas assez. Elle pourrait nous dire : *« Je vous fais un beau cadeau. »* Mais non, elle est quelqu'un qui cherche.

– Qu'est devenu votre rêve de réussite ?

– J'adore encore me baigner dans une piscine, mais j'ai abandonné la villa blanche. L'immobilier c'est fini. Mon rêve est d'une banalité consternante : continuer le plus longtemps possible, à agir, à faire. Un rêve d'acteur. Et quand même me vient l'envie de prendre davantage de responsabilité. Etre responsable d'un *lieu* me tracasse. Je commence à m'autoriser ce rêve. Je ne revendique rien, j'attends. Il ne s'agit pas d'humilité, c'est une question de nature. Je ne me sens pas autorisé à provoquer l'événement, dans ma vie privée pas plus que dans ma vie professionnelle.

» Si j'avais un lieu, je pourrais envisager des choix personnels. Ce ne serait pas seule*ment un lieu familial où on ne verrait que* de l'Actor's Studio. J'aimerais faire vivre des choix, qu'ils m'appartiennent ou non. J'aimerais prendre ce risque. On risque toujours d'humilier les gens, de perdre de l'argent. Etre acteur est plus confortable. J'appartiens à la famille des acteurs.

Drogue dure

» J'insiste sur la notion de famille, elle est ambiguë. J'ai assisté aux travaux du Conservatoire et j'étais atterré. Déjà au concours d'entrée, en trois minutes, on comprend d'où vient le candidat. On pourrait dire sa rue, son arrondissement, le cours où il a préparé. Après trois mois, vous les alignez dehors, et vous reconnaissez les élèves de Lassalle, ceux de Bouquet ou de Miquel. Ils sont formés au moule de leur professeur. Orienter des gens de vingt ans vers un style fermé est aberrant. Je suis *désolé d'en revenir là, mais la réalité éco*nomique existe. Un acteur doit apprendre à être disponible, il doit être capable de jouer et de faire une pub...

» Personnellement, je ne me suis même pas présenté au Conservatoire, parce que je m'étais fait rétamer à l'école de la rue Blanche. J'ai aussi été refusé à Strasbourg. J'étais sûrement insuffisant, et puis... trop de monde, *plus ou moins coincé. On des*cendait du train, on était bien quatre cents, des émigrants avec leur petite valise, à chercher un hôtel, à se retrouver au restaurant, tremblant devant nos steaks. Hubert Gignoux nous faisait visiter le théâtre, c'était magnifique. On entrait dans la grande salle, il était là avec quatre ou cinq personnes, et comme ça, en pleine lumière, *on sortait du Racine... Après, personne ne* disait rien. On retournait chez soi, on recevait une petite lettre. *« Nous sommes désolés, nous ne pensons pas que... »* C'était terrible. Mais sans faire de romantisme, on connaît tellement de sensations fortes. Le théâtre fait partie des drogues très dures. On est nombreux à vivre ça. Ça, plus le risque de la chute. Il y a des chutes terribles. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

En province

AIX-EN-PROVENCE. Karen Hansen : traces d'ombre. – Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre. – **Mario Prassinos.** Rétrospective. Cloître Saint-Louis, 60, boulevard Carnot (96-48-24). Jusqu'au 28 août.

ALBI. Shiko Munakata : le Japon à Albi. – Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'en octobre.

ALENÇON. Defy. – Musée des beaux-arts et de la dentelle (26-75-16). Jusqu'au 4 septembre.

ALÈS. Frans Masereel. – Musée municipal du Colombier (86-30-40). Jusqu'à fin août.

ANGERS. Tomi Ungerer. – Musée des beaux-arts, 10, rue des Beaux-Arts (88-64-65). Jusqu'au 18 septembre. – **Visages de l'homme : sculptures à toucher.** – Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-94-27). Jusqu'au 11 septembre.

ANNECY. Alexeieff ou la gravure animée. Jusqu'au 30 septembre. – **Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Age.** Jusqu'au 31 octobre. – **Papier : détournements volontaires.** Jusqu'au 30 septembre. Musée-Château (45-29-66).

ANTIBES. Arman à Antibes : la parade des objets, 1955-1983. Picasso et la Méditerranée. – Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre. – **Dix ans d'archéologie sous-marine en Provence orientale et en Corse.** Musée du bastion Saint-André (34-48-01). Jusqu'au 30 octobre.

AUCH. Hans Vleugels, dessins et pastels. – Musée des Jacobins, 4, rue Louis-Blanc (05-74-79). Jusqu'au 26 août.

AUXERRE. Legs Zervos. – Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 31 octobre ; **Bustow. Pastels.** – CEDAAC, 2, place Saint-Germain (46-98-51). Jusqu'au 18 septembre.

AVIGNON. L'art gothique siennois : enluminure, peinture, orfèvrerie, sculpture. – *Musée du Petit-Palais*, place du Palais-des-Papes (86-44-58). Jusqu'au 2 octobre.

BAR-LE-DUC. Michel Gérard, itinéraires 1972-1983. – Musée, esplanade du Château (76-14-67). Jusqu'au 30 septembre.

BAYONNE. Dieux de l'Inde du Sud dans l'imagerie populaire. Jusqu'au 31 août. – **Raphaël : vingt dessins et leur dossier.** Jusqu'au 31 août. – **D'effets de mode.** Jusqu'au 5 septembre. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52).

BESANÇON. Peintures françaises et italiennes du XVII[e] siècle des musées de Tours. – Musée des beaux-arts, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 5 septembre.

BORDEAUX. Oskar Kokoschka, 1886-1980. – Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1[er] septembre. – **Sol Lewitt : murs peints et structures.** C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Ferrière (44-88-31). Jusqu'au 27 août. – **Peinture murale romaine en Gironde.** Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret, (90-91-60). Jusqu'au 30 décembre.

BOURBON-LANCY. La nouvelle peinture en France et ailleurs. – Eglise Saint-Nazaire. Août.

CAEN. Johnny Friedlander. Gravures récentes. – Musée des beaux-arts (85-28-63). Jusqu'au 29 août.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. – Rétrospective des lauréats des grands prix des festivals depuis 1979. Château-musée (20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CERET. El tretze vents : peintres et écrivains. – *Georges Braque : œuvre graphique.* Musée d'art moderne (87-27-76). Août.

CHARTRES. Six expositions pour les mois d'été : Bellavia, Da Rocha, Dugain, Gibrat, Rousselot, Varini. Jusqu'au 3 septembre. – **Moulins à vent en Beauce.** Jusqu'à fin septembre. – Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39).

CHATEAUROUX. Biennale nationale de la céramique contemporaine. – Couvent des Cordeliers. Jusqu'au 31 août.

CLAMECY. Tendres boucheries du Morvan. – Musée, hôtel de Bellegarde (27-17-99). Jusqu'en octobre.

CLUNY. La peau du livre : reliures 1982-1983. – Salle des Écuries Saint-Hughes (59-05-87). Jusqu'au 14 septembre.

COLMAR. Pierre Soulages. – Musée d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 octobre.

DIJON. Benigne Gagnereaux (1756-1795) : un peintre bourguignon dans la Rome néo-classique. – Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 26 septembre. – **Portrait d'un village : Sainte-Colombe-en-Auxois.** – Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). Jusqu'au 17 octobre. – **Conservation et restauration : peintures des musées de Dijon.** Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants (67-11-10). Jusqu'au 19 décembre.

DUNKERQUE. Gérard Schneider. – Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00). Jusqu'au 26 septembre. – **Les peintres orientalistes, de 1850 à 1914.** Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 8 septembre.

EPINAL. Frank Stella-Michel Gérard : ce qui fait sculpture. – Musée départemental, 1, place Lagarde (82-20-33). Jusqu'au 31 août.

EVREUX. Tal-Coat, parcours 1945-1983. – Musée, ancien Evêché (39-34-35). Jusqu'à fin septembre.

FONTEVRAULT-L'ABBAYE. La Loire, lieu économique, social et culturel. Jusqu'au 30 octobre. Abbaye de Fontevraud (51-73-52).

GORDES. Antoni Tapiès : peintures, encres et vernis 1982-1983. Jusqu'au 29 août ; **Les cloches et leur espace.** Jusqu'en septembre. Abbaye de Sénanque (72-02-05).

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Belle, Deck, Gaude. – Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre. – **Le roman des Grenoblois, 1840-1980.** Musée Dauphinois, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1983.

HONFLEUR. Jean Dries, 1905-1973. – Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 3 octobre. – **Jean Souverbie, 1891-1981. XXXV[e] Salon des artistes honfleurais.** Grenier à sel. Jusqu'au 31 août.

L'ISLE-SUR-SORGUE. Henri Matisse : aquarelles, dessins, planches gravées. – Musée-bibliothèque René Char, hôtel de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet, (38-17-41). Jusqu'au 16 octobre.

LA CAVALERIE (Aveyron). **Mostra del Larzac.** – Les Infruts (62-70-93). *Jusqu'à mi-septembre.*

LA ROCHELLE. Art et ordinateur. – Maison de la culture. Jusqu'à fin août.

LES EPESSES. Les traces des guerres de Vendée dans la mémoire collective. – Ecomusée, château du Puy-du-Fou. Jusqu'à fin septembre.

LISIEUX. Cent-cinquante ans d'acquisitions des musées de Lisieux. – Eglise Saint-Jacques (62-07-70). Jusqu'au 3 octobre.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. – Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). Jusqu'en octobre. – **Adamah. La terre.** ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 18 septembre. – **Maison du Vivarais, images d'architecture rurale.** *Bibliothèque municipale*, boulevard Vivier-Merle (62-85-20). Jusqu'au 17 septembre.

MACON-SAINT-ALBAIN. Gustave Eiffel sur l'autoroute. – Autoroute A 6. Jusqu'au 5 septembre.

MARSEILLE. Alfred Hofkunst : Hommage à Marseille. – Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 15 septembre. – **L'art celtique en Gaule.** Chapelle de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité. Jusqu'au 15 octobre. – **Hommage à Stendhal.** Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 30 septembre. – **Transfiguration : Alberola, Barcelo, Bioulès, Di Rosa, Penck, etc.** ARCA, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 27 août.

MAZAMET. Les révolutions industrielles dans la région mazamétaine, XVIII[e]-XIX[e] siècles. – Maison Fuzier (77-17-83). Jusqu'au 31 août.

MONTAUBAN. Zao Wou-Ki ou se libérer du connu. Rétrospective. – Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud, sculptures. – Musée Fabre, 13, rue Montpellieret (66-06-34). Jusqu'au 30 août.

MORLAIX. Yann Sohier, Ar Falz et la Bretagne des années 30. – Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 29 août.

NARBONNE. Henri de Monfreid, reporter-aquarelliste (1879-1974). – Musée d'art et d'histoire, palais des Archevêques (32-31-60). Jusqu'au 16 octobre.

NICE. Stefano Della Bella, Florence, 1610-1664 : Gravures. – Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. – **Hercule Trachel, 1820-1872 : Peintures, aquarelles et dessins.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. – **Francesco Clemente.** Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 31 août. – **Peindre et photographier : Faucon, Le Gac, Michals, Rousse.** Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 30 septembre. – **Niko Pirosmanachvili.** Musée international d'art naïf Anatole-Jakovsky, château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). Jusqu'au 31 août.

NIMES. Pablo Picasso à Nîmes. – Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-38-21). Août.

PAU. Aroldo Governatori. – Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Août.

PÉRIGUEUX. Deux siècles de céramique périgourdine, 1730-1930. – Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 15 novembre.

PIERRE-DE-BRESSE. Papiers peints, fers forgés du château de Pierre-de-Bresse. – Ecomusée, château. Jusqu'au 31 août.

PLOEZAL. Nécessités : œuvres de Clareboudt, Ferry, Lozac'h, etc. – Château de La Roche-Jagu (95-62-35). Jusqu'au 7 septembre.

POITIERS. Tony Grand. Jusqu'au 1[er] septembre. – **Sculptures des XIX[e] et XX[e] siècles dans les collections du musée.** Jusqu'au 15 septembre. Musée Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (41-07-53).

PONT-AVEN. Cent dessins des musées de Quimper. – Musée. Jusqu'au 18 septembre.

RENNES. Bernard Pagès. – Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 août.

ROUEN. Albert Aymé. Rétrospective. Jusqu'au 15 septembre. – **Les vues de l'amateur : œuvres de la donation Baderou.** Jusqu'au 30 octobre. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

LES SABLES-D'OLONNE. Donation Sorlier : lithographies du XIX[e] et du début du XX[e] siècle. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). *Jusqu'à fin septembre.*

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE. Voyage en Dauphiné, par Jean Vinay. – Musée Jean-Vinay (36-40-68). Jusqu'au 25 septembre.

SAINT-ÉTIENNE. Les chevalements de mine d'hier et d'aujourd'hui dans le bassin de la Loire. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME. Débordement textile. – Collège d'échanges contemporains (78-01-93). Jusqu'au 1[er] septembre.

SAINT-NAZAIRE. Les aspects de la peinture abstraite contemporaine de 1960 à 1983. – Ancienne chapelle des franciscains. *Jusqu'au 31 août.*

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Max Ernst. – Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 5 octobre.

SAINT-TROPEZ. Roger de la Fresnaye. Rétrospective. – Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 29 septembre.

SAINTE-SUZANNE. Regards sur l'art contemporain : Bezie, Bossaert, Denjean, Donnot, Fouchault, etc. – Château. Jusqu'au 4 septembre.

STRASBOURG. *Gustave Doré, 1832-1883.* – Musée d'art moderne et musée historique (35-47-27). Jusqu'au 31 août. – **Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace.** – Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 8 janvier 1984.

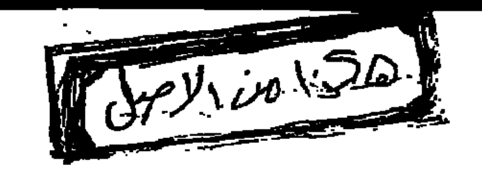
TARASCON. La botanique en Provence au XVII[e] siècle. – Cloître des Cordeliers, place F.-Mistral. Jusqu'au 30 septembre.

TARBES. Hommage à Alicia Penalba : œuvres de Cardenas, César, Étienne-Martin, Hadju, Parvine-Curie, Peyrissac, Poncet, Stahly, Di Teana. – Musée (36-31-49). Eté.

TOULON. Louis Chacallis-Jean Lamouroux. La peinture religieuse. – Musée, 113, boulevard Maréchal-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOULOUSE. Le musée décalé : Empreinte-geste-surface. Réfectoire des Jacobins. – **Empreinte-trace-volume.** Musée des Augustins, 21, rue de Metz (22-21-82). Jusqu'au 14 septembre.

TROYES. Georges Jeanclos : terres cuites et dessins. – Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (72-64-18). Jusqu'au *19* septembre.



SÉLECTION

CINÉMA

« Équateur » de Serge Gainsbourg

Un couple dérive dans l'Afrique coloniale des années 50. Monde noir contre monde blanc, l'ambiance vient tout droit de Simenon et la bande son est un grand bonheur musical.

ET AUSSI : *Vivement dimanche !*, de François Truffaut (policier polisson). *Superman III*, de Richard Lester (pigeon vole). *Mais où est passée mon idole ?*, de Richard Benjamin (si toutes les stars du monde...). *La Mémoire*, de Youssef Chahine (tous les hommes sont égo).

MUSIQUE

Rameau à La Chaise-Dieu.

Pour sa première expérience lyrique, le Festival de La *Chaise-Dieu a choisi de célébrer* le tricentenaire de Rameau par deux représentations de *Dardanus*, au Théâtre du Puy, les 22 et 23 août, fruit d'une collaboration réussie avec « Musique-Université » et le Théâtre des chiens jaunes de Clermont-Ferrand.

Le caractère spécifiquement régional de cette entreprise ambitieuse inquiétera sans doute les sceptiques, mais ce serait compter sans les ressources de la patience et de l'enthousiasme qui animent visiblement les membres de cette jeune équipe.

Ana-Maria Miranda sera Iphise, Bruce Fithian Dardanus, Pierre Lagueunière signera la mise en scène et l'orchestre sera dirigé par Jean-Louis Jam.

★ Renseig. : tél. (71) 00-01-16.

THÉATRE

Ionesco à la Huchette

La Cantatrice chauve et *la Leçon* — clefs et alphabet du « théâtre de l'absurde » — entament leur vingt-septième saison à la Huchette. Pendant un quart de siècle, les deux pièces ont été données en une seule séance. Elles sont, depuis, présentées en deux spectacles : *la Cantatrice* à 19 h 30 et *la Leçon* à 20 h 30. De plus, pour la troisième fois, la Huchette inscrit à son programme, à partir de septembre, de la chanson, du mime, du théâtre, à 21 h 30 et à 22 h 45, à partir d'octobre, du cabaret.

JAZZ

La Roche-Jagu

Dans un site splendide, un festival qui est en passe de devenir une institution : avec Mike Westbrook, Johnny Griffin, André Jaume, Henri Guédon, etc.

ET AUSSI : René Urtréger à la Resserre aux diables.

EXPOSITIONS

Soulages, Zao Wou-Ki Schneider, Prassinos

Quatre figures de proue de l'art abstrait lyrique des années 50, ayant tous atteint la maturité de leur art, exposent aux quatre coins de France. Vers le nord, côté est à Colmar, Soulages au musée Unterlinden ; côté ouest, Gérard Schneider, à *Dunkerque, au musée* d'art contemporain tout neuf. Vers le sud, Zao Wou-ki, à Mautauban, où il est l'hôte du musée, et Prassinos, à Aix-en-Provence, cloître Saint-Louis. Les quatre manifestations sont des rétrospectives qui font le point sur l'art de chacun *de ces artistes, et, au-delà, évo*quent l'aventure variée de l'abstraction en France, où, peu après la guerre, des gestes nouveaux enfantaient des images nouvelles.

Cocteau à Villefranche-sur-Mer

Une exposition de dessins et manuscrits de Jean Cocteau célèbre le vingtième anniversaire de la mort du poète à la citadelle de Villefranche-sur-Mer, où il avait décoré, en 1958, la petite chapelle Saint-Pierre.

THEATRE

(Les jours de relâche sont entre parenthèses.)

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.). 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53) Mer., Mar. 20 h 30 : les Bonnes ; Jeu., Vend., Sam. 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), (D. soir, L.) 21 h, D. 15 h : le Neveu de Rameau.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (720-08-24), (D., L) sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h, Dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

CONCIERGERIE (354-30-06) les 12, 13, 14 à 21 h : Mangeront-ils ?

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h 30 : Un canapé-lit.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : la Bonn'femme aux camélias.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.) 20 h 30, Jeu. et Ven. 15 h : le Mariage de Figaro ; (D., L.) 22 h 30 : les Contes libertins de La Fontaine.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : La Malibran.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Pay it again, Sam (en anglais).

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; II : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Esprit qui vole.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, Dim. 15 h : l'Amour fou.

MARIGNY (225-20-74), (D.) 21 h : la Surprise.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : le Vison voyageur.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J.) 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.) 20 h 45, Dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, + Sam. 23 h 15 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L.) I : 20 h 15 + Sam. 23 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'homme. 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) (L.) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire ; Jeu., ven., sam., 21 h 30 : R. Bernadac.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.) 21 h : J'viens pour l'annonce.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 21 h : Vous descendez à la prochaine ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Aïe... love you ; 22 h : Marianne Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre : 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h : Sammy. (dern. le 20) ; Mer., Jeu., Ven., Sam., 21 h 30 : l'Infini express.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

La danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56), ven., sam. et dim. 21 heures : les Ballets historiques du Marais.

ESCALIER D'OR (523-15-10), à 19 h : M. Moutillet, L. Guillemette, Y. Michaud ; à 22 h : J. West, L. Guillemette, M. Feyzeau, (dern. le 20) ; à partir du 23 à 19 h : Signan's danse, F. Orly ; 22 h : Groupe Incline, J. Taffanel.

Le music-hall

ALCAZAR *(329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.*

CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), tls 21 h 25 et 23 h 45 ; ven., sam. 20 h 20, 22 h 30 et 0 h 50.

ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaï.

ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), (D., L.) 21 h : Montmartre Folie.

FOLIES BERGÈRE (246-77-11) (lun.), 20 h 45 : Folies de Paris.

TOUR EIFFEL (550-34-56), t.l.j. 21 h : On chante sur la tour.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), (L.) 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 17

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J.-L. Tupin, M. Clément (Bach, Debussy, Haëndel) ; 21 h : Ch. Largier, M. Tran.

JEUDI 18

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 17.

VENDREDI 19

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 17.

STE-CHAPELLE, 18 h 30 et 20 h 30 : Ars Antiqua de Paris.

SAMEDI 20

***STE-CHAPELLE**, 18 h 30 et 20 h 30 :* voir le 19.

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 17.

PARC MONTSOURIS, 17 h : musique des gardiens de la paix.

DIMANCHE 21

NOTRE-DAME, 17 h 45 : T. Hirono (Reger, Yamanouchi, Bach).

CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIERE, 16 h 30 : J. Marguillard, P. Migard (Telemann, Pachelbel, Brahms).

LUNDI 22

LUCERNAIRE, 19 h 45 : H. Eoche-Duval (Galilei, Weiss, Bach...).

STE-CHAPELLE, 18 h 30 et 20 h 30 : voir le 19.

MARDI 23

STE-CHAPELLE, 18 h 30 et 20 h 30 : voir le 19.

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 22.

SQUARE A.-CHÉRIOUX, 17 h : musique des gardiens de la paix.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) (dim., lun.), 21 h 30 : les 17, 18, 19, 20 : G. Collier's London Allstars ; le 21 : R. Guérin ; les 22, 23 : S. Guérault.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (dim., lun.), 22 h 30 : Pedro Wognin.

LUCERNAIRE (544-57-34) (dim., lun.), 22 h 15 : François Allysse Group.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : C. Baker, N. Stilo, M. Graillier, R. Del Fra (dern. le 21) ; à partir du 22 : G. Lafitte, Wild Bill Davis, Cl. Lucq.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), (D., L.), 22 h : René Urtreger, Michelot, Chautemps.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : M. Saury.

— POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES —




FESTIVALS

Paris

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

A DEJAZET, le 17 à 18 h 30 : Quatuor Amati (Mozart, Honegger, Brahms).

SAINTE-CHAPELLE, le 17 à 20 h 30 : R. Jacobs, Y Reperant (Frescobaldi).

EGLISE SAINT-MERRI, le 18 à 20 h 30 : Marburger Bachhor, Hessishes Bachcollegium, dir. : W. Wehnert (Bach, Zelenka) ; le 19 à 20 h 30 : Marburger Bachhor (Shutz, Zelenka, J.-Ch. Bach...).

STATION AUBER (R.E.R.), le 19 à 16 h 30 : D. Comtois-Cahen, L. Comtois (Frescobaldi, Purcell, Rameau...).

BATEAUX-MOUCHES, le 20 à 15 h 30 : voir station Auber (R.E.R.) le 19.

MAISONS-LAFITTE, château, le 21 à 17 h 30 : A. Hass, J. Feldman, R. Claire, M. McGaughey (Rameau, Monteclair, Marin Mairais...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE, le 22 à 18 h 30 : Bambini de Prague, dir. : B. Kulinski (musique de la Renaissance).

Théâtre de l'Escalier d'or, le 22 à 18 h 30 : I. Jarski, M. Rousseau, D. Vidal, J.-B. Beauchamp, P. Bertrand, V. Guesquiere (Satie) ; à 20 h 30 : J.-M. Conquer, Y. Girard, Ch. Bireau, P. Villaire, P. Bertrand, D. Vidal, J.-P. Schintu, J. Duparc, J.-N. Bert, dir. : P. Levy (Stravinski).

MAIRIE DU Ve, le 23 à 18 h 30 : D. Thai Son (Chopin).

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Mar. et mer., 20 h 15 : Tabarin ; 22 h : Impasse du Désir ; jeu., 20 h 15 : les Cenci ; sf jeudi 20 h 45 : Fastes d'enfer ; ven. et sam., 20 h 15 : la Folie Envie ; 22 h : Robinson Crusoé and Company ; dim., lun., 20 h 15 : Historia de un amor ; 22 h : Je, François Villon.

En région parisienne

LA DEFENSE (979-00-15), ven. et sam., 21 h 30 : Musical Memories.

FONTAINEBLEAU, château (422-26-21) : Musique de chambre, les 17, 19 à 18 h : Ch. Whittlesey, Ed. Brunner, H. Beyerle, R. Staege, E. Sebestyen, K. Iwasaki, N. Beedie, R. Levin (Bartok, Brahms, Boëly...).

SCEAUX, Orangerie (660-07-79), le 19 à 21 h : Noco Duo ; le 20 à 17 h 30 : J.-M. Luisada, R. Oleg, F. Guye (Brahms, Schubert) ; le 21 à 17 h 30 : D. Varsano (Satie, Chopin, Debussy...)

En province

ALSACE

BUSSANG. — Théâtre du Peuple (29-61-50-48), Théâtre du peuple le 21 à 15 h : Ruy Blas.

AQUITAINE

LOUVIE-JUZON. — Estives musicales (59-05-66-71), Eglise, le 24, à 21 h : C. Collard (Bach, Mozart, Schumann).

AUVERGNE

HÉRISSON-CHATELOY. — XVIIe Festival de musique en Bourbonnais, le 21, à 16 h 30 : Quatuor Takacs (Schumann, Brahms, Debussy).

LA CHAISE-DIEU. — XVIe Festival (71-00-01-16) : Th. du Puy, les 22, 23, à 21 h : Dardanus.

PIONSAT. — Heures musicales (73-85-61-52) : Château, le 24, à 20 h 30 : Ensemble M. Bourgue (Mozart, Schubert, Beethoven).

VICHY. — Festival d'art lyrique, (70-31-68-88) : *Casino, 20 h 30, le 17* : Orchestre symphonique de Vichy, dir. M. Bleuze ; le 20 : Finale du concours de chant ; le 21 : Orchestre national d'Auvergne, dir. J.-L. Barbier.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CLUNY. — Les Grandes Heures (85-59-05-34) : Cloître de l'abbaye, le 20, à 21 h : Ensemble Musici de Prague, dir. L. Sagestrano (Haydn, Beethoven, Hummel...).

FLAGY. — IIIe Festival (85-59-09-42) : Théâtre, le 17, à 21 h : Sur le carreau ; les 18, 19, à 21 h, le 20, à 22 h, le 21, à 18 h : La ménagerie de verre ; le 20, à 18 h 30, le 21, à 21 h, jazz contemporain.

BRETAGNE

LANNION. — XVIe Festival (37-07-73) : Église de Brevelenez, le 19 à 21 h : L. Robillard.

QUIMPER. — Ve Semaines musicales (95-61-45) : Chapelle du Lycée, le 18, à 20 h 30 : Cl. Le Coz, Cl. Lavoix, M. Cantin (Schubert, Mozart, Poulenc...) ; le 20, à 20 h 30 : *Quatuor Ivaldi* (Mahler, Brahms, Fauré) ; le 22, à 20 h 30 : Quintette R. Oleg (Schubert) ; Cathédrale Saint-Corentin, le 19, à 20 h 30 : Orchestre de chambre de Venise (Vivaldi).

LA ROCHE-JAGU. — Jazz E Breizh (96-95-62-35) le 18, à 21 h : R. Becker, Urria, M. Westbrook Brass Band ; le 19, à 21 h : A. Jaume, Pifarerely/Molard, J. Griffin and Friends ; le 20, à 21 h : J. Gourley, Panndemonium + G. Lewis. Quatuor de saxophones/Bagad Saint-Marc ; le 21, à 16 h : Dinouled air Menez, H. Guédon ; à 21 h : K. Noguès Quartet.

SUSCINIO-EN-SARZEAU. — Festival (97-53-40-55) : Château, le 17, à 18 h 30 : D. Comtois-Cahen, H. McKenzie, L. Comtois (Ravel, Debussy, Dukas) ; le 18, à 21 h 30 : Ensemble instrumental Ch. Schneider, D. Comtois-Cahen (Purcell, Pachelbel, Vivaldi...).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

LAMALOU-LES-BAINS. — Festival d'opérette (67-95-67-35) : les 20, 21, à 20 h 30 : Boccace.

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT. — Saison musicale (63-14-99) : Église, le 17, à 21 h 15 : Y. et A. Tukovsky (Haydn, Bartok, Bach...).

ANIANE. — Eglise Saint-Sauveur, le 21, à 18 h : J. Bétoulières (Muffat, Séverac, Messiaen...).

PORT-CAMARGUE. — Festival méditerranéen (42-86-82-14) : Jardin aux sculptures, le 22, à 21 h : Orphéon Célesta.

CAP D'AGDE. — Centre des Congrès, le 18, à 21 h : J.-Y. Thibaudet (Liszt, Ravel, Debussy) ; le 21, à 21 h : A. Lagoya (Carcassi, Tarrega, Paganini).

MIDI-PYRÉNÉES

COMMINGES. — VIIIe Festival (61-88-32-00) : Basilique Saint-Just-de-Valcabrère, le 17, à 21 h 30 : B. Janys (Schumann, Brahms) ; Cathédrale Saint-Bertrand-de-Comminges, le 19, à 21 h 30 : J.-P. Brosse (Bach).

NORMANDIE

VER-SUR-MER. — XIe Festival des Soirées de Normandie (31-86-27-65) : Eglise, le 17, à 21 h : A. Queffelec (Rameau, Couperin, D'Aquin...).

VILLERS-SUR-MER. — Festival (31-87-01-18) : Église Saint-Martin, le 17, à 21 h : S. et D. Hurel (Schubert, Schumann, Beethoven).

MONT-SAINT-MICHEL. — Heures musicales (58-14-55) : Abbaye de Lessay, le 20, à 21 h : Orchestre du Teatro la Fenice (Vivaldi).

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. — La Roche-sur-Yon en vacances (62-43-00) : Cour du Vieil Hôpital, le 18, à 21 h : P. Akendegue.

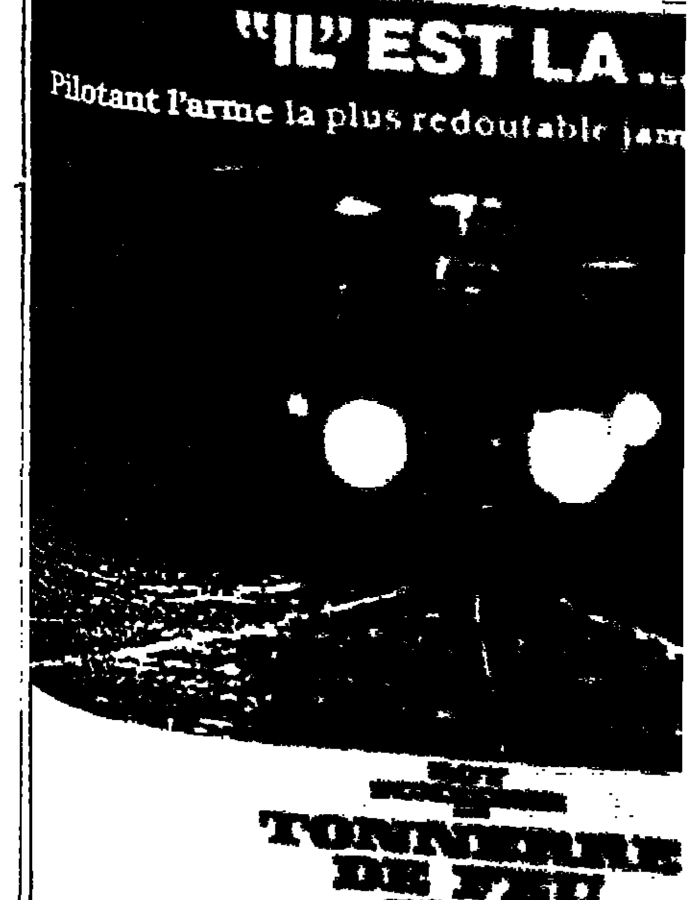
SABLÉ. — Centre culturel (43-95-49-96) : *le 17, à 21 h : X. Cauhepe ; le 20, à 21 h :* Concert luth et musique ancienne.

PROVENCE-COTE D'AZUR

LOURMARIN. — Château (90-68-15-23) : le 20, à 21 h 15 : S. Pinchard, Cl. Lize (Scarlatti, Clementi, Chopin...)

MENTON. — XXXIVe Festival de musique de chambre (35-82-22) : Parvis Saint-Michel, le 17, à 21 h 30 : M. Portal, R. Pidoux, J.-Cl. Pennetier (Brahms) ; le 21, à 21 h 30 : I Musici de Prague, B. Soustrot (Albinoni, Vivaldi, Telemann) ; le 23, à 21 h : P. Zukerman, M. Neikrug (Brahms).

LA ROQUE-D'ANTHERON. — IIIe Festival international de piano (42-28-52-52) : le 18, à 21 h 30 : Journée P. Sancan ; le 19, à 21 h 30 : J.-L. Steuerman (Bach, Mozart, Berg...) ; les 21 et 22, à 21 h 30 : English Chamber Orchestra, V. Ashkenazy (Mahler, Mozart, Bartok...).



LE MONDE DES ARTS

FESTIVALS

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 17 AOUT

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : la Nuit est mon royaume, de G. Lacombe; 19 h, la *Légende* du grand Bouddha, de T. Kinugasa; 21 h, Rétrospective Klaus Wildenhahn : Bandonion.

JEUDI 18 AOUT

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : la Part de l'ombre, de J. Delannoy; 19 h, les Voyous, de C. Saura; 21 h, les Enfants d'Hiroshima, de K. Shindo.

VENDREDI 19 AOUT

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : la Porteuse de pain, de M. Cloche; 19 h, El Cochecito, de M. Ferreri; 21 h, Feux dans la plaine, de K. Ichikawa.

SAMEDI 20 AOUT

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Ruy Blas, de P. Billon; 17 h, la Baie des anges, de J. Demy; 19 h, la Taverne de la Jamaïque, de A. Hitchcok; 21 h, les Musiciens de Gion, de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 21 AOUT

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : le Baron fantôme, de S. de Poligny; *17 h, Une* vie, de A. Astruc; 19 h, La vie privée d'Henri VIII, de A Korda; 21 h, Rashomon, de A. Kurosawa.

LUNDI 22 AOUT

Relâche.

MARDI 23 AOUT

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque; 19 h, Bonchi, de F. Ichikawa; 21 h, Chaleur et poussière, de J. Ivory.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 17 AOUT

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : le Neuvième Siècle, de F. Stiglic; 17 h, les Dix Mille Soleils, de F. Kosa; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Escape to Glory, de J. Brahm.

JEUDI 18 AOUT

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : un Petit Carroussel de fête, de Z. Fabri; 17 h, Rétrospective Klaus Wildenhahn : Smith James 0; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : le Bébé de mon mari, de F. Borzage.

VENDREDI 19 AOUT

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : le Voleur de pêches, de V. Radev; 17 h, *Rétrospective* Klaus Wildenhahn : 498 3rd Avenue ; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : *Railroaded*, de A. Mann.

SAMEDI 20 AOUT

15 h, Rétrospective Klaus Wildenhahn : Bayreuther Proben ; In der Fremde; 17 h 30, John Cage; Der mann mit der roten Nelke; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Rendez-vous with Annie, de A. Dwan; 21 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : le Trou, de J. Becker.

DIMANCHE 21 AOUT

15 h, Rétrospective Klaus Wildenhahn : Die Liebe zum Land; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque de Luxembourg : An Annapolis Story, de Don Siegel; 21 h, Classiques du cinéma-film d'auteurs, films rares : De la vie des marionnettes, de I. Bergman.

LUNDI 22 AOUT

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Des pas vers la lune, *de I. Popesco Gopo*; 17 h, *Rétrospective* Klaus Wildenhahn : Harbrug bis ostern; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Stranger on the Run, de Don Siegel.

MARDI 23 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e *(271-52-36)* ; Normandie, *8e (359-*41-18) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).

L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56)

LES AVENTURES SEXUELLES DE NERON ET POPPEE (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H.sp.), 4e (278-47-86).

CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) : v.f. : U.G.C. Opéra, 2e *(261-50-32)*.

LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

CUJO (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, *14e* (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (sui.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

DIEU ME SAVONNE (Bots., v.o.) : Quintette, 5e (639-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots., A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ENIGMA (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

E.T. *L'EXTRA-TERRESTRE* (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-*Bienvenüe, 14e (544-*25-02) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

FAITS DIVERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FANNY ET ALEXANDRE (Sued., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FLICS DE CHOC (*) : Pathé-Clichy, 8e (522-46-01).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THEATRAL – VITEZ – LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-*50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52)*.

GALJIN (Bre., v.o.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H.sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Bri., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HISTOIRE DE PIERRA (Franco-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME BLESSE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

IRON MASTER, LA GUERRE DU FER (Franco-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

JOY (Fr.) (**) : Rex, 2e (286-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare *de Lyon, 12e (323-01-59) ; U.G.C.* Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE *DANS LE CANIVEAU* (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA MONTAGNE MAGIQUE (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14 Juillet Bastille 11e (357-90-81).

NEWSFRONT (Aust.) : Saint-André-des-Arts (H. sp.), 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OU EST PASSÉ MON IDOLE ? (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PATRICIA (Aut., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) : Convention Saint-Charles, 15e (579-*33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé* Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74); Saint-Michel, 5e (326-79-17); Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Epée de Bois, 5e (337-57-47) : v.f. : Français, 1er (770-33-88); Montparnos, 14e (327-52-37).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : *Marais, 4e* (278-47-86).

STELLA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Colisée, 8e (359-29-46).

SUPERMAN III (A., v.o., v.f.) : Forum, 1er (297-53-74) : v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Ambassade, 8e (359-19-08); George-V, 8e (562-41-46); Parnassiens, 14e (329-83-11); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Athéna, 12e (343-07-48): Fauvette, 13e (331-60-74); *Gaumont Sud*, 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TRÉSOR DES QUATRE COURONNES (A., relief, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12); Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52); Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine (2e partie), 6e (326-19-68); 14-Juillet Parnasse (1re partie) (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cuba, v.o.) : (H.sp.) : Denfert, 14e (321-41-01); (H.sp.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : *Gaumont* Halles, 1er (297-49-70); Richelieu, 2e (233-56-70); Studio de La Harpe, 5e (634-25-52); Hautefeuille, 6e (633-79-38); La Pagode, 7e (705-12-15); Marignan, 8e (359-92-82); Lincoln, 8e (359-36-14); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88); Nations, 12e (343-04-67); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06): Mistral, 14e (539-52-43); P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Mayfair Pathé, 16e (525-27-06); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ? (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Marignan, 8e (359-92-82); Maxéville, 9e (770-72-86); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); U.G.C. Convention, 15e (828-20-64); Pathé Wepler, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE, film français de Grand-jouan : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; *Paramount-Bastille*, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ÉQUATEUR (*), film français de Serge Gainsbourg : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Maxéville, 9e (770-72-86)* ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

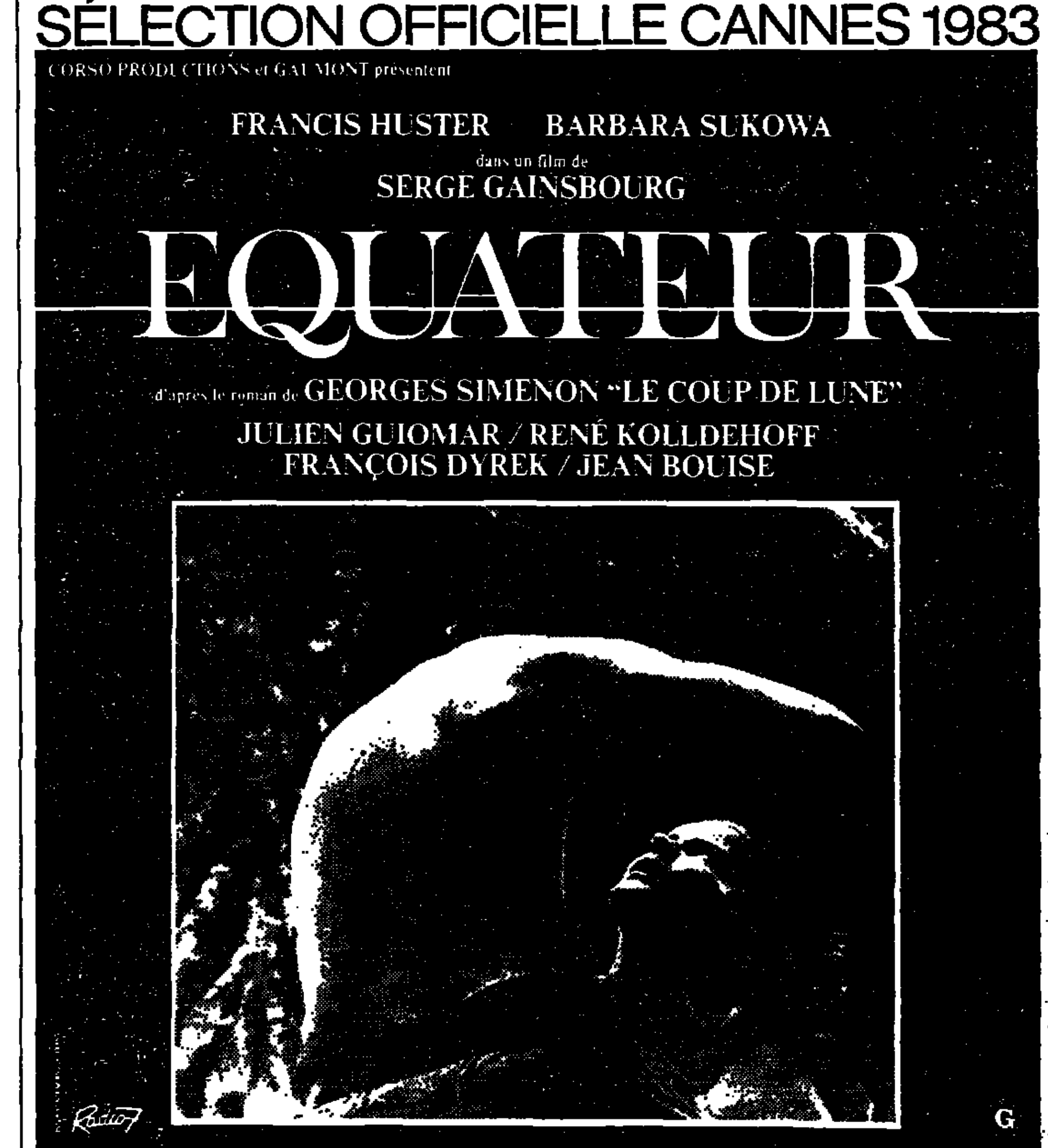
FANNY HILL (**), film américain de Jerry O'Hara (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *U.G.C. Montparnasse, 6e* (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

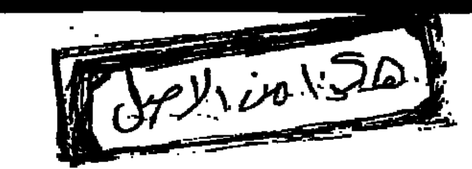
PORKY'S II, film américain de Bob Clark (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (539-52-43) : Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

TONNERRE DE FEU, film américain de John Badham (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Nor*mandie, 8e (359-41-18) ; Publicis* Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).



SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1983





CINEMA

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PEKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DEEP END (A., v.o.) : Studio Bertrand (783-64-66).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (397-87-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

EL MAGNIFICO (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f., Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f., Montparnos, 14e (325-52-37).

L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine (H.sp.), 6e (325-47-46).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

HAIR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Franco-it., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : la Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; La Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) 1re et 2e parties) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MÊME A L'OMBRE, LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA MENACE : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-10-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07).

NEW-YORK, NEW-YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-56).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

REBECCA (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 20e (296-80-40).

SUPERVIXENS (A.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action-Christine (H. sp.), 6e (325-47-46).

THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lyncoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (A., v.f.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

YOYO (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

Les festivals

MARCO FERRERI : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; sam., dim., lun., 11 h 50 : Pipi caca dodo ; sam., dim., lun., 11 h 45 : la Dernière Femme (**) (v.o.) ; sam., dim., lun., 11 h 40 : Rêve de singe.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer. : Soupe au canard ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Monkey Business ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Une nuit à l'Opéra ; lun. : Un jour aux courses ; mar. : Un jour au cirque.

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) 18 h 10 : Lola, une femme allemande ; 14 heures : le Mariage de Maria Braun ; 16 h 5 : Lili Marleen.

DOSTOIEVSKY (v.o.) Cosmos, 6e (544-28-80) mer., ven., mar., 20 h ; jeu., dim., 18 h ; sam., lun., 16 h : l'Idiot, de Lampin ; sam., lun., 18 h : l'Idiot, de Kurosawa ; jeu., 20 h ; sam., lun., 21 h ; dim., 14 h : Crime et châtiment ; mer., mar., 16 h ; ven., 14 h ; dim., 20 h : les Frères Karamazov ; mer., lun., 14 h, jeudi : 16 h ; ven., 18 h : les Nuits blanches ; jeu., sam., mar. 14 h, vend. 22 h : la Douce.

VITEZ ET LE THÉATRE vu par MARIA KOLEVA : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : La mort frappe trois fois ; ven., sam. : l'Inquiétante Dame en noir ; dim., lun., mar. : la Chute d'un caïd.

LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeu. : Rachel, Rachel ; ven., sam. : la Brune brûlante ; dim., lun. : Lilith ; mar. : les Amantes de la nuit.

POLAR-STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) mer. : La mort n'était pas au rendez-vous ; jeu. : l'Homme aux clefs ; ven. : J'aurais ta peau ; sam. : Blow out ; dim. : De sang froid ; lun. : Ça commence à Vera Cruz ; mardi : le Fauve.

CHEFS D'ŒUVRE ET NANARS DU CINÉMA ITALIEN (v.o.) République Cinéma, 11e (805-51-33) mer., jeu. : Prova d'Orchestra ; vend. : les Damnés ; sam. : Amarcord ; dim. : l'Incompris ; lun. : Toto apôtre et martyr ; Mar : l'Évangile selon Saint Matthieu.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) : 14 h 30 : Zorba le Grec ; 17 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 19 h 30 : les 55 jours de Pékin ; 22 h 30 : Chicanos Story.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : mer., sam. : le Chant du Missouri ; jeu. : Gigi ; ven. : Ball Game ; dim. : Cover Girl ; lun. : le Bal des sirènes ; mar. : Tous en scène.

SEAN CONNERY (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) Cinq jours ce printemps-là ; la Rose et la flèche ; Zardoz ; le Lion et le Vent.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : mer. : Steamboat Bill Junior ; jeu. : le Mécano de la « General » ; ven. : Sherlock junior ; sam. : les Lois de l'hospitalité ; dim. : Fiancées en folie ; lun. : le Dernier Round ; mar. : la Croisière du « Navigator ».

NEW-YORK VU PAR... (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : mer. 14 h, sam., dim. 22 h, lun. 18 h : le Policeman ; mer. 16 h, ven. 20 h 30, sam. 14 h, dim. 18 h, lun. 20 h 15 : Gloria ; mer. 18 h 15, jeu. 19 h 45, ven. 14 h, sam. 16 h, mar. 22 h 30 : les Bas-Fonds new-yorkais ; mer. 20 h, jeu. 15 h 45, ven. 22 h 30, dim. 20 h 15, mar. 17 h : Next Stop Greenwich Village ; mer. 21 h 45, sam. 20 h, dim. 16 h, lun. 14 h : Mean Street ; jeu. 14 h, ven. 15 h 45, lun. 20 h 15, mar. 18 h 50 : Et tout le monde riait ; jeu. 17 h 30, sam. 17 h 45, dim. 14 h, lun. 16 h, mar. 20 h 30 : Sur les quais ; jeu. 21 h 30, ven. 17 h 30, mar. 14 h : le Prince de New-York.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 20 h., dim., lun., mar. 22 h 30.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 18 h 15, ven., sam. 0 h 15.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + v.f. Opéra Night, 2e (296-62-56), jeu., ven., lun., mar. 19 h 20, 21 h 30, sam., dim., lun. 16 h 10.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., ven., lun. 21 h, jeu., sam. 19 h, dim. 18 h.

CALIGULA (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), ven., sam. 24 h.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., sam. 21 h, dim. 19 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.

CHÉRIE JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99), 12 h 10.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.

L'ETAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), première partie dim. 10 h ; deuxième partie dim. 12 h.

FLESH (A., v.o.) (**) : Action-Christine, 6e (325-47-46), 22 h 25.

HAMMETT (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h, 22 h 30.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 15.

LE JAPON DE E. REICHENBACH (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 19 h 30, lun. 17 h 45.

LES JOCONDES (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 45.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 16 h 30.

MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 30.

LE MASQUE DE FU MANCHU (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg (633-97-77), 12 h et 24 h.

MORT A VENISE (It., v.f.) Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 45, + t.l.j., 22 h.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 21 h 30, lun., 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun. 11 h 50.

PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 15 h 45.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Péniche, 16e (527-77-55), 19 h. sauf mar.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. + Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ven. 17 h 30, sam., mar. 20 h 30.

RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Calypso (380-30-11), 15 h 45.

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. et sam., 14 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, sam. 0 h 30.

TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu. 16 h, mar. 18 h.

VA TRAVAILLER VAGABOND (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), dim. 18 h, jeu., lun., 22 h.

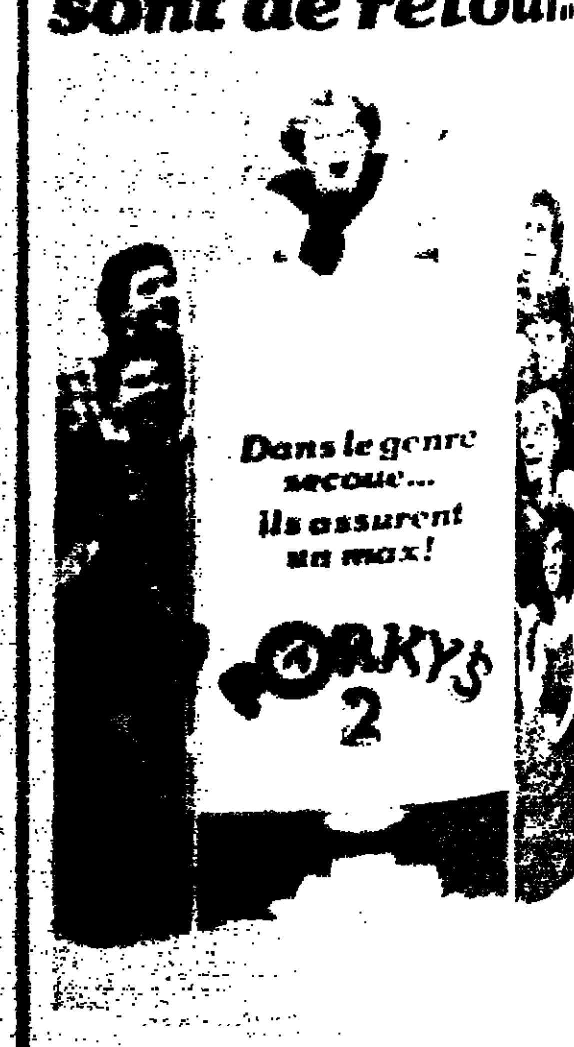
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., jeu., lun. 18 h., ven., mar. 22 h.

YOL (Turc, v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), lundi 22 h 30.

Z (Fr.) : Templiers. (272-94-56), mar. 20 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer. 14 h., dim., lun., mar. 16 h, sam. 20 h.



LE PLAN D'EXPANSION DE LA TÉLÉMATIQUE

Équiper vingt millions d'abonnés au téléphone

La télématique sort des limbes de l'expérience et va entrer dans une phase d'expansion à grande échelle. Près de cinquante mille terminaux sont déjà installés ; il devrait y en avoir plus de cent mille en fin d'année. Et les applications se multiplient dans tous les domaines. Afin de consolider ce mouvement, les pouvoirs publics s'apprêtent à publier le décret d'application de la *loi* sur la communication audiovisuelle qui réglementera ce nouveau moyen d'information.

L'annonce du plan câble, les projets de satellite et de quatrième chaîne avaient un peu fait oublier le plan télématique. C'est pourtant lui qui avait placé les nouvelles technologies de la communication sur le devant de la scène... il y a presque cinq ans déjà.

Décembre 1978. Le gouvernement Barre décide de lancer deux expériences de télématique. Procédé : le vidéotex, qui permet à l'utilisateur d'un terminal clavier-écran branché sur le réseau téléphonique d'interroger des banques de données logées sur ordinateur, ou aussi de faire appel à des « services » informatisés (consultations de comptes, virements, réservations, etc.). Nom : Télétel.

Juillet 1981 : la direction générale des télécommunications (D.G.T.) ouvre le laboratoire « en milieu naturel » de Vélizy où quelque deux mille deux cents foyers reçoivent un *terminal. Le but de l'opération a été* atteint : plus de cent quatre-vingt-dix fournisseurs de services en tout genre ont pu ainsi « se faire la main ».

Deuxième projet : en Ille-et-Vilaine, il s'agissait de tester la télématique techniquement à très grande échelle. Cent quarante mille abonnés au téléphone devaient recevoir un Minitel, un terminal de petit format très *simple d'emploi, pour in*terroger une banque de données qui contient les renseignements des traditionnels annuaires. C'est ce que l'on a pris l'habitude d'appeler l'« annuaire électronique ». Les ter*minaux ont bel et bien commencé* d'arriver chez les particuliers (quatorze mille d'entre eux aujourd'hui), mais d'expérience il n'est plus question. L'Ille-et-Vilaine est en effet *considérée à présent comme le pre*mier lieu d'un plan télématique national. De quel plan s'agit-il exactement ?

L'objectif recherché par la D.G.T. est simple : équiper le plus grand nombre possible des vingt millions d'abonnés au téléphone et faire en sorte qu'ils se servent effectivement de leurs terminaux. Une stratégie en plusieurs volets a donc été arrêtée. C'est celle qui est mise en œuvre actuellement.

Puisque M. Louis Mexandeau, le ministre délégué aux P.T.T., a décidé que les Français ne se verraient pas imposer autoritairement le Minitel, il faut donc qu'ils se portent volontaires. Est-ce à dire qu'il suffit d'*en faire* la demande ? Non. Les particuliers intéressés par la télématique ne seront satisfaits que sous plusieurs conditions.

La principale instance locale dont ils *dépendent,* — la *municipalité* pour les habitants des grandes villes, le département ou la région pour les zones rurales, — doit d'abord se porter candidate à la télématique. Il *faut aussi que ces instances se soient* mises d'accord préalablement avec le ou les journaux locaux les plus influents. Ce pour éviter les affrontements avec la presse... L'« annuaire électronique » est une prolongation du service public du téléphone, mais son apparition est subordonnée à l'approbation de personnes privées.

Quoi qu'il en soit, l'administration, elle, n'a pas à se plaindre. Les candidatures affluent. Comme elle ne peut toutes les satisfaire en même temps, il lui faut donc établir un calendrier. Selon la D.G.T., on se garde bien de favoriser une région ou une ville plutôt qu'une autre. L'ordre des implantations n'obéit qu'à des critères techniques : capacités, âge des réseaux ou des centraux téléphoniques locaux, etc.

Un calendrier existe. Dans les grandes lignes, il prévoit d'abord l'équipement de l'Ille-et-Vilaine, autour de *Rennes. Second site : la Pi*cardie, autour de d'Amiens . Et progressivement d'ici à la fin de l'année, ce sont les villes de Caen (le ministre est député du Calvados), *Marseilles et la région Ile-de-France* qui recevront les Minitels (1). En 1984, les prochains abonnés bénéficiaires seront ceux de Lille, Strasbourg, Nancy et Toulouse. En 1985 enfin, il est prévu d'équiper encore Rouen, Bordeaux, Lyon, Montpellier et Orléans (2). Au total, selon les estimations de la D.G.T., il y aurait à cet horizon entre un million quatre cent mille et un million sept cent soixante-dix mille terminaux en fonctionnement.

Adapter les réseaux

Pour chacune de ces régions, l'administration prépare la mise en mémoire d'ordinateurs des renseignements contenus par par les annuaires téléphoniques, l'équivalent informatique des pages blanches et jaunes, devant en effet constituer le « service de base » offert aux abonnés. *Mais* ceux-ci pourront bien entendu faire appel aux prestations que d'autres « serveurs » mettront à leur disposition à partir de leurs ordinateurs connectés au réseau.

On ne compte plus à l'heure actuelle les services déjà disponibles ou en projet. Il en existe plusieurs centaines, privés, publics, municipaux, en provenance du secteur associatif ou à caractère professionnel. Rares cependant sont ceux vraiment opérationnels. Quoiqu'on ait pu en dire, un service télématique revient cher en conception, en mise à jour, en suivi etc. Hormis certains services s'adressant à une clientèle spécialisée, la plupart d'entre eux ont besoin d'un large marché, c'est-à-dire beaucoup de terminaux, pour s'amortir.

En attendant, la D.G.T. entend bien pousuivre son pari et entreprend tout ce *qui est en son pouvoir* pour amorcer l'usage de la télématique et du système Télétel. En dehors des coûts de recherche et développement, elle a déjà investi 1,645 mil*liard de francs* dans ce projet jusqu'en 1982 et lui consacrera théoriquement encore 1,5 milliard par an. Des sommes qui servent ou ne serviront pas seulement à l'achat des minitels aux industriels mais qui alimentent aussi déjà un ambitieux programme de développement, bien éloigné des objectifs initiaux.

En premier lieu, il s'agit d'adapter les réseaux. L'interrogation d'un ordinateur situé à Lille par quelqu'un de Marseille ne doit pas revenir plus cher qu'à un usager de Roubaix. La D.G.T. prévoit donc de faire transiter l'interrogation par le réseau spécialisé Transpac, dont la fréquentation est facturée indépendamment de la distance. Mille « portes d'accès » y ont déjà ainsi été ménagées, qui permettent autant d'interrogations simultanées ; deux mille autres sont en cours d'ouverture. Neuf mille sont prévues pour la fin 1984.

Un système de facturation différent de celui en vigueur doit en outre se mettre en place grâce auquel les frais d'interrogation incomberont au demandeur et non plus au demandé. Deux points importants pour que la télématique puisse dépasser le stade des expériences et prendre une dimension commerciale. Dans un premier temps, c'est le compteur téléphonique de l'abonné qui enregistrera des unités supplémentaires. A moyen terme, les utilisateurs devraient pouvoir payer à l'aide d'une « carte à mémoire » (3). La D.G.T. examine en ce moment les réponses des fabricants à son appel d'offres.

Le « service de base » proposé par l'administration — qui sert de justification vis à vis des abonnés pour l'offre d'un Minitel — est lui-même en train d'évoluer considérablement. Il permet déjà de retrouver les coordonnées manquantes d'une personne à *partir* de l'une d'entre elle (nom, profession, localité ou simplement la rue dans les grandes villes, numéro de téléphone, code postal). Trois nouvelles possibilités devraient bien*tôt l'enrichir.*

Il s'agit d'abord de la réplique informatisée des pages bleues qui contiennent les indications sur les tarifs téléphoniques. En l'occurrence, *le projet prévoit* de permettre à l'usager une véritable gestion de son compte téléphonique en temps réel.

- Une version sur ordinateur des pages roses devrait d'autre part fournir aux particuliers des renseignements d'ordre administratif. Les pouvoirs publics hésitent entre deux projets actuellement à l'étude. Doit-on se contenter d'offrir aux abonnés un simple service d'orientation (pour tel renseignement s'adresser à...) ou doit-on profiter de l'occasion pour constituer une véritable banque de données administratives (pour tel problème faire ceci...) ? La seconde solution est plus complète, mais soulève de nombreux problèmes de responsabilité.

Il est question enfin d'ouvrir un service de messagerie publique. Qu'est-ce que cela signifie ? La fonction messagerie du système Télétel donne la possibilité d'expédier un message que l'on tape sur le clavier du minitel à un autre abonné. Deux cas de figure : soit ce « courrier électronique » est acheminé dans une « boîte aux lettres » (en fait un espace-mémoire d'un ordinateur des P.T.T.) « relevée » par le destinataire lorsque celui-ci consulte son propre Minitel ; soit l'échange a lieu en temps *réel*, il s'agit alors, ni plus ni moins, d'un dialogue par écrans interposés, qui peut particulièrement intéresser certains handicapés. Il est même possible de tenir de *véritables conférences* à plusieurs, en différé ou non, en adressant certains messages de façon sélective.

Avoir l'autorisation

Ces différentes applications, on le voit, vont peu à peu contribuer à jeter les bases d'un nouveau média, au fur et à mesure qu'elles seront accessibles et que les terminaux entreront chez les particuliers ou dans les entreprises. Des applications qui posent plusieurs problèmes à l'égard de la loi informatique et libertés. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a donc été saisie pour avis et devrait bientôt se prononcer.

Le Conseil d'Etat, de son côté, a également été consulté et a rendu un avis favorable au projet de décret soumis par le premier ministre. Un projet qui reprend pour l'essentiel *les recommandations formulées* par la Commission du suivi des expériences de télématique destinées au public, présidée par le conseiller d'Etat Pierre Huet (*le Monde* du *28 janvier*). *Jusqu'au* 1er janvier 1986, les fournisseurs de services télématiques devront adresser une demande d'autorisation détaillée au commissaire de la République *du département qui la transmettra* au ministre chargé de la communication. Celui-ci peut délivrer des autorisations conditionnelles ou refuser son agrément après consultation *d'une commission, dont la composi*tion pourrait être calquée sur celle de la commission Galabert, statuant sur les radios locales privées.

Un « cahier des charges type » accompagnant le décret prévoit que les prestataires privés doivent limiter leurs services à leur objet social, les organismes publics à leur(s) mis*sion(s) de service public et* que les collectivités locales devront s'en tenir aux « *informations utiles aux usagers des services ou activités qu'elles gèrent ou auxquelles elles participent* ». Et seules les entreprises de presse inscrites à la Commission paritaire des publications et agences de presse pourront offrir des petites annonces « *dans le cadre de bulletins d'informations d'intérêt général* ». Comme prévu, ces textes ne règlent pas les questions quasi insolubles du dépôt légal et du droit de réponse. Au-delà du 1er janvier 1986, le régime d'autorisations — très favorable à la presse écrite — devrait céder le pas à de simples déclarations. A moins que le même Conseil d'Etat n'en décide rapidement autrement, tant il est vrai que toutes ces limitations prévues n'ont aucun fondement légal réel.

ÉRIC ROHDE.

(1) Les premiers habitants d'Ile-de-France à être servis seront ceux du quatrième arrondissement de Paris, de Suresnes, de Saint-Cloud, de Boulogne et de Nanterre dans la « petite couronne » et d'Evry dans la « grande couronne ».

(2) La D.G.T. livre un Minitel pour une ligne téléphonique et un autre pour deux lignes d'*extension. Les abonnés qui* ne veulent pas attendre d'être équipés au titre du plan télématique peuvent louer Minitel dans une agence commerciale des télécommunications, pour 70 F par mois.

(3) Système de paiement comportant une carte plastifiée munie d'un microprocesseur, et un lecteur-décodeur de carte connectable sur le terminal Minitel.

Mercredi 17 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel et D. Sanders.
Avec Anne Sylvestre, les clowns Colombaioni, Annie Fratellini, Pierre Etaix...

21 h 35 Portrait francophone : Joseph Rouleau.
Réal. P. Symcox.
Le portrait d'un chanteur d'opéra canadien.

22 h 45 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : le Pic des trois seigneurs.
De G. Guillaume (1re partie). Avec Danièle Loo, P. Raynal, B. Bloch.
Deux jeunes venus de la ville s'installent comme bergers dans l'Ariège. L'arrivée du couple attise les passions. Haine, rivalités, mais aussi complicités et amitiés. Elaboré de près avec les gens de la région, une « fable » sur les comportements et les mentalités, à cheval entre le western manichéen, la commande sociale et le feuilleton populaire et réaliste.

22 h 15 Concert : Festival de Lisbonne.
Le Scottish Chamber Orchestra, dir. R. Leppard, interprète la Symphonie Londres, *de Haydn, et Teresa Berganza chante trois airs de Vivaldi, Haydn et Rossini, des chansons populaires espagnoles, Offenbach...*

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Fregoli.
De P. Cavara, L. Drudi-Dembey, R. Lerici.
N° 3. Leopoldo Fregoli, l'esthète aux cent visages, une fois l'Italie conquise à ses dons de comédien, persuade son imprésario de le lancer à Paris. Un ton et un mouvement proches de la commedia dell'arte, pour une histoire assez ordinaire.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Les merveilles de la mer.
L'anémone de mer, les coraux, par F. Rossif.

22 h 30 Film : les Monstres
Film italien de Dino Risi (1963), avec U. Tognazzi, V. Gassman, M. Mercier, L. Buzzanca, M. Merlini. (N. Rediffusion).
Revue satirique, en une vingtaine de sketches, des mœurs, travers, défauts, monstruosités morales de personnages typiques de divers milieux sociaux italiens. L'humour noir, et parfois méchant, de Dino Risi se donne libre cours dans cette suite de caricatures dont certaines frôlent le mauvais goût. Performances de Tognazzi et Gassman, dans tous les rôles principaux.

0 h 20 Prélude à la nuit.
For clarinette, de M. Constant, par G. Deplus.

FRANCE-CULTURE

20 h, La chanson de l'oiseau.
21 h, Les cinéastes du documentaire : le plat pays de H. Storck.
22 h, Un rêveur de mots : Gaston Bachelard, le philosophe et la poésie.
22 h 30, La criée aux contes : Liban.
23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30, Concert (donné le 11 août 1983 au Festival de Salzbourg) : *Sonates pour violon et piano nos 2 et 3*, de Brahms, *Sonate pour violon et piano*, de Franck, avec A.-S. Mutter au violon et A. Weissenberg au piano.
21 h, Cycle acousmatique : *les Quatre Eléments*, de Reibel.
22 h, Fréquence de nuit : feuilleton *Wilhelm Backhaus* ; œuvres de Beethoven ; vers 22 h 30, musique de l'Inde du Nord ; 0 h 5, l'Egypte ou la main du divin.

Jeudi 18 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 35 Objectif santé.
13 h 45 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 10 Quarté à Deauville.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir : Histoire de l'aviation.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super-défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
19 h 53 Loterie.
20 h Journal (et à 22 h 20).
20 h 35 Tirage du loto.

20 h 40 Téléfilm : le Curé de Tours.
D'après Balzac, réal. G. Axel, avec J. Carmet, M. Bouquet, M. Boudet... (rediffusion).
Scènes de la vie de province sous la Restauration : les mésaventures d'un curé paisible victime de la bigoterie de ses paroissiens.

22 h 30 Caméra festival : New-York, une ville, une course. Série de C. Laperrière et B. Gouley.
Le marathon vu à travers le regard de quatre individus, coureurs ou non.

23 h 40 Journal.
23 h 50 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Spandau ballet, Plastic Bertrand, Supertramp.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés : Tom et Jerry.
15 h 50 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 Flash info.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Soirée québécoise. Club des télévisions du monde (S.R.T.Q.) : les Doux Aveux.
Instituée en 1979, la Société de radio-télévision du Québec a pour mission d'exploiter une télévision éducative et culturelle et de régionaliser ses activités sur l'ensemble du territoire québécois ; 681 personnes y travaillent en permanence (avec 232 collaborateurs occasionnels) au siège et dans les neuf centres régionaux. La chaîne diffuse quatre films par semaine mais s'est fait une réputation dans le documentaire. Le téléfilm de Fernand Dansereau, spécialiste des sujets « sociaux », est une fiction qui étudie les relations entre vieillards et jeunes gens.
Une octogénaire malade et un veuf à problèmes, aux prises avec un jeune homme blessé, sont obligés de prendre pension dans une maison de retraite. Complicités, affrontements, un jeu d'humour.

22 h 40 Variétés : Show Diane Dufresnes.
Une « nature » comme on dit, volcanique, émouvante, à métamorphoses.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Ciné-passion, de M.-C. Barrault.

20 h 40 Film : Ma blonde, entends-tu dans la ville ?
Film français de R. Gilson (1979), avec F. Carpon, J. Zanetti, J. Hemsen, E. Chailloux, C. Robichez, L. Ledun.
Dans le nord de la France, une jeune ouvrière d'usine et un jeune mineur d'origine italienne s'éprennent l'un de l'autre, vivent ensemble les grèves de 36, les espérances du Front populaire et la joie des premiers congés payés. Cette chronique populiste, interprétée par des acteurs régionaux, fait revivre l'esprit d'une époque d'une façon très attachante. Prix Jean Vigo 1980.

22 h 5 Journal.
22 h 25 Prélude à la nuit.
Carnaval, de Schumann, par G. Tacchino.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Colportages à Paimpol.
8 h, La vie animale en péril : les oiseaux migrateurs.
8 h 32, Les matinées de France-Culture : à 9 h 7, Destin des villes : New-York ; à 10 h, Redécouvrir Villon ; à 10 h 15, les piétons de Paris.
11 h, Musique : Jean-Loup Chrétien.
12 h, Les parlers régionaux : le vendéen.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Le mystère de la chambre jaune.
14 h, Musique : Patch-rock.
15 h, Correspondance et création : Flaubert au travail.
15 h 30, Un saint devenu roi : La Croisade.
16 h, Un homme, une ville : Céline à Copenhague.
17 h 2, Le moule cassé, d'Abel Zomo Bem (redif.).
18 h, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Le Grand Boulevard », d'A. Chedid, lu par Renée Faure.
18 h30, Entretiens avec... André Dhotel.
19 h 20, Les chemins de la connaissance : les transformations du monde rural.
19 h 50, La vallée aux loups.
20 h, La chanson de l'oiseau.
21 h, Les cinéastes du documentaire : Le plat pays d'H. Storck.
22 h, Un rêveur de mots, Gaston Bachelard.
22 h 30, La criée aux contes : Le Vietnam.
23 h 30, New wave.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Haendel, Mozart, Haydn, Mendelssohn...
8 h, Le journal de musique.
8 h 15, Autour des... *3e et 4e Quatuors* de Bartok : œuvres de Beethoven, Bartok, Debussy, Kodaly, Ravel.
12 h, Jeunes compositeurs du conservatoire.
12 h 35, Jazz : Chelsea Bridge.
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Hamac.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, Autour de... Marcel Dupré : œuvres de Clérambault, Wagner, Schubert, Franck, Dupré.
17 h 5, Repères contemporains : œuvres de J.-C. Risset.
18 h, Jazz.
18 h 30, Plages choisies.
20 h 30, Concert (donné à Gand le 4 octobre 1982) : *la Création*, oratorio de Haydn, par la Petite Bande et le Collegium Vocale de Gand, dir. S. Kuijken ; chef des chœurs : P. Herreweghe ; sol. R. Kohnen, clavecin, K. Laki, soprano...
22 h 30, Fréquence de nuit : quelques Afriques.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 18 AOUT

— *M. Pierre Héritier*, secrétaire national de la C.F.D.T., est l'invité du journal de France-Inter, à 7 h 30.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

csee 5500 personnes dont 640 ingénieurs et cadres.

INGÉNIEURS LOGICIEL MINI et MICRO

INFORMATIQUE TEMPS REEL APPLIQUEE A DES SYSTEMES INDUSTRIELS

L'ingénieur logiciel, autonome ou intégré à une petite équipe selon l'importance du projet, a la responsabilité de la conception d'un logiciel et de sa mise au point après intégration dans les systèmes. Il est assisté dans sa tâche par des agents de programmation, et des outils puissants sont mis à sa disposition pour l'exécution des travaux (ordinateur VAX par exemple). *La maitrise des moniteurs temps réel et l'utilisation des langages* évolués sont nécessaires.

Les domaines d'application concernent les systèmes de signalisation ferroviaire, les automatismes de sécurité, les systèmes de défense, les réseaux de transmission de données, la téléconduite des grands ouvrages, les systèmes de téléphonie privée.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Développement des Cadres 17, Place Etienne Pernet 75015 PARIS; avec C.V. et pretentions, s/ref. L.618.

csee 5500 personnes dont 640 cadres

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

DOMAINE ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

Prospection et suivi de projets importants à l'étranger.
Ecoles supérieures de commerce - 1 ou 2 ans d'expérience si possible en commerce international.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Développement des Cadres 17, Place Etienne Pernet - 75015 PARIS, avec C.V. et prétentions sous référence C 619

consultant, chef de marché informatique

Jacques Tixier s.a., conseil en recherche de cadres, par annonce et par approche directe, cherche, pour développer ses activités dans l'informatique, un consultant, chef de marché. Nous le décrivons ainsi : c'est un homme ou une femme de 30 ans minimum, de formation universitaire ou grande école. Il est actuellement responsable de la gestion des cadres chez un constructeur ou dans une SSCI ; ou bien ingénieur technico-commercial en informatique. Il souhaite changer d'orientation et mettre à profit ses connaissances des fonctions, des hommes et des affaires de l'informatique.

Homme de réflexion et d'action, il est capable de prendre en charge, de façon autonome, des recherches de cadres de haut niveau et de développer sa clientèle.

Lieu de travail : PARIS.

Nous vous remercions d'écrire personnellement à Jacques Tixier, sous réf. 318 LM.



membre de syntec

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF COOPERATION

Pour faire face à la très forte croissance de nos activités, nous recherchons pour la formation des clients étrangers du groupe THOMSON

INGENIEURS ELECTRONICIENS DEBUTANTS ou MAITRISE EEA ou LICENCE

- intéressés par la pédagogie.
- ayant un bon niveau d'anglais.

Merci d'adresser les dossiers de candidatures à M. Olivier GUICHARD, Service des Relations du Travail et des Affaires Sociales THOMSON-CSF COOPERATION, 147, rue Yves Le Coz, 78000 VERSAILLES.

THOMSON
BRANCHE AFFAIRES INTERNATIONALES

HAVAS CONTACT

secrétaires

Laboratoires AHS / FRANCE (Cergy - Pontoise) Filiale du Groupe **AMERICAN HOSPITAL SUPPLY** un des plus importants fabricants et distributeurs de matériel médico-chirurgical au Monde recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

pour le Président Directeur Général

La candidate devra être parfaite bilingue Français-Anglais et justifier d'une expérience de trois ans minimum.

Ce poste offre d'excellentes opportunités de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et photo) à : D.VAN DEN PEEREBOOM, Directeur du Personnel - AHS/FRANCE - rue de l'Equerre - Z.I. des Béthunes 95310 SAINT OUEN L'AUMONE qui vous assure une totale confidentialité.

Stage offert à jeune cadre dynamique pour étude de marché, secteur presse-R.P., 1-3 mois, 531-07-35.

F.J.T. de jeunes filles, 74 lits, recrute un

DIRECTEUR ADJOINT

Poste à pourvoir rapidement. Adresser C.V. à M. le président du Foyer des Bouviers, 31, r. Jean-Jacques-Rousseau, 92700 Colombes.

URGENT S.A. H.L.M. 94 recherche

VENDEUR DE LOGEMENTS

Exp. indispensable vente logement social, prêt P.A.P. et P.C. Tél. : 706-88-00, poste 408.

propositions diverses

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (L.M.) B.P. 291-09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC DE RECHERCHE recherche pour Etablissement banlieue EST DE PARIS

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE GRANDE ÉCOLE

(E.C.P., Mines, Supélec, A. et M. ou équivalent) Débutant ou première expérience, bonnes connaissances dans les domaines des mesures physiques, pour être responsable d'une équipe étude/développement de produits de haute technicité. Anglais exigé, dégagé O.M.

TECHNICIEN ou TECHNICIEN Sup. (BAC F - B.T.S. - D.U.T.)

Débutant ou première expérience, bonnes connaissances en électronique et/ou mécanique, pour s'intégrer à une équipe travaillant sur des techniques de pointe, dégagé O.M.

Envoyer curriculum vitae, photo et lettre manuscrite en précisant le poste à : RÉGIE-PRESSE, ss/n° 269.572 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

TOUR - OPERATOR
AGENCE DE VOYAGE - QUARTIER ÉTOILE recherche vue son développement, personnalité capable d'assister

DIRECTEUR COMPTABILITÉ

dans organisation du service, notamment adaptation informatique système I.B.M. 34.
Position agent de maîtrise.
Rémunération motivante.
Libre septembre.

C.V. + photo à : MONDIAL TOURS, 9, rue Keppler, 75016 PARIS.

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

WALT DISNEY WORLD
RECHERCHE PERSONNEL FRANÇAIS
INTERVIEWS IMMINENTES
POUR EMPLOIS EN FLORIDE

Stage de formation d'un an offert à des jeunes de nationalité française 18-26 ans, WALT DISNEY WORLD, Floride.

WALT DISNEY WORLD Company, Orlando, Floride, recherche jeunes 18-26 ans, niveau Bac ou similaire, désireux de représenter leur pays pendant un an au pavillon français de la « VITRINE DU MONDE », nouveau centre EPCOT à DISNEY WORLD.

Les candidats doivent parler anglais couramment.

Emplois offerts : vendeurs-vendeuses, serveurs et serveuses.

Salaire horaire : US dollar 4,30, un peu moins pour les emplois au restaurant qui impliquent un pourboire. Connaissance de la monnaie américaine et de sa manipulation souhaitée.

Aucune offre pour poste de cadre.

Aide assurée pour logement.

A la fin de ce programme d'un an, tous les employés devront retourner en France.

Interviews à Paris deuxième semaine de septembre 1983. Les candidats intéressés devront envoyer une lettre avec leur curriculum vitae en anglais à :

WORLD SHOWCASE STAFFING E-2
P.O. BOX 40
LAKE BUENA VISTA. FLORIDA 32.830
U.S.A.

emplois régionaux

ARIM de FRANCHE-COMTÉ *Urbanisme, Aménagement :* cherche

1 CHARGÉ D'ÉTUDES

Prendre contact avec M. Dupuis. Téléph. : (81) 81-02-02.

automobiles

divers

B.M.W. 3 - 5 - 7

83-84 Ex., tt garanties. Auto-Paris XV, 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris-15°.

occasions

Pianos droits

GAVEAU « Menuet », 1,00 m, 1960, 12.000 F.
RAMEAU décoré, 1,14 m, 1981, 18.000 F.

Pianos à queue

PLEYEL palissandre, 1,95 m, 1897, 20.000 F.
GAVEAU « Crapaud », 1,36 m, 1939, 29.000 F.
ERARD marqueté, 1,85 m, 1935, 59.000 F.
PÉTROF « Concert », 2,80 m, 1981, 98.000 F.
BOSENDORFER noir, 2,25 m, 1935, 100.000 F.
Crédit GREG jusqu'à 5 ans, avec ou sans apport.
Neufs : remise d'été 10 % sur comptant jusqu'au 15-9.
Espace Pianos Daniel Magne, 17, av. Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.
Tél. (1) 553-20-60, M° Trocadéro, du mardi au samedi.

divers

PROMOTION - KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) *en 1 m, 2.500 F. PARIS SANITOR*, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6°. Ouvert en août, 222-44-44.

villégiature

Nice, palais soleil, prom. anglais, lux. appts neufs, 36/78 m² meublés, cuisine, vaisselle, depuis 128 F par jour/personne, min. 1 semaine. Téléphone : (93) 44-08-86.

VILLA à louer à Bages-d'Aude, *petit village de pêcheurs à* 5 minutes de Narbonne en pleine vendange occitane. Tél. (16-68) 42-23-51.

LOUE VILLA quartier résidentiel RABAT (Maroc). Dom. 526-14-65. Bureau : 730-29-29, p. 308.

enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454
ou Mme Boulton, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

DEMANDES D'EMPLOIS

Après formation de 15 mois
Libres courant Août
MONTEURS DEPANNEURS EN MICROTECHNIQUES
Niveau V

Electromecanique, électronique, pneumatique, micromecanique, formes sur materiel : copieur UBIX, balance BERKEL, automates MERLIN GERIN, S.M.C., TELEMECANIQUE.

CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
41, avenue du Dr A. Netter 75012 PARIS
Téléphone : 340. 23. 46 Poste 94.

Jeune dipl. Sup de Co, après séjour 9 mois à Tahiti rech. entreprise ou organisme intéressé pour toutes études sur ce territoire (91) 71-83-12.

capitaux propositions commerciales

R.P. Responsable Sté Agricole recherche pour création Sté hôtellière, loisirs caravaning ASSOCIÉES-COLLABORATRICES Capitaux, formation, autonomie pour divers postes à gérer. Merci d'adresser C.V. détaillé à RÉGI-PRESSE sous n° T 41.671 M, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

6° arrdt

PORT-ROYAL
CHARMANT LIVING + 2 CHBRES. Balcon-soleil. 850.000 F. Tél. 562-16-40.

11° arrdt

M° VOLTAIRE
2 pces, tt cft, imm. p. de t., bourgeois, asc. 319.000 F. **LERMS 355-58-88.**

13° arrdt

13° PEUPLIERS
Maison 100 m² + jardin + poss. surélever, calme, soleil, 1.250.000 F. Tél. 546-26-25.

14° arrdt

MONTPARNASSE
(près) dans charmant immeuble
STUDIO SUR RUE
idéal placement ou pied-à-terre
RARE 189.000 F.
Téléphone : 705-06-76.

17° arrdt

45 bis, Av. de Villiers
M° MALESHERBES . DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE REHABILITATION. Vis. mer., jeudi, 14 à 18 h.

18° arrdt

MÉTRO ABBESSES
Pied butte Montmartre, salon, s. à m., 1 chbre, cuis., w.-c., s. de bs, ch. centr., impeccable. IMMO MARCADET, tél. 252-01-82

IMMO MARCADET
88, rue Marcadet, 75018 PARIS, rech. appartements ttes surfaces, même à rénover. Téléphone : 252-01-82.

20° arrdt

GAMBETTA
ds imm. pierre de t., standing, asc., magnifique 4/5 pces, tout confort. 730.000 F.
SIMRA 355-08-40.

20° ATELIER LOFT
Non conventionnel, 110 m², living + 3 chbres, 800.000 F. Téléphone : 546-26-25.

94 Val-de-Marne

NOGENT PRÈS R.E.R.
Imm. gd stand., hall, SÉJOUR DBLE S/TERRASSE, 2 CH., cuis. équipée, 2 bains, w.-c., chbre serv., box, 1.285.000 F. IMOVAL, 886-45-60.

Province

EMBRUN ALPES DU SUD
Neuf « le Clos du Moulin » *Résid. ppIes et secondaires. En* ville vue sur montagne. Nombreux autres programmes. AGENCE VAL DURANCE B.P. 15, 05200 Embrun. Téléphone : (92) 43-06-34.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des
LOGEMENTS A LOUER 30 à 50 OFFRES
garanties disponibles par jour
OFFICE des LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

locations meublées demandes

Paris

INGÉIEUR MUTÉ PARIS rech. STUDIO ou 2 PCES Tél. M. ROULAT. 256-30-57.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

J.F. ch. ch. de bonne entre 500 et 700 F. Contactez M. GESMIER. 586-28-10 ap. 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT A PARTIC. rech. pour cadres et employés IMP. STE INFORMATIQUE MULTINATIONALE mondialement connue apts 2 à 8 P. et VILLAS. Loyers élevés acceptés. 504-48-21, p. 121.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banlieues. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
rech. pour Clientèle étrangère et Diplomates
VILLAS BANLIEUE OUEST RESIDENTIELLE. 562-78-99

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous Services.
Permanence téléphonique.
355-17-50

Domiciliations : 8°-2°.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A., 359-77-55.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8°, 9° ou 15°
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

fonds de commerce

Ventes

Vend TABAC, JOURNAUX, LOTO, BIMBELOTERIE. Plein centre Gap (Hautes-Alpes), très gros chiffres d'affaires. Prix 130.000 F. Ag. Centrale, Mme Morand. Tél. (92) 51-37-02.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11°. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

immeubles

ACHÈTE COMPTANT
IMMEUBLES
Libres ou occupés
Paris, proche banlieue
A. DE HODY
23, av. Foch, PARIS
Téléphone : 501-84-27.

maisons individuelles

SAINT-CLOUD
CHARMANT COTTAGE ANCIEN sur terrain arborisé, 400 m², séjour, 3 chbres, bains, cuisine, garage, sous-sol spacieux. 1.500.000 F. Tél. 771-63-55.

villas

GARCHES
belle villa 8 p. + pav. indépendant 2 p., w.-c., bains, jardin 1.100 m². T. 575-73-94.

maisons de campagne

VAR-COTIGNAC
Petit mas, 4 chambres, grand séjour, 8.600 m², 950.000 F (94) 94-95-19.

propriétés

FRANCE CREUSE A VENDRE
BELLE PROPRIÉTÉ
située à 650 m d'altitude, point de vue magnifique, calme, 8 pièces avec confort, dépendances, maison de gardien, 2,5 hectares.
VENDUE CAUSE DÉCÈS.

600.000 F + frais à débattre, facilités de paiement possibles.

S'adresser Cabinet ROBIN, 28, avenue Marx-Dormoy, B.P. 50, 03104 MONTLUÇON Cedex. T. (70) 05-28-44.

GARD PRÈS D'UZÈS
Propriété du XIX° siècle R+3 700 m² habitables, parc. Prix 1.200.000 F, 766-73-75 ou (16-66) 22-12-99.

terrains

(PORTUGAL)
ALGARVE
BONNE OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT FACE A LA MER
TERRAIN, avec accès direct à la plage, 1.320.000 m² dans la meilleure zone de L'ALGARVE, entre LAGOS et la plage de SALEMA.
Très bon emplacement pour complexe touristique avec projet de construction pour : hôtels, aparthôtels, villas, apparts, piscine, cours tennis, golf, etc.
On accepte propositions à partir de 15 F le m².
Ecrire : S.I.P.M., 45, av. de Friedland, 75008 Paris ou tél. (1) 563-30-30 et 563-34-94.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

M. GATTAZ A L'ÉLYSÉE

Un registre connu

Voilà quelques semaines, M. Yvon Gattaz avait demandé *un rendez-vous au président de la République.* Il a donc rencontré le 16 août, pour la huitième fois en dix-huit mois, M. Mitterrand, à l'occasion d'un entretien qui *marque la rentrée sociale.*

Alors que les pouvoirs publics préparent le budget pour 1984 et que, avec la stagnation, s'amoncellent les menaces de licenciements, le patron des patrons est resté dans un registre connu. Fort d'un rapport administration-patronat sur les *« charges des entreprises françaises »* qui concluait que *« la baisse persistante du taux d'épargne des sociétés* [mettait] *en péril la dynamique des entreprises et l'effort d'investissement national »*, M. Gattaz a dit au président : *« Il faut alléger réellement et substantiellement les charges sociales et fiscales des entreprises et surtout ne pas se contenter de « mesurettes » sans portée réelle. »*

Parce que, d'autre part, avec une activité économique nulle et un avenir incertain, la création d'emplois est improbable, M. Gattaz a aussi affirmé que *« pour créer immédiatement des emplois, il n'y a qu'une solution : rendre totalement libre l'embauche pour une durée déterminée »* ; et d'ajouter qu'*« il « faut avoir le courage d'accepter des licenciements partiels et rapides pour éviter des faillites ».*

Rien donc que le lobby patronal n'ait déjà exprimé auparavant. Tout au plus note-t-on l'inquiétude que, à l'approche du congrès du P.S. à Bourg-en-Bresse, le politique ne résurgisse, traduite par une petite phrase : *« le gouvernement se doit de décréter la priorité économique. »*

Le président du C.N.P.F. va tenter maintenant de convaincre successivement MM. Bérégovoy, Fabius et Delors, avant de revenir voir le président de la République dans une quinzaine de jours. Ce dernier s'est contenté d'écouter. *« Il comprend de mieux en mieux l'économie »*, a dit M. Gattaz de M. Mitterrand, en sortant de l'Élysée. Nul doute que le patron des patrons comprenne de mieux en mieux la politique.

B. D.

SOCIAL

La visite nocturne du président de la République à l'usine B.S.N. de Reims

Dans l'antre du four

de notre envoyé spécial

Reims. – *M. Antoine Riboud, P.-D.G. de B.S.N.*, n'a été prévenu qu'en fin d'après-midi. Il n'a eu que le temps de renoncer à son tennis et de mettre ses vacances entre parenthèses : le chef de l'État souhaitait visiter discrètement, mardi 16 août, une usine du groupe B.S.N.-emballage à Reims, où la durée hebdomadaire du travail a été réduite à près de trente-trois heures. Il désirait s'entretenir avec les directeurs et les syndicalistes ouvriers animateurs de cette expérience.

Et alors que le P.-D.G. de B.S.N. prenait le premier avion, la nouvelle gagnait l'usine rémoise. Le délégué de la C.F.D.T. était en congé. Rappelé lui aussi. Un coup de fer sur les blouses de sécurité, de chiffon sur les casques jaunes. Quelques petits fours et, région oblige, du champagne au frais. Pour cette nouvelle visite-surprise de l'été, après celles notamment de la cité des Minguettes et des établissements Biderman, le président de la République allait arriver tard dans la soirée et passer plus d'une heure en compagnie de l'équipe de nuit.

Les derniers incrédules, à l'usine comme parmi la presse régionale, allaient devoir se rendre à l'évidence : M. François Mitterrand arrivera à 23 h. 30 en compagnie de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, au milieu d'une cour éclairée à la lumière artificielle, dans un décor de brique et de poutrelles métalliques. L'air sentait le brûlé, la poussière. Sans attendre, on conduisit le chef de l'État dans l'antre du four où se façonnent, dans un bruit de fin du monde, une cinquantaine de bouteilles de champagne ou de bourgogne à la minute. Les ouvriers postés, casque à écouteurs sur les oreilles, devant leurs machines cracheuses de boules de feu, expliquèrent au président que le métier de verrier avait bien changé avec le temps. Leurs pères, souffleurs de verre dans la grande tradition, se moqueraient d'eux aujourd'hui à voir ces cadrans informatiques qui commandent désormais aux formes de verre et alignent plus de bouteilles sur la chaîne qu'une main d'homme pourrait le faire.

A B.S.N.-emballage, la modernisation avait même porté le métier très loin de ses origines... L'ouvrier posté perdait peu à peu son rôle, et son intervention serait davantage modifiée encore lorsque le nouveau four serait mis en service. C'est cent vingt bouteilles à la minute que les monstres hoqueteurs produiraient alors. Ces transformations nécessaires à la performance industrielle de l'usine s'accompagnaient forcément d'une réduction des effectifs. De neuf cents, les ouvriers de B.S.N.-emballage étaient passés à six cents au début des années 80, et les syndicats redoutaient d'autres licenciements ou mises à la retraite à venir. Or, justement, pour compenser cette déperdition, l'usine et ses employés s'étaient mis d'accord après deux années de négociations pour réduire le temps de travail des équipes postées, bien au-delà de ce qui se pratique en France, en créant une cinquième équipe et en assurant une augmentation de 7 % de la production.

L'accord tenait bon. M. Riboud et les hôtes de M. Mitterrand, c'était visible, en étaient fiers. Le chef de l'État leur rendait visite pour montrer au pays qu'une autre organisation du travail est « possible » et constater sur place « *les exigences que requièrent les industries françaises pour être compétitives.* » « *Le marché du verre n'est pas extensible*, ajouta le chef de l'État, *tout comme celui des boissons contenues dans vos bouteilles (...) Certaines entreprises éprouvent des difficultés à s'adapter. D'autres, comme la vôtre, restent dynamiques.* »

Aux inquiétudes des ouvriers pour leur emploi, le président de la République indiqua que la réduction des effectifs, quand elle se révélait nécessaire, devait n'être qu'un « *premier choc* » et que la diversification des productions, un regain de productivité et un effort de la formation permettraient, « *dans un moyen terme* », de relancer l'emploi. « *C'est dur pour les Français*, reconnut-il avant de prendre congé, vers une heure du matin, *mais ils ont les moyens de construire un pays moderne.* ».

PHILIPPE BOGGIO.

UN ACCORD EXEMPLAIRE

Précédé par un accord-cadre, *signé le 28 novembre 1980* par la C.F.D.T. et la C.F.T.C., l'accord intervenu le 20 janvier 1982 dans le département « bouteilles et pots » de la branche B.S.N.-Emballages, et qui a été approuvé par les cinq organisations syndicales représentatives (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.), peut être considéré comme exemplaire.

Première innovation : les 2 500 salariés postés, qui représentent la moitié des effectifs de B.S.N.-Emballages, répartis dans huit usines, ne travaillent plus que 33,6 heures par semaine, en moyenne, grâce à l'instauration d'une cinquième équipe.

La durée du travail pour les salariés « postés continus » en quatre équipes de huit heures (agents, techniciens, agents de maîtrise et encadrement) a été ramenée à 198 postes de huit heures en moyenne, en baisse de 14 postes.

La seconde innovation a été le maintien du salaire de base pour l'ensemble des postés avec, toutefois, une révision en baisse des primes de nuisances, liées elles-mêmes à la durée du travail. Pour compenser cette baisse du pouvoir d'achat, il a cependant été prévu une prime dégressive qui s'étalerait *sur dix-huit mois.*

Enfin, et c'est encore une des originalités de cet accord, les signataires ont accepté une augmentation de la productivité des usines, de *l'ordre de 7 %*, de façon à ce que la réduction de la durée du travail ne remette pas en cause l'équilibre de la branche B.S.N.-Emballages. En contrepartie, *la direction a donné* l'assurance que l'emploi ne serait pas touché.

D'autres accords devraient intervenir pour les salariés non postés.

« Il faut réduire l'aspect directif de la politique gouvernementale »

a affirmé le chef de l'Etat

A l'occasion de sa visite à l'usine B.S.N. de Reims, le chef de l'Etat a évoqué la question de la réduction de la durée du travail en ces termes : « *La réduction du temps de travail, doit toujours s'accompagner de cette notion : augmenter la productivité, sans quoi, il y aurait quelque part quelque chose qui ne marcherait pas : notre économie (...) Il faut autant que possible réduire l'aspect directif de la politique gouvernementale. Cet aspect est parfois nécessaire, il fallait donner l'élan. C'est ce que nous avons fait il y a dix-huit mois, mais la réduction du temps de travail doit être le résultat du dialogue et de la négociation entre les partenaires sociaux, entreprise par entreprise, ou branche par branche. En effet, une vue surplombant l'ensemble des entreprises françaises risquerait, en raison de la disparité des situations, de créer des tensions proprement insupportables.* »

Comme on lui faisait remarquer que la modernisation et la transformation de l'usine B.S.N. de Reims n'avait pu empêcher la suppression de 300 emplois en dix ans (900 salariés en 1973, 600 en 1983), M. Mitterrand a répondu : « *C'est un phénomène constant devant toute modernisation, toute évolution technique qui va vers la simplification, la mécanisation, la robotisation. C'est un phénomène qui, dans un premier temps, peut laisser penser que l'emploi ira diminuant. Je ne suis pas sûr que dans un deuxième temps cette évidence en soit une.* »

« *Car je crois que toute nouvelle forme d'industrie suscite à son tour des nouvelles technologies qui requièrent d'autres travailleurs.* » Il a alors mis l'accent sur le rôle primordial de la formation des Français aux nouvelles techniques afin, a-t-il souligné, « *que nous passions en prise directe sur la formation et la modernisation* » et qu'il n'y ait « *pas de hiatus dans la transformation et la restructuration de l'industrie française* ».

« *Il faut éviter le télescopage entre un court terme très difficile, un budget difficile, un an, un an et demi, deux ans, et un moyen terme, qui n'est pas loin, pour lequel je vois les chances de réussite. Elles sont en train de s'additionner, de se multiplier, c'est l'effort essentiel auquel je convie le gouvernement* », a conclu le chef de l'Etat.

DANS UNE INTERVIEW A « SUD-OUEST »

M. Paul Marchelli (C.G.C.) préconise une politique de retour des immigrés dans leur pays d'origine

Dans une interview au quotidien *Sud-Ouest* du 17 août, M. Paul Marchelli, délégué général de la Confédération française de l'encadrement C.G.C., s'est prononcé pour une politique de retour dans leur pays des immigrés séjournant en France depuis moins de dix ans.

M. Marchelli suggère une formule prévoyant, par exemple, de « *réaliser des investissements* » dans les pays qui accepteraient ce retour. Ainsi pourrait-on transférer en Algérie ou au Maroc les usines Citroën de Levallois-Perret et d'Aulnay-sous-Bois (en région parisienne). « *Doit-on renoncer à la robotisation sous prétexte que les ouvriers concernés sont des immigrés ?* », s'interroge le délégué C.G.C. dans cette interview ? « *L'ouverture qui a été faite aux immigrés dans les années 60 a été une des grandes erreurs économiques de l'après-guerre. Les chefs d'entreprise français en sont responsables, dans la mesure où ils se sont réfugiés dans la solution de la facilité qui consistait à importer une main-d'œuvre à bon marché plutôt que d'investir dans la recherche et la technologie.* »

M. Marchelli estime qu'aujourd'hui la France risque de « perdre » son industrie automobile si l'on ne supprime pas de 50000 à 60000 emplois dans ce secteur pour mettre en œuvre de « *nouvelles techniques de fabrication* ».

Ces déclarations interviennent au moment où le dossier des licenciements chez Peugeot-Talbot va être discuté et où le gouvernement prépare pour la fin de ce mois des mesures importantes concernant l'immigration. « *On n'a pas le droit de prendre, comme le fait le gouvernement, des décisions qui risquent de nous conduire à une société multi-raciale, sans l'acquiescement des Français* », accuse M. Marchelli, qui réclame « *un grand débat national* ».

Par ailleurs, dans une lettre adressée à M. Jack Ralite, ministre délégué à l'emploi, M. Marchelli demande la modification d'un décret – celui du 3 août 1983 – pour que la garantie de ressources (pré-retraite) au taux de 70 % du salaire antérieur soit accordée à environ soixante mille salariés qui en sont actuellement exclus, en vertu d'un autre décret – celui du 24 novembre 1982. Ce dernier fixait de nouvelles dispositions pour le versement des allocations de chômage.

● **La C.G.C. de la régie Renault** a défendu, le 15 août dans un communiqué, la politique industrielle et commerciale de Renault contre les attaques de la C.G.T. (*le Monde* du 13 août). M. Lang, délégué syndical central de la C.G.C., a, pour sa part, estimé que « *les engagements politiques de la C.G.T. lui font oublier une fois de plus les bases de l'économie en marche* » : « *alors que Renault frôlait fin 1982 une pénétration de 40 % sur le marché français, elle se retrouve à 27,4 % en juillet 1983* ». « *Doit-on continuer*, demande-t-il, *de produire des véhicules pour les stocker pendant de longues semaines ? Le chômage technique est sans doute un pis-aller, une solution désagréable, mais n'est-il pas préférable au chômage tout court ?* »

● **Le Groupement d'action pharmaceutique (GAP)**, organisation regroupant des contestataires des deux syndicats de pharmaciens, a appelé, le 15 août, ses adhérents à attaquer en justice les arrêtés préfectoraux rendus à l'occasion de la grève des gardes des pharmaciens. Le président du GAP, M. Jean-Luc Caroise, estime dans un communiqué que les arrêtés préfectoraux de divers départements sont « *illégaux, tant sur le fond que sur leur forme* ». Pour M. Caroise, « *le fait de présenter l'arrêté préfectoral comme une réquisition est une atteinte à la liberté et au droit de grève* ». C'est pourquoi il indique « *son intention de traduire en correctionnelle les préfets (...)* » La Fédération des syndicats pharmaceutiques français (F.S.P.F.) – majoritaire au sein des 20 000 officines privées – avait lancé, le 17 juillet, un mot d'ordre de grève illimitée des gardes de nuit et du week-end. Depuis cette date, la préfecture de chaque département réquisitionne chaque week-end des pharmaciens de garde qui, tout en restant fermés, ne délivrent que les médicaments sur ordannance du jour même.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A AUGMENTÉ DE 1,8 % EN JUILLET

Washington *(A.F.P., A. P.)*. – La production industrielle des États-Unis a augmenté de 1,8 % en juillet, le huitième gain mensuel successif depuis la fin de la récession en novembre. Ce gain, le plus important depuis huit mois, à l'exception de la progression de 1,9 % en avril dernier, fait suite à une augmentation de 1,1 % en juin et de 1,3 % en mai. En un an, la hausse a été de 7,1 %.

La production a particulièrement augmenté dans les secteurs automobiles et des produits de base, notamment l'acier.

Cependant, les mises en chantier de logements ont fléchi de 0,6 % en juillet. Ce tassement s'inscrit, notent les experts, à la suite d'une certaine remontée, ces derniers temps, des taux d'intérêt des prêts immobiliers. Le nombre de logements mis en chantier s'est élevé, en rythme annuel, à 1,74 million contre 1,75 million en juin, soit un niveau encore supérieur de 46,9 % à celui de juillet 1982.

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE ENVISAGE LA PRIVATISATION DE L'ASSURANCE-CRÉDIT A L'EXPORTATION

Le ministre britannique du commerce extérieur, M. Paul Channon, a annoncé, mardi 16 août, la constitution d'un comité d'enquête sur l'E.C.G.D. (Export Credit Guarantee Department), le service d'assurance-crédit à l'exportation, chargé d'étudier les possibilités d'une privatisation ou d'une collaboration de ses services avec le secteur privé. Les statuts de l' E.C.G.D. sont restés inchangés depuis douze ans tandis que ses activités se sont considérablement développées. Sa garantie a été étendue du règlement des exportations à la protection des investissements à *l'étranger* et à l'indemnisation des exportateurs contre les pertes découlant de la hausse des prix de revient, de retards dans l'exécution des commandes ou contrats, ou de fluctuations monétaires.

Les versements d'indemnités effectués par l'E.C.G.D. ayant presque sextuplé au cours des cinq dernières années, son bilan est devenu déficitaire (238 millions de livres l'an dernier). Face à la menace d'épuisement de ses réserves, l'E.C.G.D. avait procédé, en juillet dernier, à un relèvement draconien de ses tarifs (de 5 à 15 %), avec des suppléments exceptionnels allant jusqu'à 50 % pour les pays dits à « gros risques », comme le Mexique, le Brésil et le Nigéria. Ce n'est pas la moindre des critiques que la confédération patronale de l'industrie britannique, inquiète de la dégradation de la compétitivité des exportateurs britanniques, adresse à l'E.C.G.D., dont elle demande une réforme. Le comité d'enquête devra également comparer la qualité de l'assurance et du financement offerts par l'E.C.G.D. aux organismes d'assurance-crédit à l'exportation dans les autres pays. – *(A.F.P.)*

En Italie

Le redressement de la balance commerciale paraît fragile

De notre correspondant

Rome. – La hausse du dollar fait peser un risque sérieux de détérioration sur la balance commerciale italienne, qui, depuis le début de 1983, était sur la voie du redressement. Ainsi, en juin, le déficit des échanges avait-il été réduit de plus de moitié par rapport à ce qu'il était voici un an : de 1 034 milliards de lires, il est revenu à 426 milliards.

Ce résultat confirme, au demeurant, une tendance apparue depuis janvier dernier : au cours des six premiers mois, le déficit cumulé s'élevait à 6 711 milliards, contre 9 871 milliards pour la même période de 1982, enregistrant, par conséquent, une diminution de près d'un tiers (*le Monde* daté 14-15 août).

Entre janvier et juin cependant, le dollar est, lui, passé de 1 490 à 1 620 lires, ce qui signifiera une dépense supplémentaire dans le domaine des importations de 5 000 milliards de lires. Cette charge intervient alors que le processus de redressement engagé supposait déjà des efforts sérieux de compression des achats à l'étranger et que les capacités de compétitivité des produits italiens ne laissent guère présager une augmentation substantielle des exportations.

Les importations d'énergie, qui représentaient 15 721 milliards au cours des six premiers mois de 1983, demeurent la principale cause du solde négatif commercial. En juin, notamment, le déficit énergétique s'est chiffré à 3 130 milliards, reflétant déjà une hausse alors encore « raisonnable » du dollar.

Le redressement de la balance commerciale reflète en partie un fléchissement de la production industrielle, *mais traduit aussi une* augmentation des exportations, même si pour certains secteurs, comme les textiles, doit entrer en ligne de compte le « travail noir ».

Il reste que, globalement, selon le F.M.I., l'Italie tend à perdre sa compétitivité (*le Monde* du 13 août) : plusieurs branches industrielles ont réussi à dégager des soldes positifs *en valeur, mais non en volume. Il* en est ainsi des produits textiles et de l'habillement, de la mécanique ou des moyens de transport et aussi des produits sidérurgiques. En revanche, sont demeurés au même niveau les déficits en matière de produits alimentaires et chimiques.

Pour les milieux industriels, confrontés déjà à une inflation trois *fois supérieure à celle des autres* pays industrialisés, l'économie italienne subira du fait de la hausse du dollar un handicap supplémentaire dans son effort pour reconquérir sa *compétitivité sur les marchés internationaux.* En outre, la reprise tendra à faire augmenter les importations, rendant aléatoire un rééquilibrage durable de la balance commerciale.

PHILIPPE PONS.

AU COURS DU PREMIER SEMESTRE

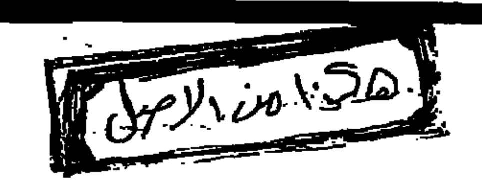
La R.F.A. a enregistré un excédent dans ses échanges avec les pays de l'Est

Bonn (Agéfi). – Après avoir accusé un déficit de près de 1 milliard de deutschemarks au premier semestre 1982 dans ses échanges avec les pays de l'Est, l'Allemagne fédérale termine le premier semestre 1983 avec un excédent de 412 millions de deutschemarks. Le principal facteur responsable de ce renversement est constitué par le commerce de la R.F.A. avec l'U.R.S.S. : alors que les exportations ouest-allemandes vers l'Union soviétique progressaient de 28 % par rapport au premier semestre 1982 pour porter sur 5,8 milliards, les importations en provenance de ce pays régressaient de 11 %, pour revenir à 5,3 milliards. La R.F.A. a ainsi enregistré un excédent de 0,5 milliard après avoir accusé un déficit de 1,4 milliard l'an dernier.

En revanche, les échanges commerciaux avec les autres pays à économie dirigée européens (Albanie non comprise) ont été la plupart du temps déficitaires. Le commerce extérieur de la R.F.A. avec tous les pays de l'Est (U.R.S.S. comprise) n'a progressé que de 1 % par rapport *au premier semestre de 1982, pour* s'élever à 18,7 milliards de deutschemarks. Les exportations ouest-allemandes vers ces pays ont progressé de 9 %, pour atteindre *9,6 milliards, tandis que les importations* diminuaient de 6 %, pour revenir à 9,1 milliards.

Les efforts de la Yougoslavie, qui n'est pas comptabilisée dans les pays à économie dirigée, pour augmenter ses échanges avec la R.F.A. ont été couronnés de succès. Les importations ouest-allemandes en provenance de ce pays ont augmenté de 15 %, pour porter sur 1,7 milliard, alors que les exportations de la R.F.A. vers Belgrade augmentaient de 2 % à 2,4 milliards. Enfin, les exportations ouest-allemandes vers la Chine populaire ont enregistré une augmentation record (40 %) au cours du premier semestre 1982.

● PRÉCISIONS. – Dans l'article intitulé « Les spéculateurs koweïtiens sauvés par l'Etat », paru dans nos éditions du 17 août se sont glissées plusieurs erreurs. Le total des chèques postdatés ou recensés après le krach de la Bourse s'élevait à 27 milliards de dinars, soit 94 milliards de dollars et non 34 milliards de dollars comme une erreur d'im*pression nous l'a fait écrire.* D'autre part, le projet de loi finalement adopté par le Parlement, prévoit sans injection de fonds publics, contrairement à ce que nous avons écrit, de diminuer fortement le montant des créances dues par les principaux spéculateurs, en ramenant les dettes de ces derniers à la valeur des titres au jour de leur émission majorée de 25 %. Il pénalise donc essentiellement les créanciers et favorise les débiteurs.



AFFAIRES

M. Carruzzo n'a plus l'oreille de Moscou

Faut-il être impérativement à l'heure de Moscou pour diriger une entreprise à capitaux soviétiques ? Au moins avoir l'échine souple, surtout savoir ne pas regimber aux ordres reçus ni les discuter.

Pour avoir oublier ces simples détails, M. Maurice Carruzzo, directeur général français de la société bisontine Slava, contrôlée à 98 %, depuis 1973, par la Mashpriborintorg, organisme soviétique s'occupant de la fabrication et de la commercialisation d'articles destinés à l'horlogerie, à l'industrie optique, d'appareils de mesures et de transistors, l'a payé de sa place. En conflit avec le directeur général soviétique, il a été séance tenante convoqué par le conseil d'administration, qui l'a prié de donner sa démission. *« Niet »*, a répondu M. Carruzzo. Un vote est alors intervenu, et par 4 voix contre 1 (la sienne), il a été débarqué sur-le-champ. M. Caillard, un ancien Lip, l'a remplacé dans ses fonctions.

Mais doit-on s'étonner de la guerre que M. Carruzzo et son homologue russe se sont livrée ? M. Carruzzo avait ses idées sur la manière de conduire les affaires. Forcément, Slava était son enfant, qu'il avait mené, en 1961, sur les fonts baptismaux.

A l'origine, c'était une minuscule P.M.E., exerçant essentiellement son activité dans l'habillage de mouvements horlogers russes et dans le négoce de ces articles. L'entreprise a grandi et, dans le cadre de la coopération franco-soviétique, elle est devenue en dix ans le véritable relais de la Mashpriborintorg à l'exportation, tant sur le marché français que vers d'autres pays (Libye, Espagne, Argentine, Afrique du Nord, notamment). Elle écoule même des montres à quartz entièrement fabriquées en France sans l'aide de sa maison mère, l'U.R.S.S. ayant pris un retard considérable dans l'horlogerie électronique. Son chiffre d'affaires tourne autour de 80 millions de francs, dont près de la moitié provient de l'horlogerie.

Naïvement, M. Carruzzo avait cru pouvoir continuer à régner sur son petit royaume. Mais quand les Soviétiques deviennent maîtres d'une affaire, ils entendent dicter leur volonté, comme n'importe quel capitaliste. Avec eux, la discussion n'est pas possible. Or M. Carruzzo était un homme de caractère, en avait trop, et le reconnaît lui-même. Le mariage franco-soviétique ne pouvait donc pas, dans ces conditions, continuer à marcher très longtemps. Le divorce a été prononcé brutalement et sans appel aux torts de M. Carruzzo. L'ordre de liquider est-il venu de Moscou ? M. Carruzzo assure ne pas le savoir. Mais c'est vraisemblable.

Pourtant, dit-il, *« je ne suis pas antisoviétique. J'ai beaucoup d'amis là-bas »*. C'est la moindre des choses. Quoi qu'il en soit, M. Carruzzo est amer. On le comprend. Singulièrement, c'est aux Français qu'il en veut : *« Ils ont besoin de réapprendre à vivre »*, et il préconise *« un abaissement de 30 % du pouvoir d'achat »*. Curieux langage. Mais M. Carruzzo, pour des raisons qu'il est seul à connaître, tient sans doute à préserver ses amitiés au-delà du rideau de fer.

ANDRÉ DESSOT.

● **American Express Co a finalement renoncé** à son projet d'acquérir la plupart des actifs de la société Alleghany pour la somme de 1 milliard de dollars (*le Monde* du 14 juillet). En informant les dirigeants d'Alleghany de sa décision, American Express a toutefois précisé qu'elle était prête à effectuer la transaction (prévue par échange d'actions) à condition que les modalités en soient révisées. Le principal actif d'Alleghany est sa filiale I.D.S. (Investors Diversified Services Inc), qui gère quatorze fonds mutuels, outre la vente de contrats d'assurance et l'administration de diverses caisses de retraite.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	8,0130	8,0160	+ 165	+ 200	+ 315	+ 365	+ 765	+ 885
$ can.	6,4990	6,5040	+ 170	+ 220	+ 330	+ 390	+ 820	+ 950
Yen (100)	3,2845	3,2875	+ 160	+ 180	+ 310	+ 345	+ 950	+ 1020
DM	3,0070	3,0090	+ 180	+ 195	+ 355	+ 380	+ 990	+ 1050
Florin	2,6860	2,6890	+ 140	+ 160	+ 280	+ 310	+ 820	+ 880
F.B. (100)	14,9350	15,0260	+ 460	+ 565	+ 860	+ 1030	+ 1990	+ 2380
F.S.	3,7240	3,7270	+ 255	+ 275	+ 500	+ 535	+ 1480	+ 1570
L. (1 000)	5,0635	5,0670	– 230	– 200	– 450	– 380	– 1490	– 1360
£	12,0580	11,0705	+ 280	+ 358	+ 560	+ 680	+ 1390	+ 1640

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 7/8	9 7/8	10	9 15/16	10 1/8	10 7/16	10 9/16
DM	4 3/4	5 1/8	5	5 3/8	5 1/8	5 1/2	5 11/16	6
Florin	5	5 1/2	5 3/4	6	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 5/8
F.B. (100)	8 1/2	9	8 1/2	9	8 1/2	9	9 1/2	10 1/2
F.S.	1 7/8	2 1/8	4 1/8	4 7/16	4 3/16	4 9/16	4 7/16	4 13/16
L. (1 000)	16	18	17	18	17	18	18	19
£	9 1/8	9 7/8	9 3/16	9 9/16	9 7/16	9 13/16	10	10 3/8
F. franç.	12 1/2	12 7/8	13 1/2	13 7/8	14 1/8	14 3/4	16 1/4	17

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit de la balance des paiements courants a fortement diminué au deuxième trimestre

Le déficit de la balance des paiements courants s'est fortement contracté au cours du deuxième trimestre 1983, étant revenu à 2,9 milliards de francs contre 30,2 milliards durant les trois premiers mois (22,6 milliards d'avril à juin 1982). Ce résultat est lié à une diminution du solde négatif des échanges de marchandises – qui a représenté 14 milliards, au lieu de 30,2 milliards – et à une progression de l'excédent dégagé par les services – qui s'est établi à 10,9 milliards contre 1,2 milliard.

La balance des paiements a en outre été marquée par un ralentissement des entrées nettes de capitaux à long terme (2,2 milliards contre 15,8) dû principalement à la diminution des tirages sur emprunts autorisés et par un retournement du solde des mouvements de capitaux à court terme du secteur privé imputable au termaillage : après des sorties de 6,1 milliards au premier trimestre, des entrées de 8,1 milliards ont été enregistrées d'avril à juin.

Après prise en compte du poste erreurs et omissions (à hauteur de + 1 milliard), la position monétaire extérieure de la France s'est améliorée de 8,3 milliards après une détérioration de 27,2 milliards le trimestre précédent : l'augmentation de l'endettement du secteur bancaire (22 milliards) a été plus que compensée par l'augmentation de réserves de changes (30,3 milliards).

	2e trimestre 1983	1er trimestre 1983	2e trimestre 1982
Commerce extérieur	– 13 969	– 30 170	– 26 863
Invisibles	+ 5 479	– 4 886	– 323
dont :			
Négoce international	+ 712	+ 178	+ 422
Services	+ 10 899	+ 1 215	+ 6 858
Transferts unilatéraux	– 6 132	– 6 279	– 7 603
Autres biens et services	+ 5 580	+ 4 901	+ 4 607
Transactions courantes	– 2 910	– 30 155	– 22 579

(Données brutes, en millions de francs.)

FAITS ET CHIFFRES

Commerce international

● **Suspension des importations de tissus en coton du Pakistan.** – La Communauté économique européenne (C.E.E.) vient d'autoriser la France à suspendre – jusqu'au 31 octobre – ses importations de tissus en coton du Pakistan et transitant par d'autres pays de la Communauté. Ces importations sont limitées par des quotas définis par des accords internationaux. Or, depuis le début de l'année, des détournements de trafic ont représenté 17 % du quota direct attribué à la France. – (*A.F.P.*)

Etranger

ARGENTINE

● **Signature d'un prêt de 1,5 milliard de dollars.** – Le ministre argentin de l'économie, M. Jorge Whebe, et le vice-président de la Banque centrale d'Argentine, M. Louis Mey, ont signé, le 16 août, au consulat d'Argentine à New-York, l'accord d'un prêt bancaire international portant sur 1,5 milliard de dollars. Plus de trois cents banques participent à ce prêt, et il faudra entre une semaine et dix jours pour que toutes les signatures soient recueillies. Le Fonds monétaire international (F.M.I.) avait autorisé, le 15 août, le versement à l'Argentine d'une tranche de 300 millions de dollars de crédit *standby* accordée en décembre dernier, ce qui a permis la conclusion du prêt bancaire international. Ce prêt, dont le chef de file est la Citibank, est accordé pour cinq ans, avec un délai de grâce de trois ans. Il comporte un intérêt de 2 points 1/4 au-dessus du taux interbancaire de trois mois à Londres ou de 2 1/8 au-dessus du taux préférentiel américain. – (*A.F.P., Reuter.*)

ÉQUATEUR

● **Le F.M.I. a versé à l'Equateur** la seconde tranche de 25 % du crédit stand by de 170 millions de dollars, soit environ 42 millions de dollars, a annoncé, le 16 août, la Banque centrale équatorienne. Ce crédit vient en application de l'accord passé entre l'Equateur et le F.M.I., le 25 juillet dernier. Le premier versement avait été effectué le 2 août. – (*A.F.P.*)

R.F.A.

● **8 354 faillites** ont été enregistrées au cours du premier semestre 1983 en Allemagne fédérale, en augmentation de 12 % par rapport à la même période de 1982. De janvier à juin de l'an dernier, la hausse avait été de 39,4 % par rapport au six premiers mois de 1981. – (*Agéfi.*)

Transports

● RECTIFICATIF. – Un passage de l'article consacré à la situation financière d'Air France (*le Monde* du 16 août) a été rendu incompréhensible. Au début de la deuxième colonne, il fallait lire : *« ...que sur la productivité du personnel, qui s'accrut de 5 % par an au cours de la période considérée avant de connaître une chute de 1,5 % en 1982. D'un autre côté, les recettes universitaires, bien qu'en croissance plus rapide que chez les autres, sont demeurées sensiblement inférieures en valeur absolue : les Antilles, la Réunion et l'Afrique du Nord génèrent un trafic très important mais de faible rapport, et sur certains marchés comme le Proche-Orient et le Japon la France n'a pas obtenu une situation tarifaire très favorable »*.

AGRICULTURE

L'« agrobusiness » américain au creux de la vague

II. – *Bas revenus et dollar fort*

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

L'opération « paiement en nature » – PIK – a laissé 37 millions d'hectares libres de toute culture. Cela va alléger les stocks et aider à la remontée des cours mais affecte les industries d'équipement (*le Monde* du 17 août).

Moline (Illinois). – La relance était bien nécessaire. La conjugaison néfaste de trois années successives de production record avec une crise entraînant une diminution de la demande solvable a conduit l'agriculture des Etats-Unis, la première du monde, à un état de fragilité que l'économie américaine ne peut se permettre de supporter. En monnaie constante, le revenu agricole de 1982 fut le plus bas depuis 1932. Pour l'exercice 1983, les estimations – les plus pessimistes certes – laissent prévoir une baisse de revenu de 30 %. Et les effets sur l' « agrobusiness » sont considérables.

Au sein du groupe Grace, conglomérat d'industries chimiques agricoles, de distribution et de restauration, au chiffre d'affaires de 6,1 milliards de dollars (– 6 % sur 1971), les résultats de la division agricole (engrais essentiellement) ont diminué de 41 % en 1982 sur 1981. Du fait du programme PIK, la firme, qui est l'une des premières dans sa spécialité (15 % du marché de l'ammoniac et 20 % de l'urée à usage agricole), s'attend à une baisse du chiffre d'affaires en 1983 de 20 à 23 %, après une diminution de 13 à 15 % en 1982. Signe de crise manifeste, estime M. Piquet, directeur de l'usine de Memphis (Tennessee), la quantité d'engrais épandu par hectare cultivé a diminué depuis deux ans, en dépit d'une baisse des prix provoquée par la concurrence à laquelle se livrent les producteurs d'engrais.

Certains cultivateurs ont certes profité de la mise en jachère des terres les moins productives pour intensifier la production sur les hectares restés en culture. Mais, estime M. Piquet, *« la majorité n'a pas pu suivre ce mouvement, car ils étaient déjà au maximum d'intensification »*. Profitant de l'effet PIK, néfaste pour elle à court terme, la société Grace négocie aujourd'hui avec les autorités fédérales pour obtenir une diminution du prix du gaz nécessaire à la fabrication des engrais.

La société de machinisme agricole John Deere, leader mondial, était très fière de sa politique de communication et de mécénat. Pour cause de difficultés économiques, son programme *« d'artiste invité à l'année »* a dû être interrompu. Momentanément, espère-t-on au siège, chef-d'œuvre de l'architecte finlandais Saarinen, à Moline (Illinois).

« Les résultats du dernier trimestre ne sont pas satisfaisants, mais nous continuons à faire des bénéfices quand nos concurrents enregistrent des pertes », explique M. Vogel, numéro deux du groupe Deere. Avec un volume de production en baisse de 22 % en 1982, puis de 23 % sur 1982 en 1983 (c'est bien sûr une estimation), John Deere a cependant accru, dans un marché en récession, sa part de gâteau. C'est dire les difficultés de l'ensemble de l'industrie du machinisme qui se débat dans une course au rabais des prix.

Des exportations plus difficiles

Ceux-ci, selon M. Vogel, n'ont pas augmenté chez John Deere depuis dix-huit mois. Pour la première fois depuis plus de dix ans, l'usine de moissonneuses-batteuses Harvester Works, à Cast-Moline, s'est arrêtée pendant deux semaines. Le travail a repris à 70 % de ses capacités de production, le 1er août, avec 3 800 ouvriers. Il y en avait 5 000 deux ans auparavant. Pour l'ensemble du groupe, l'emploi est tombé de 60 857 en 1981 à 48 372 en 1982, année où le chiffre d'affaires, en baisse depuis trois ans, est devenu, à 4,6 milliards de dollars, inférieur à ce qu'il était en 1979. Au premier semestre 1983, l'entreprise n'a pas réalisé de profit, mais envisage d'en dégager un peu pour le second, en attendant une reprise des ventes à la fin de l'année.

« Nous espérons que, dans les six mois, l'impact du PIK sur les revenus nous servira, déclare M. Vogel. *Les stocks chez les concessionnaires vont baisser et l'on parviendra à une politique de prix plus normale. »* Mais ni la remontée des cours ni même les conséquences de l'accord céréalier avec l'U.R.S.S. ne seront suffisantes. M. Vogel compte sur la baisse du prix des engrais, des machines aussi, et surtout sur les crédits d'impôts pour investissements et sur une baisse des taux d'intérêt. Il pense que ces taux vont diminuer et que, pour John Deere, *« l'année 1985 sera assez ferme »*.

« Il faut reconnaître le succès du programme Reagan en matière d'inflation, explique le numéro deux du groupe. *Elle sera ramenée à 3,2 % en 1983. Mais si les taux d'intérêt ont considérablement baissé, ils sont encore trop élevés et constituent toujours, avec un prime rate à 10,5 %*, (1), *un obstacle à l'investissement. Les taux baisseront si le déficit budgétaire est réduit aux Etats-Unis, objectif difficile à réaliser, en période préélectorale. Les analystes financiers pensent*, conclut M. Vogel, *que notre société sortira renforcée de la crise, profitant à plein de son accroissement de part de marché si celui-ci repart. »* D'ailleurs, comme pour confirmer ses propos, l'action John Deere, qui avait fortement baissé à la Bourse de New-York au cours des trois dernières années, a monté de 15 % au cours des deux dernières semaines, comme si les boursiers anticipaient la reprise.

Celle-ci, on le sait, pourrait être compromise par la hausse du dollar et par la remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Pour les entreprises de l' « agrobusiness », la flambée du dollar a des effets divers. Ainsi, le groupe Grace reconnaît que, depuis la mi-81, elle a entraîné jusqu'à une diminution de 40 % de ses exportations de phosphates. M. Vogel, pour John Deere, admet que les exportations sont rendues plus difficiles, mais que cet effet négatif est compensé par la diminution du coût des matières premières et des machines importées des autres usines du groupe. *« La hausse du dollar n'affecte pas notre stratégie à long terme »*, dit-il.

Avec la France, l'effet dollar est indirect : la plupart du matériel étant fabriqué en Europe (France, R.F.A., Espagne), il ne joue qu'à travers ses répercussions sur le système monétaire européen. Toutefois M. Vogel pense que, vers la France, les exportations de matériel fabriqué aux Etats-Unis ont chuté, tandis que les importations, de moteurs Diesel notamment, en provenance de France ont augmenté. *« Au total, la balance commerciale doit être excédentaire pour vous »*, estime-t-il.

Prochain article :

LE « YOYO » DES TAUX D'INTÉRÊT

(1) Il vient de passer à 11 %.

● **Les mytiliculteurs bretons demandent des indemnités.** – Une vingtaine de producteurs de moules morbihannais ont bloqué le 16 août pendant plusieurs heures le barrage d'Arzal (Morbihan) interrompant le trafic fluvial et routier. Ils entendaient ainsi protester contre le marasme qu'affecte leur activité depuis l'interdiction qui a été signifiée de pêcher et commercialiser les moules après les fortes chaleurs de juillet et espèrent obtenir des indemnités.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW YORK

Léger repli

LA VIE DES SOCIÉTÉS

INDICES QUOTIDIENS

AGENTS DE CHANGE

MARCHÉ MONÉTAIRE

DOLLAR A TOKYO

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Léger repli

Les ventes bénéficiaires perceptibles la veille en fin de séance se sont poursuivies mardi à New-York, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clos la journée sur un – modeste – repli de 3,05 points, pour s'établir à 1 190,45, le volume des échanges ayant légèrement régressé : 71,78 millions d'actions contre 83,20 millions lundi.

Cette contraction des transactions démontre que les investisseurs institutionnels ont adopté une attitude d'attente, et l'animation s'en est ressentie à Wall Street, où un mouvement de reprise a été constaté à deux moments *au moins durant la séance, sans que* ce regain d'achats soit suffisant pour permettre au Dow Jones d'enregistrer un solde positif en fin de journée. L'évolution future des taux d'intérêt constitue toujours un facteur d'incertitude, mais les familiers du « Big Board » ont enregistré avec satisfaction la baisse du taux de rendement constatée lundi lors de l'adjudication hebdomadaire des bons du Trésor.

Les 6,2 milliards de dollars de bons à trois mois ont trouvé preneur à 9,43 % contre 9,57 % huit jours plus tôt, tandis qu'un montant identique de bons du Trésor à six mois était adjugé avec un taux de rendement moyen de 9,59 % contre 9,70 % la semaine précédente.

Cette décélération – constatée également sur les « *federal funds* » négociés entre 9 1/2 % et 9 5/8 % mardi soir – incite certains spécialistes à penser que la récente hausse des taux d'intérêt, notamment sur le « *prime rate* », marque peut-être un palier. Pour l'instant, ce sentiment semble davantage partagé sur le marché obligataire que sur celui des actions.

Les pétrolières ont continué à s'affermir tandis que les valeurs d'armement, de transport aérien, de pharmacie et de technologie subissaient quelques dégagements bénéficiaires.

VALEURS	Cours du 15 août	Cours du 16 août
Alcoa	41 3/8	41 1/2
A.T.T.	64 5/8	64 1/2
Boeing	40 3/4	40 1/2
Chase Manhattan Bank	49 1/2	48 1/2
Du Pont de Nemours	48 1/2	49
Eastman Kodak	68 1/4	64 7/8
Exxon	37 5/8	38
Ford	57	58
General Electric	48 3/4	48 3/4
General Foods	44 3/4	44 3/4
General Motors	69 1/8	69 3/8
Goodyear	29	29 3/4
I.B.M.	120 3/8	121 1/2
I.T.T.	43 3/4	43 1/8
Mobil Oil	31	31 1/8
Pfizer	38 1/4	38
Schlumberger	61 1/2	60 7/8
Texaco	36 7/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	31 7/8	30 1/4
Union Carbide	62 7/8	62 7/8
U.S. Steel	26	27
Westinghouse	45 1/2	45 1/2
Xerox Corp.	45 5/8	45 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA REPRISE PARAIT SE CONFIRMER DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE. – Après Hoechst, numéro un mondial, l'autre géant de la chimie allemande et internationale, le groupe B.A.S.F., annonce à son tour de meilleurs résultats pour le premier semestre. L'amélioration est moins notable, avec un bénéfice avant impôts de 609 millions de DM, accru de 11,7 % par rapport à la période correspondante de 1982. Mais elle est quand même manifeste, et a été, pour une grande part, acquise durant le deuxième trimestre (+ 19 %). Cependant, contrairement à son concurrent, B.A.S.F. a enregistré une plus forte augmentation de ses ventes sur le marché domestique (+ 7,8 %), que sur les marchés étrangers (+ 2,2 %), celui des États-Unis excepté, où d'excellents résultats ont été dégagés. Globalement, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 17,01 milliards de DM au 30 juin (+ 4 %). Une hirondelle ne fait pas le printemps, deux pas vraiment non plus. Mais quand apparaît la troisième, le doute se transforme en quasi-certitude.

Le groupe hollandais AKZO, dans la foulée de B.A.S.F., a rapporté que son bénéfice, net celui-là, pour les six premiers mois, avait proprement doublé : 172,4 millions de florins contre 85 millions, pour un chiffre d'affaires en progression de 1,03 % seulement. Mais il est précisé que les ventes du groupe ont augmenté de 5 % durant le deuxième trimestre.

Selon la direction d'AKZO, les résultats ont été favorablement *influencés par les mesures prises* ces dernières années pour réduire les frais financiers, mais aussi par une meilleure conjoncture, surtout aux États-Unis. Pour sa part, Unilever a été *moins heureux que ses rivaux, avec un* bénéfice accru de 6 % seulement, à 228 millions de livres au 30 juin. Mais le groupe exerce son activité dans l'industrie de la détergence notamment, supportée par un marché qui n'est toujours guère brillant.

DART AND KRAFT. – Relative stagnation des résultats du groupe pour le premier semestre. Le bénéfice net consolidé s'établit à 206 millions de dollars contre 202 millions pour un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de dollars (– 4,6 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	10 août	11 août
Valeurs françaises	133,5	134,6
Valeurs étrangères	150,5	155,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	10 août	11 août
Indice général	130,2	131,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 17 août .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 août	17 août
1 dollar (en yens)	244,60	244,50

A LA BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

L'activité des marchés à terme a progressé de 30 % au premier semestre 1983

Au cours des six premiers mois de 1983, l'activité des marchés à terme parisiens a marqué une progression de 30 % en volume pour les quatre produits négociés à terme (sucres blancs, cacaos en fèves, cafés Robusta et tourteaux de soja cuit), le double de l'accroissement constaté pour l'ensemble de 1982.

Calculé en tonnes métriques, le volume des transactions a atteint en effet 8,99 millions de tonnes au premier semestre 1983, soit une hausse de 30 % par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que le nombre de contrats négociés avoisinait les 200 000 pour s'établir exactement à 199 192 (plus 28 % d'un semestre à l'autre). A titre de comparaison, en 1982 le volume des contrats traités serait établi à 300 671, soit un accroissement de 13,9 % sur l'année antérieure.

Cette performance cache toutefois d'importantes disparités selon les marchés concernés et, une fois encore, les sucres blancs, qui continuent à accaparer l'essentiel de l'activité à Paris jusqu'à en faire la première place mondiale de cotation, ont confirmé leur vitalité.

S'agissant des cafés et des cacaos, le premier semestre 1983 aura été marqué par un transfert de la clientèle d'un marché vers l'autre ainsi que le reflètent les statistiques, alors que le marché du soja, rouvert le 30 juin 1982, n'a pas encore répondu aux espoirs que plaçaient en lui les professionnels.

Par marché, les trait dominants de ces six premiers mois d'activité ressortent ainsi :

● *Sucres blancs :* 174 219 contrats (+ 31 % par rapport au premier semestre 1982) ont porté sur 8,71 *millions de tonnes*, alors que pour l'ensemble de l'année précédente 257 746 contrats avaient été négociés (en progression de 17,90 % sur 1981), soit 12,88 millions de tonnes.

Par comparaison au marché mondial des sucres (blancs et roux), la part de la Bourse de Paris n'a été que de 7 % (contre 8 % au premier semestre 1982), alors que Londres régressait à 23 % (contre 28 %) et que New-York assurait 70 % des transactions (contre 64 %), l'activité mondiales sur l'ensemble des sucres ayant crû de 56 % pendant les six premiers mois de l'année en *cours pour atteindre un total* de 122,3 millions de tonnes.

Selon les professionnels, les maisons de commission et de négoce *étrangères continuent à utiliser* largement le marché parisien des sucres blancs, où ils ont représenté 59 % (contre 61 %) des interventions, les négociants et les sucreries françaises et continentales représentant de leur côté 27 % (contre 26 %) des professionnels actifs sur ce marché.

● *Cacaos en fèves :* les transactions ont pratiquement triplé d'un semestre à l'autre (plus 279 %) pour atteindre 16 658 contrats et 166 580 tonnes alors que ce marché avait progressé de 7,70 % pour l'ensemble de l'année 1982 (7 780 contrats et 77 800 tonnes). Ce bond en avant s'explique par le retour sur le marché des opérateurs privés, intéressés par un certain nombre d'éléments susceptibles de *provoquer une hausse des cours du* cacao (excédent de production plus faibles que prévu, feux de brousse...) et n'hésitant pas à se dégager, dans le même temps, du marché des cafés.

La part de Paris sur le marché mondial des cacaos est restée toutefois excessivement faible puisqu'elle ne représente que 1 % (inchangé par rapport au premier semestre 1982) d'une activité mondiale qui a progressé de 108 % pendant les six premiers mois de l'année en cours pour atteindre 12,5 millions de tonnes métriques. Londres (avec 52 % du marché mondial un taux inchangé) *et New-York avec 46 % (contre* 47 %) continuent a se partager à parts sensiblement égales l'essentiel des transactions.

● *Café Robusta :* la forte progression des cacaos s'est traduite par une chute de plus de la moitié de l'activité sur les cafés où 7 641 contrats seulement (moins 54 %) ont été négociés, soit 76 410 tonnes. Ces chiffres sont cependant nettement supérieurs, proportionnellement à ceux de l'ensem*ble de l'année 1982 lorsque* 34 556 contrats (et 345 560 tonnes) avaient été traités, en baisse de 9,4 % d'une année sur l'autre.

*Les cours du café, qui s'établis*saient à 1 700 F la tonne en novembre 1982, sont retombés à 1 475 F en janvier dernier avant de remonter un peu à 1 600 F en mars, et c'est pendant ce « creux de vague » qu'un certain nombre d'opérateurs ont délaissé le marché des cafés pour se reporter sur celui des cacaos.

Au cours des six premiers mois de 1982, le volume mondial des transactions sur les cafés a régressé de 17 % pour revenir à 6,5 millions de tonnes, et la part de Paris s'est réduite à 1,2 % (contre 2 %), tandis que celle de Londres progressait à 36,4 % (contre 30 %), New-York régressant à 62,4 % (contre 68 %).

Sur ce marché parisien des cafés Robusta, les opérateurs privés ont encore représenté 57 % de l'activité, la part des intérêts professionnels du Havre (le marché parisien fonctionne « en duplex » avec le grand port) étant de 13 %, sensiblement identique à celle des intérêts professionnels intervenant directement (14 %) à la Bourse de commerce.

● *Tourteaux de soja cuit :* 674 contrats seulement, soit 33 700 tonnes, ont trouvé preneur depuis la réouverture de ce marché à terme à la fin juin 1982, signe qu'il n'a pas encore véritablement démarré puisque, au cours du second semestre 1982, l'activité était pratiquement égale (*589* contrats et 29 450 tonnes).

Au dire des professionnels, l'animation sur le marché du soja reste *faible, l'activité moyenne quoti*dienne ne dépassant pas une demi-douzaine de contrats. Pourtant, les opérateurs privés assurent les trois quarts des transactions et près de la moitié des engagements à terme, ce qui prouve que l'élargissement de ce marché, encore embryonnaire, ne dépend pas seulement de leur présence.

Ce bilan d'activité semestrielle prouve que la Bourse de commerce de Paris reste profondément déséquilibrée au profit du marché des sucres blancs. Si la prédominance de Paris sur ce produit n'est pas contestée à l'échelon mondial, la concur*rence risque de s'aviver* avec la City où un marché des sucres roux, coté en dollars, s'est ouvert le 1er juin dernier, suivi, un mois après, par un marché des sucres blancs, coté dans la même monnaie et rival direct de la place parisienne où est tentée – avec un certain succès – une expérience de conversion en dollars réser*vée aux non-résidents*.

En revanche, les trois autres marchés à terme parisiens (cacaos, cafés et tourteaux de soja) n'ont toujours pas effectué de véritable percée et les responsables de la future C.O.M.T. – cette commission des marchés à terme de marchandises, chargée de mettre en place une réforme d'ensemble de la Bourse de commerce – devront sans doute se prononcer d'abord sur la poursuite de la cotation de ces trois produits avant de songer à créer d'autres marchés plus « porteurs », seuls susceptibles de relancer véritablement la place parisienne.

D'ici là, un seul marché régional va voir le jour à Lille en mars 1984 pour la pomme de terre avec un champ d'activité étendu à l'ensemble de l'agglomération Roubaix-Tourcoing. Par ailleurs, les négociants en cuir continuent à s'interroger sur la nécessité de créer un marché à terme des peaux et l'idée de créer un marché à terme de la viande bovine n'est pas totalement écartée. Des initiatives encore timides mais qui démontrent qu'un *certain nombre de commissionnaires* agréés – et de négociants – sont bien décidés à se retrousser les manches.

SERGE MARTI.

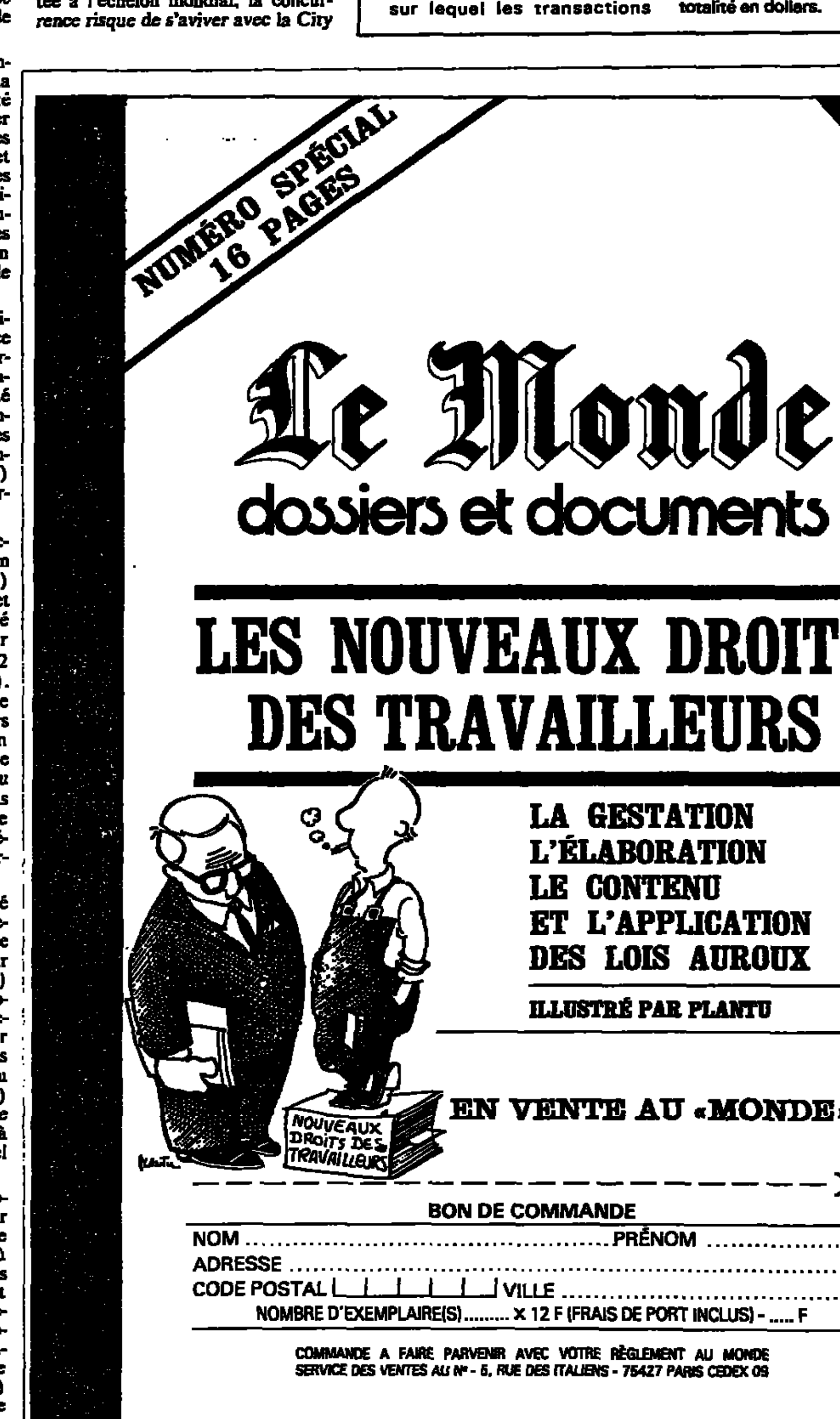
Innovations à Londres

Suivant l'exemple de Chicago et de New-York, où un marché à terme du pétrole brut a été ouvert à la fin de mars 1983, l'International Petroleum Exchange (IPI) de Londres va *également permettre à sa clien*tèle de prendre des positions à terme dès novembre prochain. A l'issue de discussions menées avec l'industie pétrolière, la qualité « brent », en provenance de la mer du Nord, a finalement été retenue pour servir de base de référence à ce nouveau marché.

Mais d'autres bruts légers de la mer du Nord, d'Algérie, de Tunisie et du Nigéria seront aussi cotés à Londres, moyennant des différentiels de cours par rapport à la qualité « brent ».

Toujours à Londres, un marché à terme de la farine de soja, sur lequel les transactions s'effectuent en dollars, fonctionne depuis le 4 juillet dernier, parallèlement au marché traditionnel, qui reste coté en sterling. La Soja Bean Meal Futures Association (Association pour le *marché à terme de la farine de* soja), qui gère à présent ces deux marchés, a expliqué que cette initiative faisait suite à une série de séminaires ayant eu lieu récemment et au cours desquels les professionnels européens ont exprimé le souhait de voir s'ouvrir un tel marché en Europe.

Ces professionnels auront ainsi la possibilité de se couvrir à terme, sans s'exposer aux risques découlant des fluctuations de la livre sterling, étant donné que le commerce international du soja s'effectue dans sa quasi-totalité en dollars.





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. JUDAISME : « Cet obscur objet du délire », par Jacques Tamero ; Répliques à Arnold Mendel.
— LU : *Israël ou le poids de l'élection,* de Jacques Madaule.

ÉTRANGER

3. AFRIQUE
— LA GUERRE DU TCHAD.
3. ASIE.
— CORÉE DU SUD : les deux opposants politiques les plus populaires forment un « front démocratique ».
4. EUROPE
— POLOGNE : Gdansk est placée sous haute surveillance pour empêcher toute manifestation dans les rues et les églises.
4. AMÉRIQUES
— ETATS-UNIS : le président Reagan a été interrogé par le F.B.I. sur l'affaire des documents Carter récupérés par son équipe électorale.
4. PROCHE-ORIENT

POLITIQUE

5. Le silence des intellectuels de gauche.

SOCIÉTÉ

6. Le trafic de drogue entre l'Asie du Sud-Est et les pays occidentaux.
— JUSTICE.
6-7. MÉDECINE : les réformes hospitalières.
— 7. SPORTS : le Tour de France en planche en voile.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

9. Un patrimoine menacé : les cloches.
— Un musée, une étape : Saint-Tropez.
10. Rétrospective du cinéaste japonais *Mikio Naruse à Locarno.*
— Un entretien avec Rudolf Noureev.
11. Rencontre avec le comédien Niels Arestrup.
— *Programme des expositions.*
12. Une sélection.
15. COMMUNICATION : le plan d'expansion de la télématique.

ÉCONOMIE

17. CONJONCTURE : M. Gattaz à l'Elysée.
— SOCIAL : la visite de M. Mitterrand à l'usine B.S.N. de Reims.
— ÉTRANGER.
18. AGRICULTURE : « L'agro-business américain au creux de la vague » (II), par Jacques Grall.
— AFFAIRES.
— COMMERCE EXTÉRIEUR.

RADIO-TÉLÉVISION (15)
INFORMATIONS « SERVICES » (8) :
Météorologie : Mots croisés : Journal officiel.
Annonces classées (16) : Carnet (8) ; Programmes des spectacles (12 à 14).

Le numéro du « Monde » daté 17 août 1983 a été tiré à 439 620 exemplaires



A B C D E F

UN RAPPORT INTERNATIONAL SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Des ouvriers de moins de dix ans en Inde et en... Allemagne fédérale

De notre correspondante.

Genève. — Le groupe de travail de l'ONU sur l'esclavage a été saisi d'un rapport sur l'exploitation des enfants en Inde et également dans un pays aussi « avancé » que l'Allemagne fédérale.

Selon un rapport de la Commission internationale des juristes, dont le siège est à Genève, sur cent mille travailleurs de l'Etat indien de Tamil-Nadu, environ quarante-cinq mille sont des enfants de moins de quinze ans. Ces petits ouvriers sont employés dans l'industrie des allumettes et dans celle des feux de Bengale.

Pour amener les enfants jusqu'à Sivakasi, ville où se trouvent les principales fabriques, des autobus viennent les chercher dans leur village, à l'aube, et parfois dans la nuit. Environ deux cents enfants, entassés dans chaque bus, font ainsi jusqu'à 30 kilomètres pour atteindre leur lieu de travail. Dans une de ces manufactures, des enquêteurs ont eu la surprise de voir à son poste un enfant de trois ans et demi...

Une enquête portant sur seize fabriques et quatre mille enfants a montré que 80 % de ces derniers étaient illettrés. Ils sont payés à la pièce. Les conditions de travail dangereuses de ces industries affectent naturellement leur santé, car ils manipulent du phosphore, de l'oxyde de zinc, de la poudre d'amiante et de la gomme arabique. L'organisation de l'ONU chargée de l'enfance, l'UNICEF, qui a enquêté sur place, indique que l'empoisonnement par ces produits est difficilement décelable, car il s'agit de doses infimes qui s'accumulent dans l'organisme et ne produisent leurs effets que long*temps plus tard.*

Pourtant, l'article 24 de la Constitution indienne stipule qu' « *aucun enfant ne peut être mis au travail dans une fabrique ou une mine, ni occupé à aucun autre poste dangereux* ». Cette loi, comme toutes les autres concernant le travail des enfants, demeure lettre morte, en raison de la rapacité des employeurs et de la misère qui sévit dans la région. Le gouvernement, alerté, a désigné deux commissions d'enquête. La plus récente recommande, pour mettre fin à l'exploitation des enfants dans le pays, « *l'extinction du paupérisme* » et « *le plein emploi* ». On croit rêver.

Jeunes immigrés

Le groupe de travail sur l'esclavage s'est penché également sur le sort des enfants des travailleurs immigrés turcs en Allemagne fédérale. La Société anti-esclavagiste de Londres estime à trois cent mille le nombre de enfants qui travaillent — plus ou moins clandestinement — dans ce pays. Au moins la moitié d'entre eux représentent *la deuxième génération* d'immigrés turcs. Ces enfant sont employés dans « *des conditions inacceptables et parfois dangereuses* », *contraires aux lois.* A cela s'ajoutent des difficultés dues à des situations familiales complexes, l'exiguité des logements et la non-scolarisation.

Lorsque le chômage frappe les chefs de famille, ceux-ci s'efforcent de mettre aussitôt que possible leurs enfants au travail. Or il existe en plein Berlin des « marchés » au sens propre du mot, où 75 % des « vendeurs » et 90 % des « acheteurs » sont des Turcs. La « marchandise » y est composée de garçonnets âgés de 9 à 14 ans. On les emploie souvent aux halles, où leurs patrons les font trimer quelquefois dès l'aube dans la manutention, le tri et le lavage des primeurs. Les plus jeunes sont nourris sans être payés.

On retrouve le même schéma dans des cafétérias, des « *boutiques d'exportation tenues par des Turcs* », des entreprises de nettoyage de bureaux et même dans l'industrie légère. Selon les enquêteurs de la Société anti-esclavagiste, cette exploitation s'accompagne parfois de la prostitution enfantine.

ISABELLE VICHNIAC.

LA HAUSSE DES PRIX DE DETAIL A ÉTÉ COMPRISE ENTRE 0,8 % ET 0,9 % EN JUILLET

La hausse des prix de détail a été *comprise entre* 0,8 % et 0,9 % en juillet, selon les premiers calculs de l'INSEE. Si l'on excepte juillet 1982, qui était une période de blocage, il faut remonter à 1977 pour trouver un résultat semblable, juillet étant traditionnellement un mois « fort » à cause notamment du relèvement des loyers.

Il faut ajouter cette année la vignette et le tabac et les hausses « programmées » d'un grand nombre de prix industriels et de services.

En R.F.A., les prix ont augmenté de 0,4 %, et de 0,5 % en Grande-Bretagne.

LÉGÈRE BAISSE DU CHOMAGE EN JUILLET

Le chômage a très légèrement baissé en juillet par rapport au mois de juin, indiquent les statistiques pu*bliées le 17 août par le ministère* chargé de l'emploi. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. s'établissait à 2 033 100 en juillet, en recul de 0,2 % sur le mois précédent et de 0,3 % sur juillet 1982 qui avait alors enregistré une légère progression.

En données brutes, l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi a cependant été de 0,8 %, avec 1 893 300 inscrits ; là aussi en retrait de 0,3 % par rapport à juillet 1982.

A cette relative stabilité du chômage correspond, par ailleurs, une légère augmentation des offres d'emploi disponibles (+ 4,9 % par rapport à juin 1983), avec 44 700, en régression de 3,1 %, toutefois, sur juillet 1982.

Le communiqué de M. Ralite, ministre chargé de l'emploi, précise en outre que 119 400 personnes étaient à la recherche d'un emploi à temps partiel en juillet, contre 120 800 en juin, et 72 700 autres étaient demandeurs d'un emploi à durée déterminée, contre 67 800 en juin.

POUR ÉVITER DE PÉNALISER LES ENTREPRISES FRANÇAISES

Paris offre à l'Irak des facilités de crédit

Le gouvernement français a décidé de mettre à la disposition de l'Irak un système de financement partiel afin de permettre à ce pays d'honorer — pour la seule année 1983 — les échéances dues à des entreprises françaises à l'issue de contrats civils passés avec Bagdad, les contrats militaires faisant l'objet d'*un autre type de contentieux.*

Un accord-cadre a donc été signé entre la France et l'Irak (ce pays a également engagé des discussions dans le même sens avec ses différents fournisseurs : Belgique, Grande-Bretagne, Italie...) aux termes duquel les Irakiens ne paieront qu'une partie des sommes dues à ces entreprises. Le solde sera pris en charge par des banques françaises avec le relais de la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur) selon des modalités (durée, taux...) que les pouvoirs publics se refusent à préciser, arguant du fait que l'Irak est encore en pourparlers *avec ses autres partenaires commerciaux.*

Il ne s'agit donc pas d'un prêt classique sous forme de crédit-acheteur ou de crédits à l'exportation mais bien d'une mise de fonds à la disposition des entreprises irakiennes à titre d'avance pour leur permettre d'honorer des contrats au comptant passés avec des entreprises françaises. Une liste de ces dernières a été dressée dont le contenu n'est pas divulgué mais il semble bien que figurent parmi les principales firmes françaises bénéficiaires de cette mesure toutes celles qui opèrent en Irak dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ainsi qu'un certain nombre de sociétés du secteur des télécommunications.

Etant donné qu'il s'agit d'un accord cadre sur la base duquel seront signées par la suite des conventions individuelles portant sur chacun des principaux contrats, il n'est pas possible d'obtenir le montant exact du concours financier de la France à l'Irak. Toutefois, l'ensemble des échéances 1983 prises en compte pour la seule partie contractuelle (c'est-à-dire en excluant la partie réclamations qui vient s'ajouter inévitablement à ce type de contrats civils), représenterait une somme un peu inférieure à un milliard de dollars, soit environ 8 milliards de francs français.

A titre de comparaison, les exportations françaises vers l'Irak ont représenté 9,4 milliards de francs l'année dernière (et 7,9 milliards en 1981) tandis que les importations *irakiennes (essentiellement du pétrole)* régressaient à 2,6 milliards de francs en 1982 contre 3,9 milliards l'année précédente.

Il est à noter que pour la première fois, la France utilise cette technique de mise à crédit partielle sur des contrats au comptant passés avec *des firmes françaises pour permettre* à des pays pétroliers de faire face à des difficultés de trésorerie. Il est vrai que pour l'Irak les difficultés de *trésorerie sont* surtout dus à la guerre avec l'Iran qui empêchent Bagdad d'exporter son pétrole, ses principaux débouchés (Fao sur le golfe et un pipe passant par la Syrie) ayant été détruits ou fermés.

S. M.

ATTENTAT ARMÉNIEN CONTRE LE REPRÉSENTANT D'AIR FRANCE A TÉHÉRAN

Téhéran *(A.F.P.).* — Le représentant d'Air France a été légèrement blessé, ce mercredi matin 17 août, à Téhéran, par deux inconnus qui ont tiré à la mitraillette contre le véhicule à bord duquel il se trouvait. L'attentat a été revendiqué peu après, auprès du bureau de l'A.F.P. à Téhéran, par le groupe terroriste arménien « Orly ».

Une des six balles tirées a effleuré légèrement la jambe droite de M. Jean-Claude Eluard, représentant régional d'Air France pour l'Iran et l'Afghanistan.

SELON LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Les travailleurs clandestins représentent près de 10 % de la population active dans les pays industrialisés

De notre correspondante

Genève. — Selon un rapport du Bureau international du travail (B.I.T.) le travail clandestin ne connaît pas la récession. Au contraire, il prospère partout dans le monde. Ainsi dans les pays industrialisés, les travailleurs « *au noir* » représentent près de 10 % de la population active et leur nombre dans certains pays dépasse celui des chômeurs. Ces travailleurs n'étant pas déclarés, on ne saurait exactement les dénombrer, mais ils se comptent par millions.

Ce phénomène est particulièrement ample dans les pays à économies de marché. Il s'explique par la récession — les employeurs n'étant que trop heureux d'éviter les charges sociales et d'ignorer le fisc — mais aussi par l'attitude de nombre de jeunes pour qui le travail régulier, le plus souvent fastidieux et pénible, ne représente pas, comme *pour leurs parents,* une vertu morale, mais plutôt une obligation pénible.

Cependant la majeure partie des travailleurs au noir est composée d'émigrés en situation illégale, et contraints d'accepter n'importe quel emploi, à n'importe quelles conditions, et à n'importe quel prix, et d'accomplir des travaux que les travailleurs nationaux refusent le plus souvent de faire. En outre, les emplois clandestins permettent le cumul avec des travaux à temps partiel, allant du bricolage (peinture, petits travaux de menuiserie ou de nettoyage), durant le week-end ou la *nuit. Cette activité parallèle inté*resse aussi bien les immigrés dans la misère et chargés de famille nombreuse que les travailleurs hautement qualifiés sans emploi, les retraités désireux d'améliorer leur fin de mois, leurs rentes étant quelquefois insuffisantes pour les faire vivre.

En France, l'ensemble des travailleurs au noir représente de 3 % à 5 % de la population active, en République fédérale d'Allemagne, de 8 % à 12 % ; en Suède, de 13 % à 14 % ; en Italie, ce chiffre se situe de 10 % à 35 % ; aux Etats-Unis enfin, on estime à 25 millions le nombre des travailleurs non déclarés.

Le travail clandestin existe également dans les pays de l'Est. Ainsi, en Yougoslavie, 10 % de la population salariée travaillent illégalement, dans les régions qui souffrent de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, cette proportion est de 25 %. En U.R.S.S., comme en Pologne, les réparations de voitures, d'appareils électroménagers et des téléviseurs, entre autres, sont effectuées « au noir », qu'il convient de qualifier d'« économie seconde ».

Le BIT conclut : « *Dans la mesure où le travail clandestin et dans une certaine limite l'économie souterraine constituent désormais des phénomènes de la société, qui ne peuvent pas laisser indifférentse les responsables de la collectivité nationale, il est indispensable d'aborder ce problème dans une optique suffisamment large. Il faut d'autre part prendre des dispositions à la mesure du défi qu'il convient de relever, car on imagine mal le fonctionnement d'une société dans laquelle un grand nombre de citoyens exerceraient des activités illégales et non déclarées.* »

I. V.

VIOLENTS ORAGES DANS LE SUD DE LA FRANCE ET DANS L'ESSONNE

- **Incendie d'un réservoir d'essence à Martigues**
- ***Deux morts près de Toulouse***

Lors d'un violent orage qui s'est abattu mardi 16 août au soir sur la région de Marseille, la foudre est tombée sur le réservoir 102 du port de stockage de la Compagnie française de raffinage, à Lavera. Ce réservoir contenait près de 10 000 mètres cubes de naphta (distillat de pétrole) qui se sont aussitôt enflammés. Les services de sécurité de la raffinerie, suppléés par les marins-pompiers de Marseille, sont intervenus très rapidement et ont pu *maîtriser l'incendie vers 1 h 30 mer*credi matin.

Ce même orage a sérieusement perturbé la circulation de Marseille à Avignon, où plusieurs pannes d'électricité ont nécessité l'intervention de secours. Dans la région de Toulouse, en début d'après-midi, deux personnes sont mortes foudroyées alors qu'elles téléphonaient pendant l'orage : un pompier de quarante-deux ans, M. Michel Lamothe, de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), et une jeune fille de seize ans, Mlle Sylvie Fosserie, demeurant à Montespan (Haute-Garonne).

Le service des cartes grises de la préfecture de Toulouse a été inondé sous un demi-mètre d'eau à la suite de l'éclatement d'une canalisation dû à l'orage. Celui-ci a duré plus d'une heure et a provoqué l'inondation de plusieurs voies souterraines où les pompiers sont intervenus pour secourir de nombreux automobilistes en détresse.

Enfin, à Bouville dans l'Essonne, deux cents pavillons ont été inondés pour les mêmes raisons. Les pompiers ont dû intervenir à cinquante reprises dans la région d'Évry et de Corbeil *en raison d'affaissements* de terrain ou de diverses inondations.

LE COURS DU DOLLAR REVIENT EN DESSOUS DE 8 F A PARIS

Amorcée lundi, la baisse du dollar, qui s'était accélérée le lendemain, s'est poursuivie mercredi matin sur les marchés des changes. C'est ainsi que le « billet vert » *s'échangeait à Paris a 7,98 F environ* (contre 8,05 F la veille et 8,207 F le vendredi) dans le même temps où il revenait à Francfort de 2,677 DM à 2,6550 (2,73 DM vendredi).

Ce brutal recul de la devise américaine s'explique en premier lieu par des considérations techniques. La hausse du dollar ces dernières semaines avait été brutale et rapide. A Paris, par exemple, il était passé de 8 francs à près de 8,24 francs entre le 1er et le 11 août.

La publication vendredi des statistiques de la masse monétaire américaine faisant apparaître un gonflement beaucoup moins important qu'il n'était prévu a fait office de déclic. Les opérateurs en ont conclu que la Réserve fédérale ne serait pas amenée à durcir sa politique comme certains le redoutaient. De là à conclure que la tension sur les taux d'intérêt américains pourrait s'atténuer, il n'y avait qu'un pas que beaucoup ont franchi aidés en cela par la détente observée sur les taux de l'eurodollar à six mois et certains fonds fédéraux.

Les banques centrales de leur côté ont appuyé le mouvement de baisse en vendant des dollars amenant sans doute des opérateurs à retourner leur position.

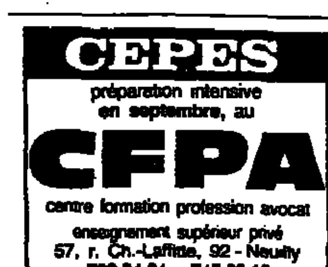
Le recul observé depuis le début de la semaine annonce-t-il un retournement de tendance plus durable ? Les spécialistes ne le pensent pas, qui font remarquer que le différentiel des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique reste très favorable à la devise américaine et que les be*soins de dollars* restent importants.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le président de Djibouti,* M. Hassan Gouled, a été reçu mardi 16 août par le président Mitterrand. L'essentiel de l'*entretien* a *porté sur* le conflit tchadien et la situation en Afrique de l'Est. Sur l'affaire du Tchad, le président de Djibouti a déclaré : « *Nous sommes pour la légalité, chacun chez soi.* » Comme on lui demandait son sentiment quant à un éventuel envoi au Tchad de troupes françaises basées dans son pays, M. Gouled a répondu : « *Je n'ai pas d'objections à faire pour le moment.* » Il a enfin déclaré que « *tout va pour le mieux entre la France et Djibouti et [qu'] il n'existe aucun contentieux entre les deux pays* ».

● *M. Gaston Plissonnier,* membre du secrétariat du comité central du parti communiste, a exprimé mardi 16 août « *son indignation et sa condamnation des nouveaux actes de répression barbare* » perpétrés contre le peuple chilien par un régime qui est, dit-il, « *une malédiction pour son pays* ». Le parti communiste français souhaite que des sanctions soient prises par la France et la Communauté économique européenne à l'encontre du régime *chilien du général Pinochet.*

● *Des policiers ont investi* le mercredi 17 août les locaux de la radio locale privée Carbone 14 à Bagneux (Hauts-de-Seine). La quasi-totalité du matériel d'émission a été saisie, l'antenne a été démontée. A midi, l'un des responsables et un animateur de la station étaient toujours entendus à la police judiciaire. Cette intervention des forces de l'ordre, réalisée à la suite d'une commission rogatoire du tribunal de grande instance de Nanterre, est la première effectuée depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982.





L'AFFAIRE BARBIE
Le témoignage d'un ancien officier américain

« Malentendu » franco-américain

Les troubl

Le régime ... fait face au ... le plus ample ... au pouv

Respo

Deux affaires judiciaires à Marseille
FAUSSES FACTURES : un proche de M. Defferre inculpé
GRACES MÉDICALES : procès en septembre